

**Faculté de philosophie, arts et lettres**

# **Témoignages littéraires d'expériences prostitutionnelles : quelle influence sur les débats féministes ?**

Une comparaison de *La Maison* d'Emma Becker et de *La  
revuelta de las putas* d'Amelia Tiganus

Auteur : Afrika Willems

Promoteur(s) : Marta Sábado Novau

Année académique 2023-2024

Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale, à  
finalité approfondie

# Table des matières :

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Avertissement et terminologie .....                                                    | 4  |
| Introduction .....                                                                     | 7  |
| Présentation du corpus et des autrices .....                                           | 8  |
| État de l'art et problématique .....                                                   | 10 |
| Chapitre 1 : Prostitution, contextualisation des débats et idéologies .....            | 13 |
| 1.1) Les réglementations européennes : l'Allemagne et l'Espagne.....                   | 13 |
| 1.2) Abolitionnisme et réglementarisme : un débat entre violence et morale .....       | 15 |
| a) Les violences .....                                                                 | 15 |
| b) Le facteur migratoire .....                                                         | 20 |
| c) Consentement et libre-arbitre .....                                                 | 22 |
| d) La notion de travail.....                                                           | 26 |
| e) Le facteur économique .....                                                         | 29 |
| Chapitre 2 : Le témoignage littéraire.....                                             | 35 |
| 2.1) Histoire et genre testimonial .....                                               | 35 |
| 2.2) La nature du témoignage et le statut du témoin .....                              | 37 |
| a) Le gage de vérité.....                                                              | 37 |
| b) Écriture et fiabilité du témoin.....                                                | 39 |
| 2.3) La dimension littéraire .....                                                     | 42 |
| a) Fiction littéraire et vérité universelle.....                                       | 42 |
| b) Procédés littéraires.....                                                           | 44 |
| 2.4) Les fonctions du témoignage : dimension collective ou objectifs personnels ?..... | 46 |
| a) Type de prise de parole et protection des pairs .....                               | 46 |
| b) Perspective politique.....                                                          | 47 |
| c) Fonction esthétique.....                                                            | 48 |
| d) Expérience corporelle et traumatisme .....                                          | 49 |
| 2.5) Le travail comme objet du témoignage et la question éthique.....                  | 51 |
| a) Prise de parole collective et militantisme .....                                    | 51 |
| b) Éthique du témoignage et (in)visibilisation des expériences.....                    | 53 |
| Chapitre 3 : Le corps féminin comme marchandise.....                                   | 56 |
| 3.1) Politique et lutte féministe de la matérialité des corps.....                     | 56 |
| a) La question politique du corps.....                                                 | 56 |
| b) Matérialisme et écoféminisme.....                                                   | 57 |

|                                                                                                 |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.2) Le corps féminin comme pilier du système capitaliste .....                                 | 61 |
| a) Féminisme et anticapitalisme : convergence des luttes .....                                  | 61 |
| b) Consommation des corps : hypersexualisation et pornographie .....                            | 63 |
| 3.3) Contrôle de la sexualité féminine : échange économico-sexuel et chasse aux sorcières ..... | 65 |
| a) L'échange économico-sexuel : (non)agentivité sexuelle.....                                   | 65 |
| b) Mécanismes de contrôle : violences et accès au savoir .....                                  | 67 |
| c) La sorcière comme figure de transgression .....                                              | 69 |
| 3.4) Prise de pouvoir et agentivité dans l'écriture du témoignage .....                         | 70 |
| a) Dépossession identitaire .....                                                               | 70 |
| b) Émancipation et prise de parole.....                                                         | 73 |
| Conclusion.....                                                                                 | 76 |
| Bibliographie .....                                                                             | 84 |
| Remerciements .....                                                                             | 91 |

## Avertissement et terminologie

La recherche menée va nous conduire à évoquer des épisodes de violence présents dans notre corpus mais également dans les théories de certains auteurs et autrices que nous allons utiliser pour notre analyse. Il paraît donc nécessaire d'avertir les lecteurs et lectrices de ce mémoire que certaines parties et certains extraits de cette recherche peuvent contenir des propos et des descriptions choquants.

Sur le plan terminologique, il nous faut signaler que nous utiliserons principalement le diminutif TDS (travailleurs ou travailleuses du sexe) car il apparaît comme le terme le plus neutre et le plus pertinent. Cependant, comme il sera abordé plus en profondeur dans cette recherche, Amelia Tiganus exprime explicitement dans son ouvrage *La Revuelta de las putas*<sup>1</sup> refuser l'appellation de travail ou de travailleuse du sexe pour définir ce qu'elle a vécu. Nous précisons donc qu'il ne s'agit pas d'une négation du vécu de l'autrice mais bien d'un souci d'efficacité d'écriture et de cohérence de lecture si nous utilisons ce terme. Nous parlerons principalement de travailleuses du sexe puisqu'une écrasante majorité de ces personnes sont des femmes qui vendent leurs services à des hommes. Nous verrons que certains hommes ou des personnes transgenres sont également présentes dans le travail du sexe, mais que leur clientèle est essentiellement masculine. La situation de travailleur du sexe vendant ses services à une clientèle féminine étant extrêmement rare, et ne concernant pas notre corpus, elle ne sera pas abordée dans ce travail.

Enfin, puisqu'un nombre considérable de termes utilisés à la fois en politique et dans les discours militants seront utilisés dans ce mémoire, quelques définitions terminologiques seront utiles avant d'entamer cette recherche afin de faciliter sa lecture.

**VSS :** Violences Sexistes et Sexuelles

**Viol :** Le viol est reconnu comme une infraction du Code pénal en Belgique et est défini comme suit par la loi du 21 mars 2022 : Art. 417/11 du Code pénal : « On entend par viol tout acte qui consiste en ou se compose d'une pénétration sexuelle de quelque nature et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne ou avec l'aide d'une personne qui n'y consent pas. Cette infraction est punie de la réclusion de dix ans à quinze ans <sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Amelia Tiganus, *La revuelta de las putas: de víctima a activista*, B, Sine qua non, 2021.

<sup>2</sup> Service public fédéral Justice, Banque de données Justel, loi du 21 mars 2022, Article 417/11

**Consentement :** Le consentement est également défini dans l'article 417/5 de la loi du 21 mars 2022 du Code pénal belge : « Le consentement suppose que celui-ci a été donné librement. Ceci est apprécié au regard des circonstances de l'affaire. Le consentement ne peut pas être déduit de la simple absence de résistance de la victime. Le consentement peut être retiré à tout moment avant ou pendant l'acte à caractère sexuel. Il n'y a pas de consentement lorsque l'acte à caractère sexuel a été commis en profitant de la situation de vulnérabilité de la victime due notamment à un état de peur, à l'influence de l'alcool, de stupéfiants, de substances psychotropes ou de toute autre substance ayant un effet similaire, à une maladie ou à une situation de handicap, altérant le libre arbitre.

En tout état de cause, il n'y a pas de consentement si l'acte à caractère sexuel résulte d'une menace, de violences physiques ou psychologiques, d'une contrainte, d'une surprise, d'une ruse ou de tout autre comportement punissable. En tout état de cause, il n'y a pas de consentement lorsque l'acte à caractère sexuel a été commis au préjudice d'une victime inconsciente ou endormie<sup>3</sup> ».

**Abolitionnisme :** Lilian Mathieu définit le mouvement abolitionniste d'aujourd'hui comme la lutte pour l'abolition, particulièrement populaire et ancrée dans la politique et le militantisme français<sup>4</sup>. Il précise que les conceptions de la prostitution et les motivations de son abolition divergent parfois grandement même au sein du mouvement. Mathieu précise également que le mouvement abolitionniste a tendance à se muer en croisade morale et à se mêler du contrôle de la sexualité féminine. À noter que, au sein du mouvement féministe, certaines autrices comme Diane Lavallée<sup>5</sup> définissent l'abolitionnisme non pas comme l'abolition de toute forme de prostitution mais comme l'abolition de toutes les réglementations qui l'entourent. Ce terme peut donc définir des mouvances politiques parfois contraires et il est donc important d'analyser le contexte de son utilisation.

**Réglementarisme :** Le mouvement réglementariste s'oppose traditionnellement à la mouvance abolitionniste. Il s'agit, pour Clyde Plumauzille, du mouvement qui « encadre et par là même reconnaît en partie la “liberté de se prostituer”<sup>6</sup> ». Ce terme est régulièrement employé pour

---

<sup>3</sup> Service public fédéral Justice, Banque de données Justel, loi du 21 mars 2022, Article 417/5

<sup>4</sup> Lola Gonzalez-Quijano. « Lilian Mathieu, *La fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*. Éditions François Bourin, Paris, 2014, 280 pages », *Travail, genre et sociétés*, vol. 34, n° 2, 2015, pp. 207-209.

<sup>5</sup> Diane Lavallée, « La prostitution : profession ou exploitation ? », *Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 5, n° 2, Sexe, jeu, drogue. Du moralisme à l'éthique publique, 2003.

<sup>6</sup> Clyde Plumauzille. « Prostitution. », in *Encyclopédie critique du genre*. La Découverte, 2021. 499-508, p.503.

décrire les politiques nationales qui mettent en place un cadre légal pour la prostitution et qui en définissent le cadre légal, comme en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas ou encore en Suède (bien que les politiques varient entre ces pays). À l'inverse de la philosophie abolitionniste qui promeut une liberté sexuelle féminine conditionnée par sa non-marchandisation, la tendance réglementariste met au premier plan le libre-arbitre des TDS et leur droit de désirer vendre leurs services sexuels. Cependant, ce mouvement est critiqué dans sa mise en place de réglementations politiques qui contribuent à la stigmatisation des TDS en général et spécifiquement des TDS jugées hors du cadre légal qui se retrouvent exposées à de nombreux dangers (ces notions seront approfondies dans le premier chapitre).

**Prohibitionnisme :** Le prohibitionnisme est traditionnellement rattaché au mouvement abolitionniste et se définit régulièrement par sa forme la plus extrême ou comme la prohibition de toute forme de prostitution. Plumauzille le définit comme mouvement qui « interdit et condamne la prostitution dans son ensemble (proxénètes, clients et prostituées)<sup>7</sup> », et différencie l'abolitionnisme qui plus largement aurait « pour objectif la disparition de la prostitution et la réhabilitation des prostituées. » Le prohibitionnisme représenterait donc la mouvance plus radicale et moralisatrice de l'abolitionnisme. Celui-ci condamne historiquement plutôt le proxénétisme, alors que le prohibitionnisme condamne tous les acteurs de la prostitution (dont les TDS) et la juge immorale. La principale distinction que nous pouvons établir entre le prohibitionnisme et l'abolitionnisme est que ce dernier cherche plutôt à punir le proxénétisme et à aider les TDS à sortir de la prostitution, alors que le prohibitionnisme est plus sévère et souhaite punir les TDS elles aussi et ne cherche pas ou moins à leur venir en aide.

---

<sup>7</sup> Clyde Plumauzille. « Prostitution. », in *Encyclopédie critique du genre*, op. cit, p.503.

# Introduction

Dans son essai féministe, *King Kong théorie*<sup>8</sup>, Virginie Despentes raconte comment elle s'est réapproprié son corps avec la prostitution après un viol collectif subi dans son adolescence. Cette perspective de la prostitution est inhabituelle, particulièrement en France, puisque ce phénomène fait débat depuis toujours et est rattaché à un imaginaire de féminité sale et opposé à la figure féminine positive de la bonne épouse. Alors que le mouvement féministe a franchi une nouvelle étape avec la sensibilisation au harcèlement sexuel et au sujet du consentement au cours de la dernière décennie, la prostitution continue à scinder les groupes féministes entre les deux grandes tendances : le réglementarisme et l'abolitionnisme. La prostitution divise les différents mouvements féministes sur les plans militant, moral et économique. Ces questions seront au cœur de cette recherche à travers deux témoignages : *La revuelta de las putas*<sup>9</sup> d'Amelia Tiganus et *La Maison*<sup>10</sup> d'Emma Becker. Cette recherche a pour but d'analyser le contraste entre ces deux témoignages qui décrivent des expériences diamétralement différentes. Emma Becker a décidé de son plein gré de se prostituer durant deux ans à Berlin pour écrire son livre et Amelia Tiganus a été emmenée sous de fausses promesses en Espagne depuis son pays d'origine, la Roumanie, pour être prostituée dans des conditions proches de l'esclavage dans des bordels espagnols. Ces deux témoignages relatent donc une expérience de vie réelle du même thème, le fait d'être travailleuse du sexe mais depuis des points de vue radicalement différents, voir opposés. Ils partagent donc le même thème principal, et sont également tous les deux des témoignages publiés par une maison d'édition et ont donc pour but premier d'être diffusés. Notre recherche tentera d'identifier les objectifs sous-jacents de chacun de ces ouvrages.

Le témoignage de Virginie Despentes, et plus largement son travail d'autrice féministe, est souvent mentionné dans les essais féministes sur plusieurs sujets. Elle raconte une expérience mouvementée avec un sentiment d'*empowerment* et de réappropriation de son corps après un viol qu'elle a vécu dans sa jeunesse. Ensuite, une deuxième partie de son expérience, à Paris, est racontée comme plus dangereuse et accompagnée d'une diminution du sentiment d'euphorie. L'expérience de Despentes relate à la fois des aspects positifs et négatifs. Despentes exerçait la prostitution en France dans un cadre juridique strict qui n'autorise pas la prostitution et punit les clients. Elle était également dans une position socio-économique relativement

---

<sup>8</sup> Virginie Despentes, *King Kong théorie*, Paris, Grasset, 2015.

<sup>9</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op.cit.

<sup>10</sup> Emma Becker, *La Maison*, Flammarion, 2019.

précaire durant cette expérience. Ce n'est pas le cas d'Emma Becker qui s'est prostituée alors qu'elle était déjà une autrice reconnue. Mais il s'agit d'une situation plus proche, bien que loin d'être similaire, de celle de Tiganus qui vivait en Roumaine dans une situation de grande précarité. Le témoignage de Despentès semble donc être à mi-chemin entre les deux ouvrages analysés dans cette recherche.

## Présentation du corpus et des autrices

Les deux témoignages que nous allons analyser relatent des expériences fondamentalement différentes. D'abord, nous avons Emma Becker, autrice française qui avait déjà publié deux romans avant *La Maison : Mr* en 2011 et *Alice* en 2015. Becker était donc déjà installée en tant qu'autrice française reconnue. Elle a depuis encore publié deux romans : *L'Inconduite* en 2022 et *Odile l'été* en 2023. Ses livres sont souvent centrés sur le thème de la sexualité, notamment dans *Mr* dans lequel elle évoque de manière autofictionnelle sa relation d'un an avec un ami de ses parents. Dans *Alice* également, avec l'évocation d'une relation avec un homme de vingt ans son aîné et de sa relation avec les hommes de manière générale. Ses œuvres, s'inspirant de sa vie, semblent donc tourner autour des relations affectives entre elle et les hommes et notamment des hommes dans une position ascendante par rapport à elle<sup>11</sup>. *La Maison* s'inscrit dans cette œuvre générale de Becker comme exploration de sa sexualité et de son rapport aux autres, toujours dans cette écriture qui se veut proche de la réalité en relatant ses propres expériences, mais de manière romancée. Ensuite, nous avons Amelia Tiganus, prostituée par contrainte et maltraitée pendant cinq ans en Espagne et aujourd'hui militante active dans la mouvance féministe abolitionniste et donc contre la légalisation et la réglementation de la prostitution. Tiganus est membre de plusieurs associations féministes abolitionnistes en Espagne. Elle a reçu plusieurs prix pour sa lutte pour les droits des femmes et a participé à l'écriture de plusieurs articles sur la prostitution et le féminisme. Elle a également publié une bande dessinée inspirée de sa vie (*Amelia : historia de una lucha*) la même année que la publication de *La revuelta de las putas*, en 2021<sup>12</sup>. Les publications de Tiganus paraissent donc plutôt s'inscrire dans sa lutte militante et non dans une œuvre générale romancière à l'image de Becker. Nous avons donc deux contextes littéraires et, probablement, deux intentions d'écriture très différentes.

---

<sup>11</sup> Site internet de l'agence littéraire Rubinstein.

<sup>12</sup> Beatriz Ranea Triviño, «Entrevista a Amelia Tiganus », *Atlánticas. Revista Internacional de Estudios Feministas*, 2018, n° 3 (1), pp.136-147.

Afin de contextualiser les témoignages littéraires analysés dans cette recherche, nous allons présenter un bref résumé de leur contenu. Dans *La Maison*, Becker relate son arrivée à Berlin, d'abord dans une première maison close, Le Manège, où elle ne s'épanouit pas car le bien-être des TDS n'est pas une préoccupation des patrons et où l'ambiance entre les travailleuses est très compétitive. Elle quitte cette maison close pour La Maison, institution où elle restera pendant deux ans. Elle y trouve un environnement plus sain, un traitement bienveillant des travailleuses et une solidarité et une complicité entre elles. Elle relate ses expériences avec ses clients avec distance et détachement. Elle ne rapporte dans son ouvrage qu'un seul épisode de violence infligée par un client dont elle ne restera pas traumatisée. Elle décrit dans son ouvrage ses clients comme plus fragiles qu'impressionnants. Elle décrit également son attachement grandissant envers l'établissement de la Maison ainsi que l'admiration que lui inspirent ses collègues dont elle décrit la vie dans et hors de la Maison à travers plusieurs chapitres. Becker relate aussi un sentiment de nostalgie une fois cette expérience terminée et une forme d'épanouissement et d'exploration personnelle que lui ont apporté ses deux années passées dans cette maison close.

L'expérience d'Amelia Tiganus est toute autre. Dans *La revuelta de las putas*, elle relate sa vie depuis son enfance en Roumanie, jusqu'au début de l'âge adulte. Déjà dans son enfance elle fût victime d'agressions sexuelles de la part de son oncle. À l'adolescence elle sera à nouveau violée et agressée plusieurs fois, de manière collective (toujours par des hommes). Ensuite, elle sera embrigadée et violentée par un proxénète roumain pour être ensuite vendue par celui-ci à un proxénète espagnol et emmenée en Espagne où elle travaillera comme TDS pendant cinq années dans différents bordels. Elle sera également victime d'agressions et de maltraitance par un compagnon abusif. Finalement, elle réussira à s'échapper de cette relation et du système prostitutionnel après plusieurs essais infructueux et des années de maltraitance. Tiganus relate toutes ces expériences et les nombreux traumatismes liés à celles-ci qu'elle combat encore aujourd'hui. Elle explique notamment la difficulté à retrouver une relation et une intimité normale avec son nouveau compagnon, la difficulté à faire de nouveau confiance, à avoir des rapports sexuels normaux et pleinement consentis, etc... Elle décrit également comment ces expériences l'ont menée à un militantisme et un féminisme radical et proactif. Elle décrit sa vision du féminisme à l'aide de l'abolitionnisme de la prostitution. Elle considère qu'un réel consentement ne peut être donné pour se prostituer car la prostitution est systématiquement accompagnée de violences et de maltraitances. Selon elle, la prostitution représente dans l'immense majorité des cas, des situations comme la sienne, teintées de violence et d'esclavage. Tiganus relate également l'immense difficulté à sortir du système prostitutionnel, surtout dans

les cas comme le sien ou les travailleuses ont été déportées pour travailler dans un pays dont elles ne parlent pas la langue et dont elles ne connaissent pas les systèmes juridique et administratif.

## État de l'art et problématique

De nombreuses critiques faites à l'ouvrage de Becker l'encensent et le décrivent comme une description crue mais authentique du métier de TDS. Par exemple, Jean-Marie Terpereau dans « La Maison des dames<sup>13</sup> », décrit le témoignage de Becker comme une œuvre sensible et authentique qui relate une expérience d'intimité et d'amour unique. Terpereau signale certains passages dans lesquels les difficultés liées à la sensibilité sexuelle sont exprimées et les identifie comme points cruciaux de l'expérience de Becker. Pour Terpereau, il s'agit d'un ouvrage sur la sexualité, l'intime et la presque thérapie qui s'opère pour certains clients à la Maison. Les nombreuses descriptions des clients parfois émouvants, agaçants ou amoureux sont relevés par Terpereau qui insiste sur la tendresse liée à ces descriptions et aux émotions, thème central de l'ouvrage selon lui. La relation intime entre les filles de la Maison est également un aspect important de l'ouvrage pour Terpereau et à nouveau décrit avec une grande sensibilité. Pour lui, cet ouvrage est avant tout une quête d'identité pour Becker qui y expose sa vulnérabilité et ses questionnements. Il affirme également que Becker se positionne de manière émancipée et puissante grâce à son expérience de TDS et, de ce fait, renverse l'équilibre de la puissance patriarcale. Similaire à de nombreux autres avis sur l'ouvrage de Becker, la critique de Terpereau suggère que *La Maison* est un témoignage sensible et honnête sur la sexualité, la féminité, l'intime et les rapports humains. Les critiques de la presse ou d'autres auteurs ou autrices tournent autour de ces mêmes aspects de son écriture.

Si certains, comme Louis-Henri de La Rochefoucauld dans « Emma Becker comme à la maison<sup>14</sup> », mentionnent le fait que certains lecteurs n'apprécient pas l'écriture crue et piquante de Becker, les avis sur son livre *La Maison* abordent rarement les questions de légitimité à s'infiltrer dans ce monde de la prostitution pour en écrire un livre. L'aplomb de Becker et son intention d'écrire sur la vie des TDS (comme elle l'écrit elle-même dans son témoignage) et de leur donner la parole représentent le nœud des retours sur son livre. D'autres, comme Hubert Artus dans « C'est quoi ce bordel ?<sup>15</sup> », mentionnent la présence d'une controverse autour de

---

<sup>13</sup> Jean-Marie Terpereau, « La maison des dames. La Maison, d'Emma Becker », Ed. Flammarion, 2019, Cahiers de Gestalt-thérapie, vol. 44, n° 2, 2020, pp. 115-126.

<sup>14</sup> Louis-Henri de La Rochefoucauld, « Emma Becker comme à la maison », Lire, Paris n°514, Dec 2022/Jan 2023, pp.66-68.

<sup>15</sup> Hubert Artus, « C'est quoi, ce bordel ? » Lire ; Paris n°481, Dec 2019/Jan 2020, p.51.

la publication de l'ouvrage puisqu'il choque par son contenu et son ton très cru. Mais Artus se concentre lui aussi sur la visibilisation des TDS à travers ce livre et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une apologie de la prostitution mais bien de la mise en lumière du vécu de ces travailleuses.

Concernant le témoignage de Tiganus, *La revuelta de las putas*, il existe très peu de littérature, certainement en partie à cause de sa publication relativement récente en 2021 et également au fait que Tiganus soit militante féministe et non écrivaine comme Becker qui avait déjà publié plusieurs ouvrages. Cependant, dans son ouvrage Tiganus mentionne avoir travaillé avec plusieurs militantes abolitionnistes afin de trouver des renseignements pour l'écriture de son livre. Il est donc probable que son ouvrage soit utilisé dans le milieu militant féministe abolitionniste à des fins politiques. Son ouvrage est notamment mentionné dans certains écrits du Mouvement du Nid, association française emblématique de l'abolitionnisme sur laquelle nous reviendrons plus loin. Ce que nous pouvons affirmer avec certitude concernant ces deux ouvrages, c'est qu'ils représentent deux visions opposées de la prostitution et deux expériences marquantes pour les autrices. Cette recherche tentera d'amener à travers l'analyse de ces témoignages et leur comparaison une mise en lumière des enjeux invisibilisés de la prostitution et le rapport entre celle-ci et la littérature.

À travers toutes ces observations, la question pourrait être : comment ces deux textes, témoignages d'événements réels, répondent-ils au débat en cours sur la prostitution à travers la perspective féministe ? Le but de cette recherche est donc de déterminer comment ces témoignages littéraires répondent au sujet de la prostitution comme force émancipatrice ou plutôt comme forme de violence imposée aux femmes et quels questionnements ils soulèvent dans le domaine du féminisme. Puisque les deux ouvrages offrent des perspectives opposées sur l'expérience de la prostitution, les objectifs politiques de chacun de ces témoignages sont également différents. Puisqu'Amelia Tiganus présente son ouvrage comme un témoignage nourrissant une cause militante, il pourrait être reçu et utilisé par les mouvements féministes en défaveur de la légalisation de la prostitution. Comme nous l'avons mentionné, c'est le cas pour le Mouvement du Nid qui milite contre la réglementation légale de la prostitution en France. Et à l'inverse, la présentation de l'expérience d'Emma Becker qui semble plutôt proposer un schéma émancipateur à la prostitution pourrait être reçu positivement par les groupes en faveur de la légalisation et de la reconnaissance de la prostitution comme un métier légitime. Nous l'avons vu avec la réception de cet ouvrage, l'opinion publique le perçoit comme un exemple

de prostitution heureuse et donc comme argument en faveur de la légalisation de la prostitution. Mais au-delà de la potentielle récupération politique de ces ouvrages, il sera question dans cette recherche d'analyser les thèmes sous-jacents à l'expérience de la prostitution et de déterminer si tous ces éléments de l'expérience prostitutionnelle ne relient pas en réalité ce débat à d'autres au sein du féminisme et comment ces ouvrages littéraires les abordent et les influencent. Par exemple, quels aspects de son expérience de prostitution Becker présente-t-elle qui lui permettent de trouver une force émancipatrice ? À quels courants féministes se raccordent nos deux témoignages ? La question féministe influencée par le contenu de nos ouvrages est-elle réellement celle de l'émancipation des femmes ? Nous verrons que plusieurs questions socio-politiques, militantes et littéraires entrent en jeu dans l'analyse de notre corpus et le but de ce travail sera de les identifier et d'éclairer leurs liens avec nos ouvrages et plus largement avec le phénomène de la prostitution.

# Chapitre 1 : Prostitution, contextualisation des débats et idéologies

## 1.1) Les réglementations européennes : l'Allemagne et l'Espagne

Plusieurs courants existent en termes d'idéologie de la prostitution. Les deux principaux courants étant le réglementarisme (ou néo-réglementarisme) et l'abolitionnisme. L'un de ces courants de pensée, ou une tendance s'en rapprochant, est adopté idéologiquement lorsqu'il s'agit pour l'État d'instaurer une politique et des réglementations par rapport au phénomène de prostitution. Milena Chimienti évoque, dans « Prostitution – une histoire sans fin ?<sup>16</sup> », le fait que le phénomène de la prostitution a pris un tournant et a changé d'enjeux principaux aux alentours des années nonante en Europe. Elle mentionne l'ouverture des frontières des pays de l'Est et, de ce fait, l'intensification du phénomène migratoire qui, comme nous le verrons, est un phénomène fortement lié à la prostitution en Europe. Chimienti affirme que l'intensification de la diffusion des infections sexuellement transmissibles a également joué un rôle important dans les nouvelles réglementations autour de la prostitution.

Diane Lavallée, dans « La prostitution : profession ou exploitation ?<sup>17</sup> », distingue les différentes politiques mises en place en Europe. Lavallée définit l'abolitionnisme comme la volonté de dissoudre non pas la prostitution mais toutes les règles qui l'encadrent. Elle explique que ce système ne considère pas moral l'acte de prostitution mais tolère sa pratique dans un certain cadre, comme en France ou au Canada. Lavallée évoque la critique faite à ce système qui le juge hypocrite puisque stigmatisant pour les TDS sans toutefois les protéger des risques de leur activité en rendant praticable toute la criminalité qui l'entoure. Elle précise que cette politique est en accord avec une vision de libre-arbitre de chacun et qui voudrait que chaque personne dispose de son corps de manière libre. Les TDS sont normalement, dans ce système, salariées dans un bordel ou bien indépendantes et dans les deux cas payent des impôts à l'État. Une autre critique de ce système, signale l'autrice, concerne les inégalités créées entre les TDS. Car ce système requiert des TDS d'avoir un permis de travail et rend donc les TDS étrangères qui n'en disposent pas illégales. Les inégalités entre les TDS s'intensifient donc dans ce système.

---

<sup>16</sup> Milena Chimienti, « Prostitution – une histoire sans fin ? », *Sociétés*, vol. 99, n° 1, 2008, pp. 11-20.

<sup>17</sup> Diane Lavallée, « La prostitution : profession ou exploitation ? », *Revue internationale d'éthique sociale et gouvernementale*, vol. 5, n° 2, Sexe, jeu, drogue. Du moralisme à l'éthique publique, 2003.

Lavallée mentionne également le système prohibitionniste, rattaché à la mouvance abolitionniste, qui veut tout simplement prohiber toute forme de prostitution mais qui est fortement critiqué également puisqu'il punit et s'attaque aux TDS plus souvent qu'aux clients. Lavallée distingue enfin un dernier système, celui du néo-abolitionnisme qui veut que l'on puisse disposer de son corps librement mais dans le respect de la dignité humaine. La Suède est le seul pays à avoir mis en place ce système qui punit le proxénétisme et les clients mais pas les TDS elles-mêmes. Il met également en place des centres et des réglementations qui facilitent la sortie de la prostitution pour les TDS qui souhaitent s'en extraire. Le risque de ce système est d'invisibiliser certaines pratiques de prostitution et de les déplacer dans des lieux moins visibles et donc plus dangereux pour les TDS.

C'est ce que Mathieu évoque dans son ouvrage, *Sociologie de la prostitution*<sup>18</sup>, en reconnaissant que le taux de prostitution a drastiquement baissé en Suède et que l'implantation de proxénètes s'y fait de plus en plus rare mais en signalant que la stigmatisation des TDS, elle, n'a ni disparu ni diminué. Mathieu évoque le système hollandais, qui est lui réglementariste puisqu'il a légalisé la prostitution depuis l'année 2000. Celui-ci correspond tout à fait à la description de Lavallée puisqu'il distingue les TDS légales des illégales (souvent les femmes sans papiers) et met donc ces dernières en danger en les condamnant à une stigmatisation encore plus importante. Ce système est donc également fortement critiqué puisqu'il revient à punir les étrangères sans papiers au lieu de protéger toutes les TDS. Mathieu met en parallèle cette réglementation hollandaise avec le système allemand qui y est souvent comparé en mentionnant que l'Allemagne tolère également la prostitution au niveau fédéral mais pas dans toutes les réglementations des Landers. Enfin, il évoque la politique espagnole qui est ambiguë puisqu'officiellement abolitionniste avec la signature en 1963 de la convention de l'ONU sur la répression de la traite, mais avec la tolérance de la prostitution en clubs et la répression de celle-ci dans l'espace public et en particulier des TDS étrangères.

Mathieu conclut en mentionnant la volonté commune en Europe d'éradiquer la prostitution de l'espace public, la punition plus sévère pour les TDS étrangères et la préférence générale pour une tolérance dans des lieux fermés. Ces exemples de réglementations européennes nous sont utiles dans notre recherche, puisque les politiques présentes dans notre corpus sont celles de l'Allemagne où Becker a exercé en ayant choisi ce pays, et celle de l'Espagne où Tiganus a exercé contre sa volonté. Les deux autrices évoquent les politiques dans lesquelles elles ont dû exercer et ce qu'elles en pensent (bien que Tiganus l'évoque plus que

---

<sup>18</sup> Lilian Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2015.

Becker). Puisque nous tenterons d'analyser le lien entre le témoignage littéraire de prostitution et son débat social, connaître les éléments importants des politiques européennes est nécessaire.

## 1.2) Abolitionnisme et réglementarisme : un débat entre violence et morale

À ce stade, il est pertinent de fournir un résumé sommaire des différentes perspectives et idéologiques à propos du phénomène de prostitution. Le débat politique sur sa légalisation est intrinsèquement lié à la perspective du droit des femmes et donc au féminisme. Les arguments avancés s'entrecroisent souvent avec des sous-thèmes similaires. C'est donc à travers ces sous-thèmes que nous présenterons les aspects les plus importants de ce débat complexe.

### *a) Les violences*

La violence semble être un aspect inhérent à l'activité prostitutionnelle. Seulement, certaines TDS semblent y être plus exposées que d'autres. Effectivement, comme l'expliquent Hofman et Lesselier<sup>19</sup>, certaines TDS exerçant dans un environnement ou milieu plus privilégié pourront refuser certains clients ou certaines pratiques pour éviter le risque de violence, mais une TDS plus précarisée sera obligée de les accepter pour survivre. Les autrices mentionnent également les témoignages d'anciennes TDS qui parlent de la répétition des pénétrations qui seraient consenties mais non désirées et qui créeraient, à force, un trauma et deviendraient une forme de viol rémunéré que les TDS endureraient pour survivre. C'est ce qu'avance Tiganus dans son témoignage lorsqu'elle parle des nombreuses violences qu'elle a vécues. En plus des violences sexuelles expérimentées dans son enfance et adolescence dans son pays natal qu'est la Roumanie, les cinq années passées à se prostituer dans des bordels en Espagne ont été rythmées de multiples violences : « Después de cinco años soportando prácticas cada vez más violentas y denigrantes fui incapaz de seguir haciendo la *performance* de la puta feliz. Había perdido la esperanza o la ilusión de que era posible conseguir mucho dinero y solucionar mi vida.<sup>20</sup> » Tiganus rapporte une expérience traumatisante et teintée de multiples violences de la part de ses clients et de son compagnon de l'époque. Ce dernier lui faisait subir de multiples

---

<sup>19</sup> Cecilia Hofman et Claudie Lesselier, « Sexe : de l'intimité au « travail sexuel », ou prostituer est-il un droit humain ? » *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n° 2, Garde parentale Prostitution, 2002, pp. 137-146

<sup>20</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.205 ; Traduction : « Après cinq ans à supporter des pratiques de plus en plus violentes et dénigrantes, je n'ai pas pu continuer la performance de la pute heureuse. J'avais perdu l'espoir ou l'illusion qu'il était possible de gagner beaucoup d'argent et de résoudre ma vie. »

violences à répétition, et lui disait notamment de continuer à se prostituer pour gagner de l'argent destiné à lui-même.

Elle cite entre autres un épisode de violence extrême qu'il lui a infligé :

Un día, él estaba borracho y, tras otra discusión, me agarró muy fuerte y me estampó contra una pared. [...] Me dijo que había pensado en mí y que quería regalarme un tatuaje. Me emborracharon y cuando desperté al día siguiente me encontré con el logo de la marca BMW tatuado en la ingle izquierda. Era su manera de decirme que estaba marcada, igual que cuando te tatúan el código de barras, y que era suya<sup>21</sup>.

Dans cet extrait, la violence exercée par son compagnon est une violence qui tend à objectifier Tiganus et la volonté de contrôle du corps des femmes par les hommes, volonté sur laquelle nous reviendrons plus loin. Hofman et Lesselier dénoncent également l'argument réglementariste qui défendrait l'idée d'un besoin vital de rapports sexuels des hommes et qui pourrait donc définir la prostitution comme une forme de travail social ou de travail du *care* (pour les hommes immigrés qui se sentiraient seuls ou bien les hommes en situation de handicap par exemple). Les autrices dénoncent le caractère misogyne de cet argument, car il définit la sexualité des hommes comme vitale alors que de nombreuses personnes vivent de longues périodes d'abstinence sexuelle. Elles affirment que pour que cet argument soit valide et non une simple forme de sexisme, il faudrait que des milliers d'hommes acceptent également de se prostituer pour répondre aux pulsions sexuelles des femmes esseulées.

Cet argument est également, comme elles le mentionnent, profondément essentialiste puisqu'il revient à affirmer que les hommes, par essence, ont des besoins et des pulsions sexuelles qui doivent être satisfaits au risque de se retrouver dans ce que certains appellent la misère sexuelle. Cela reviendrait donc également à dire qu'à l'inverse, les femmes n'ont pas ce genre de pulsions du fait de leur essence féminine. Lavallée<sup>22</sup> rejoint ce contre-argument en reprenant une recherche de l'UNICEF qui démontre qu'il n'est en aucun cas vital d'avoir des rapports sexuels à une certaine fréquence, la seule conséquence possible à l'abstinence étant une frustration éventuelle. Elle présente la perspective réglementariste comme rejoignant cette vision essentialiste puisque, selon elle, le fait de légaliser et d'encadrer la prostitution reviendrait à confirmer l'idée reçue qu'il faut canaliser les désirs sexuels masculins et que donc

---

<sup>21</sup> A.Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.85 ; Traduction : « Un jour, il était soûl, après une énième discussion, il m'a attrapé avec force et m'a frappé contre un mur [...] Il m'a dit qu'il avait pensé à moi et qu'il voulait m'offrir un tatouage. Ils m'ont soûlée et lorsque je me suis réveillée le lendemain je me suis retrouvée avec le logo BMW tatoué sur l'aîne gauche. C'était sa manière de me dire que j'étais marquée, comme quand ils te tatouent le code barre, et que j'étais sienne. »

<sup>22</sup> D. Lavallée, « La prostitution : profession ou exploitation ? », art. cit.

des femmes doivent se prostituer pour protéger les autres femmes des agressions masculines. Ce point de vue évoque la culture du viol et l'idée que si certains viols ou certaines agressions ont lieu ce serait à cause de pulsions masculines incontrôlables. Tiganus contre également cet argument essentialiste. Elle souhaite défaire l'idée pro-prostitution que sans celle-ci, les viols et violences sexuelles augmenteraient.

Elle contre-argumente comme suit :

Uno de los argumentos en contra de la abolición de la prostitución es la afirmación de que, si se aboliera, aumentarían las violaciones. Decir algo así implica pensar que los hombres no tienen capacidad de autocontrol y, por tanto, de estar en la sociedad. Si eso fuera así, como dice Ana de Miguel, habría que impedir que estén en el poder por irracionales, como ellos han hecho con nosotras a lo largo de la historia, excluyéndonos de los puestos de autoridad porque no podemos gestionar nuestras emociones<sup>23</sup>.

Ce contre-argument paraît pertinent puisque, effectivement, si l'argument de pulsions incontrôlables des hommes était valide, ceux-ci devraient être socialement contrôlés et incapables de gérer des postes à haute responsabilité. Or, il est bien connu que la plupart de ces postes sont tenus par des hommes. Lavallée présente également les résultats de ses propres recherches qui semblent démontrer que le client est dans 96 à 99% des cas un homme et que celui-ci paraît avoir recours à ces services dans le but de ne pas devoir se soucier du bien-être de la TDS ou des contraintes de la contraception. Sa recherche démontre aussi l'importance de la violence expérimentée par les TDS et ce, de la part de tous les acteurs du système prostitutionnel : les autres TDS, les proxénètes et les clients. Tiganus, dans l'extrait mentionné plus haut rapporte également de nombreux faits de violence exercés par son compagnon de l'époque, démontrant ainsi tous les acteurs de violence qui opèrent contre les TDS. Concernant la question de la violence des clients et des proxénètes, grandement apportée par Tiganus, Becker n'évoque que quelques épisodes de son expérience. Lorsqu'elle travaille d'abord brièvement dans la première maison close, Le Manège, le dénommé Milo qui en est à la tête est décrit comme impressionnant et rappelant souvent à l'ordre les travailleuses mais n'usant jamais de la violence physique.

---

<sup>23</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.126 ; Traduction : « Un des arguments contre l'abolition de la prostitution est l'affirmation que, si on l'abolissait, les violences augmenteraient. Avancer une telle affirmation revient à dire que les hommes n'ont pas de capacité d'autocontrôle et donc de vivre en société. Si tel était le cas, comme le dit Ana de Miguel, il faudrait les empêcher d'accéder au pouvoir pour manque de rationalité, comme ils l'ont fait avec nous à travers l'Histoire, en nous excluant des postes d'autorité parce que soi-disant nous ne pouvons pas gérer nos émotions. »

Elle évoque cependant des instants de peur à son égard :

[...] j'avais des visions parasites, presque constantes, d'un bordel albanais où l'on m'expédierait après avoir volé mon passeport<sup>24</sup> » ; « D'accord, j'ai eu l'intelligence de ne donner mon vrai nom à personne. Oui, mais si je ne reviens pas ? Combien de temps leur faudra-t-il pour trouver la feuille où ils ont déjà sans nul doute relevé mes coordonnées et mon numéro de passeport, justement, mon passeport que je laisse comme une débile dans le « vestiaire », soit une petite pièce où chacun entre comme dans un moulin<sup>25</sup> [...] »

Becker reconnaît être effrayée par la possibilité de se retrouver TDS dans un pays de l'Est et dans des conditions d'esclavage. Même lorsqu'il s'agit de la Maison, décrite avec nostalgie et tendresse par Becker tout au long de son témoignage, la violence est inévitable. Becker évoque l'expérience d'une autre jeune fille de la Maison, Svetlana, sortie en pleurs d'une chambre avant la fin du temps payé par le client, et la réprimande faite par la *hausdame* (la gouvernante de la Maison) à celui-ci. Elle raconte ensuite son expérience avec, comme elle l'a compris plus tard, le même client mais qui lui paraissait à priori tout à fait normal. C'est seulement une fois le rapport sexuel entamé que l'homme commence à l'effrayer en lui demandant de faire semblant d'être une petite fille. Ensuite, il commence à la frapper de plus en plus fort jusqu'à ce qu'elle se défende physiquement et se libère de son emprise :

“Les fessées je veux bien, les claques passe encore, mais frapper une fille comme ça ? Il faut vraiment que tu sois cinglé !” Ma colère a pris une autre profondeur quand j'ai réalisé que j'étais réellement sur le point de pleurer – même si j'étais de nouveau debout, à lui témoigner mon indignation, je ne restais à ses yeux qu'une pute soudain consciente qu'on ne la payait pas assez pour se faire casser la gueule<sup>26</sup>.

Bien que cette expérience soit quasiment la seule durant laquelle Becker ait réellement craint pour sa sécurité, elle se rend compte que la violence de cet homme est symbolique d'une violence faite aux TDS qui paraît inévitable car bien qu'elles puissent choisir leurs clients à la Maison, rien ne laissait prédire que celui-ci serait dangereux. Elle exprime clairement cette violence imprévisible : « [...] si demain un fondu se ramène avec une lame de rasoir dans la poche et décide de refaire le portrait d'une fille, personne ici ne pourra l'en empêcher<sup>27</sup> ».

Lavallée mentionne le risque de stress post-traumatique causé par ces violences à répétition. L'expérience de Tiganus est rapportée comme ayant laissé des traumatismes très ancrés. Les

---

<sup>24</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.143.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.169.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.281.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.272.

violences furent telles que Tiganus, dans son témoignage, compare de nombreuses fois la prostitution aux camps de concentration : « La prostitución también es un campo de concentración que mata mujeres<sup>28</sup> ». La prostitution est pour elle un instrument de violence des hommes sur les femmes et un système dont il est extrêmement difficile de s'extraire, d'où la comparaison avec les camps de concentration. Elle insiste également sur les conséquences de cette expérience, toujours présentes même après avoir arrêté de se prostituer : « Me gustaría poder explicar todo el daño que nos causa la prostitución. Me gustaría ser capaz de hacer entender a la sociedad todo el daño y el sufrimiento que nos genera ser instrumentalizadas, cosificadas, mercantilizadas y despersonalizadas<sup>29</sup> ». Dans le cas de Tiganus, la prostitution semble bien être une expérience ayant laissé des traumatismes profonds et aller dans le sens des arguments abolitionnistes. Les expériences de violence vécues par Becker et Tiganus paraissent confirmer l'idée que la prostitution est un lieu de reproduction du système patriarcal et des mécanismes de violence à l'encontre des femmes.

Pour synthétiser cet argument, Christine Overall, citée par Lilian Mathieu, toujours dans *Sociologie de la prostitution*, affirme que « la prostitution pose la sexualité des hommes comme impérieuse et celle des femmes comme de l'ordre du service<sup>30</sup> ». Schaffauser approfondit cette idée dans *Les luttes des putes*<sup>31</sup> en évoquant les différentes violences subies par les TDS : la violence de l'État à travers les punitions judiciaires, les violences en termes d'accès aux soins de santé (avec de grandes inégalités entre les TDS, par exemple plus de danger pour les TDS étrangères comme nous le verrons dans la prochaine partie, plus de chances d'attraper le VIH pour les TDS transgenres, etc...), la violence des stigmatisations intenses dont elles font l'objet et l'exclusion sociale (accès au logement plus difficile, accès restreint aux allocations de pension, plus grand risque de perte des droits familiaux en cas de divorce, etc...). Cette violence des stigmatisations évoquée par Schaffauser peut être reliée au fait, évoqué à la fois par Tiganus et par Becker, que même en dehors du cadre de leur activité de TDS, celles-ci sont traitées par les hommes comme des « putes » qui donneraient automatiquement leur consentement. Malgré l'environnement de prostitution largement plus confortable et privilégié de Becker comparé à

---

<sup>28</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.202 ; Traduction : « La prostitution est aussi un camp de concentration qui tue les femmes. »

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.161 ; Traduction : « J'aimerais pouvoir expliquer tous les dégâts que causent la prostitution. J'aimerais être capable de faire comprendre à la société tous les dégâts et toutes les souffrances que génèrent le fait d'être instrumentalisées, objectifiées, marchandisées et déshumanisées. »

<sup>30</sup> L. Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, op.cit., p.104.

<sup>31</sup> Thierry Schaffauser, *Les luttes des putes*, Paris, La fabrique éditions, 2014.

Tiganus, il semble que la violence soit inévitable dans le phénomène de prostitution, et que l'imaginaire d'une sexualité brutale soit associé par essence à cette activité.

### *b) Le facteur migratoire*

La présence de femmes étrangères, immigrées de pays défavorisés ou en développement, dans l'activité prostitutionnelle en Europe est indéniable. Bien que les chiffres précis de proportion d'étrangères soient difficiles à collecter, comme le souligne Lavallée dans « La prostitution : profession ou exploitation ?<sup>32</sup> », la majorité des auteur·ices analysant ce phénomène évoquent cette part de population prostitutionnelle étrangère notamment en France et en Espagne. Françoise Guillemaut, dans « Prostitution et immigration, une histoire conjointe<sup>33</sup> », explique notamment qu'avec les différentes vagues migratoires en France, plusieurs vagues de femmes étrangères ont intégré le réseau de prostitution des grandes villes. Guillemaut contredit également le mythe évoquant la différence entre les « anciennes » TDS françaises et les nouvelles TDS issues de l'immigration. Elle évoque un profil typique de jeunes femmes venues des pays de l'Est ou de pays africains qui viennent en France pour gagner de l'argent et subvenir aux besoins de leur famille restée à l'étranger. Lilian Mathieu mentionne également, dans *Sociologie de la prostitution*<sup>34</sup>, le profil typique des jeunes femmes étrangères qui se prostituent en France et se retrouvent avec comme seules options des emplois dans la restauration ou comme technicienne de surface dans des conditions de grande précarité.

Mathieu mentionne que l'option du travail du sexe peut apparaître parfois comme moins contraignante ou comme une option valable comparé à ces emplois aux conditions difficiles. Il explique que, contrairement aux idées reçues, une partie de ces femmes étrangères qui se rendent en Europe pour subvenir aux besoins de leur famille savent qu'elles devront vendre leurs services sexuels, mais que, ce qu'elles ignorent ce sont plutôt les conditions de précarité et de dangerosité dans lesquelles elles devront exercer. Il affirme également que leur situation est particulièrement dangereuse car elles exercent une profession illégale et sont souvent sans papiers. Elles craignent donc la plupart du temps de se rendre à l'hôpital ou de dénoncer des violences subies puisqu'elles craignent les institutions. Elles doivent également, dans la plupart des cas, s'acquitter d'une dette contractée auprès de la personne qui les a amenées dans le pays, avant de commencer à bénéficier de leur activité. Anne Treffot, quant à elle, dénonce le

---

<sup>32</sup> D.Lavallée, « Prostitution : profession ou exploitation », *art. cit.*

<sup>33</sup> Françoise Guillemaut, « Prostitution et immigration : une histoire conjointe », *Vacarme*, vol. 46, n° 1, 2009, pp. 40-41.

<sup>34</sup> L.Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, *op.cit.*

phénomène des femmes de l'Est emmenées de force ou sous de fausses promesses en Europe pour se prostituer et en particulier les femmes roumaines en Espagne<sup>35</sup>. Treffot précise que les chiffres sur la prostitution ne sont que des estimations car très difficiles à collecter. Mais elle affirme qu'on estime que 85 à 90% des prostituées sont d'origine étrangère en Espagne et que 90% d'entre elles exercent la prostitution contre leur gré. Il faut bien sûr garder à l'esprit que ces chiffres sont des estimations, mais il semble que nous puissions affirmer qu'une majorité des TDS en Espagne soient étrangères et soient contraintes à se prostituer.

Treffot mentionne également les quelques témoignages (difficiles à récolter également) de TDS en Espagne qui relatent des expériences de conditions de travail proches de l'esclavage. Treffot affirme que de nombreux réseaux criminels liés à la prostitution espagnole sont roumaines et recrutent des femmes en Europe à travers de fausses promesses d'emploi qui se retrouvent ensuite TDS dans des conditions très dangereuses. Cet axe d'analyse nous intéresse particulièrement puisqu'il se réfère exactement au type d'expérience relaté par Amelia Tiganus. L'expérience qu'elle rapporte semble être l'expérience typique des jeunes femmes des pays de l'Est emmenées sous de fausses promesses décrite par Treffot. Dans une situation précaire et au cœur d'un environnement d'une grande violence patriarcale, Tiganus explique s'être faite embrigadée par la promesse d'argent facile décrite par les proxénètes. Elle ne s'attendait pas à la violence extrême de cet environnement, ni à être vendue à un proxénète espagnol et à se retrouver dans un pays dont elle ne connaissait pas la langue. Elle décrit l'expérience du tout début de son expérience prostitutionnelle avec son premier client :

El hombre no fue excesivamente violento, como muchos con los que me encontraría después, pero me sentí tan utilizada... Mientras me dejaba hacer pensaba que no tenía otra manera de sobrevivir y que si era lista, si sabía administrarme bien, solo tendría que aguantar un poco hasta conseguir el dinero suficiente para saldar la deuda, salir de allí y llevar una vida normal<sup>36</sup>.

Il est également intéressant de noter que Schaffauser dénonce pareillement le double danger dans lequel vivent et exercent les TDS étrangères, et met en lumière le fait qu'au lieu de faciliter

---

<sup>35</sup> Anne Treffot, « L'immigration féminine roumaine en Espagne », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, vol. 21, 2020.

<sup>36</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.78 ; Traduction : « L'homme ne fût pas excessivement violent, comme le furent beaucoup de ceux que je rencontrerai après, mais je me suis sentie tellement utilisée... Pendant que je me laissais faire je me suis dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de survivre et que si j'étais maligne, si je gérais les choses correctement, je n'aurais à tenir le coup pendant quelques temps jusqu'à ce que je récolte l'argent nécessaire pour rembourser ma dette, partir d'ici et mener une vie normale. »

leur accession à l'obtention d'un titre de séjour, on punit les femmes qui se prostituent au lieu de dénoncer les injustices Nord-Sud.

### *c) Consentement et libre-arbitre*

La notion de consentement est complexe à analyser dans le cas de la prostitution. À première vue, si la personne a choisi de vendre ses rapports sexuels, on aurait tendance à penser qu'elle a consenti à ces rapports. Ce serait présumer qu'une personne fait le choix personnel de vendre ses services sexuels. Seulement, tout le monde ne s'accorde pas sur ce point. Cecilia Hofman et Claudie Lesselier affirment que le choix de se prostituer ne peut être fait librement dans l'environnement purement patriarcal dans lequel nous vivons<sup>37</sup>. Il serait même, à l'inverse, une reproduction du schéma patriarcal, selon elles. Il s'agit d'un argument également soutenu par Tiganus, qui s'exprime de nombreuses fois de manière explicite sur le sujet du consentement. Elle affirme que les TDS ne consentent pas de manière libre à se prostituer et qu'il ne s'agit que d'un moyen de survie et que donc il ne s'agit pas de véritable consentement. Cette phrase de son ouvrage résume bien son argument : « Someterse para sobrevivir no es consentir<sup>38</sup> ».

Hofman et Lesselier affirment également que le fait de visibiliser le groupe réduit de femmes privilégiées qui se prostituent par choix personnel serait en fait néfaste pour les femmes qui sont prostituées non pas par choix mais par nécessité ou bien de manière contrainte et qui représentent en réalité la majorité des TDS. Selon elles, mettre en avant quelques femmes qui ont une expérience positive de la prostitution car elles l'exercent de leur plein gré et dans des conditions confortables et privilégiées, reviendrait à invisibiliser l'expérience de toutes les autres TDS. Si nous faisons le lien avec nos ouvrages, l'argument avancé ici voudrait que la mise en lumière d'expériences comme celle de Becker invisibilise en fait les expériences comme celle de Tiganus. Becker décrit en effet son activité de TDS comme flexible et avec de grandes libertés. Tout d'abord, lorsqu'elle parle du Manège, elle mentionne le fait que les filles ne sont pas enfermées, bien qu'elle se rende compte que beaucoup d'entre elles (particulièrement les filles étrangères) ont été entraînées sous de fausses promesses qui s'avèrent décevantes : « Oui, c'est bien le genre de baratin qui a dû séduire la plupart des filles du Manège, même si elles ont l'air de déchanter aujourd'hui. De là à dire qu'elles n'ont pas le

---

<sup>37</sup> C.Hofman et C.Lesselier, « Sexe : de l'intimité au « travail sexuel », ou prostituer est-il un droit humain ? », *art. cit.*

<sup>38</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, *op. cit.*, p.126 ; Traduction : « Se soumettre pour survivre n'est pas consentir. »

choix, qu'elles sont coincées... Je crois la Hausdame quand elle me dit que les filles n'ont jamais un rond d'avance<sup>39</sup> ». Selon Becker, les TDS amenées depuis l'étranger sous de fausses promesses se retrouvent bien dans une situation qu'elles n'auraient pas imaginée mais elles restent libres et ne sont pas contraintes à rester dans les établissements dans lesquels elles se retrouvent. Elle fait le même constat, plus explicitement lorsqu'il s'agit de la Maison :

Il n'y a pas de barreaux aux fenêtres. Pas de verrous aux portes. Seulement des poignées à abaisser et, tout de suite après, la cour, la rue, le monde. Celles qui veulent partir se contentent de le faire, ce n'est pas la Maison qui les en empêchera<sup>40</sup>.

Lors de ses récits sur ses collègues elle mentionne d'ailleurs plusieurs filles qui, du jour au lendemain ne sont plus revenues car elles ne supportaient plus ce travail. Becker décrit donc un environnement où chaque TDS est libre de rester ou de partir, où les horaires sont flexibles et où chaque fille de la Maison y trouve son compte en fonction de sa vie et de ce qu'elle recherche.

Hofman et Lesselier approfondissent leur argument en affirmant que le fait d'écouter socialement la parole de ces quelques femmes qui se disent consentantes et heureuses de se prostituer renforcerait la violence faite à toutes les femmes qui sont contraintes de se prostituer. Cette perspective se rapporte à la vision prohibitionniste de la prostitution qui voudrait éradiquer cette activité sous toute ses formes puisqu'elle serait une reproduction d'un système fondamentalement oppressif. C'est ce que Lilian Mathieu affirme lorsqu'il tente d'exposer tous les aspects de cette activité et le débat idéologique qui y est rattaché<sup>41</sup>. Il évoque, pour illustrer le modèle abolitionniste, l'association du Mouvement du Nid (principale association abolitionniste en France) qui présente la prostitution comme une violence en tant que telle, niant la dignité humaine. Il n'y aurait donc pas de distinction à faire entre la prostitution « forcée » ou la prostitution « libre » puisque toute forme de prostitution serait une atteinte à la dignité humaine. Toujours selon cette perspective, il est donc impossible de consentir à se prostituer de manière libre et éclairée.

Tiganus évoque la notion de plaisir, en mentionnant un autre argument pro-prostitution qui est celui d'affirmer que les TDS prendraient du plaisir à vendre leurs services puisqu'elles ont des orgasmes lors des rapports avec leurs clients. Tiganus définit l'orgasme comme suit :

---

<sup>39</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.180.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p.290.

<sup>41</sup> L.Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, op. cit.

Hay muchos factores que lo desencadenan. Es una respuesta fisiológica a una estimulación física sobre un terreno mental y un orden social, económico, político y cultural que moldean el deseo y la excitación. ¿Ponemos en duda que quienes practican el BDSM llegan a sentir placer y a tener orgasmos? No. Simplemente esa no es la cuestión. El problema es erotizar la violencia, la cosificación y la tortura y que eso se convierta en la norma y el modelo replicable [...] No se puede reducir la sexualidad al orgasmo<sup>42</sup>.

Tiganus illustre grâce à son témoignage le fait que le plaisir sexuel ne soit en rien lié au consentement. Comme elle le dit, il s'agit d'une réponse physiologique naturelle et non d'un consentement donné par la personne concernée. Le consentement dans le cadre de l'activité de TDS est également évoqué par Becker dans son témoignage mais de manière plus implicite (elle n'emploie pas le terme « consentement ») :

Mon premier client... Si on entend par *premier client* le premier mec avec qui j'ai couché sans envie, pour lui faire plaisir, alors il faut remonter beaucoup plus loin que la Maison ou Le Manège. Je ne m'en souviens plus. C'est peut-être pourquoi, comme Hildie, je n'ai pas ressenti de choc ou de dégoût lorsqu'on m'a offert un cadre et un salaire pour ma résignation<sup>43</sup>.

Ce qu'exprime ici Becker, c'est qu'avoir des rapports qui ne sont pas pleinement consentis (puisque'elles n'en ont pas envie) semble être l'expérience universelle et inévitable de toutes les femmes. Par conséquent, se faire rémunérer et encadrer pour le faire revient à tirer un bénéfice de quelque chose que de toute façon nous serons amenées à faire gratuitement tôt ou tard dans notre vie de femme. Cet argument est proche de celui du continuum des échanges économico-sexuel de Tabet sur lequel nous reviendrons plus tard.

Cependant, Becker évoque également une grande difficulté de cette activité, qui est la perte ou la diminution de l'envie de rapports sexuels dans la sphère privée : « De la part de n'importe quelle autre fille, ça peut s'entendre, ne pas trop avoir envie, être fatiguée, avoir mal au ventre [...]»<sup>44</sup>. Elle compare ensuite le métier de TDS à celui de plombier car celui-ci doit, en plus de le faire comme emploi, réparer la plomberie de sa maison quand il y a un problème même s'il l'a déjà fait toute la journée.

---

<sup>42</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., pp. 165-166-167 ; Traduction : « Il y a beaucoup de facteurs qui le provoquent. Il s'agit d'une réponse physiologique à une stimulation physique basée sur un terrain mental et un ordre social, économique, politique et culturel qui façonnent le désir et l'excitation. Est-ce qu'on doute du fait que ceux qui pratiquent le BDSM ressentent du plaisir et ont des orgasmes ? Non. Ce n'est pas la question. Le problème réside dans l'érotisation de la violence, l'objectification et la torture et que tout ceci devienne la norme et le modèle reproduit [...] On ne peut réduire la sexualité à l'orgasme. »

<sup>43</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.298.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.242.

Elle conclut :

Ce n'est pas dramatique non plus, hein, je n'ai pas dit ça. Mais avant de faire ce boulot, ça t'arrivait souvent de te dire *Bon, finissons-en* en commençant à baiser ? De te laisser faire, et de te surprendre à vouloir le faire jouir le plus vite possible, comme si c'était là le but ultime, là où toute pression brusquement s'effondre ?<sup>45</sup>.

Becker explique donc qu'avoir des rapports qui ne sont pas pleinement consentis dans la sphère privée est une sorte d'obligation qu'il est important de continuer à remplir, même lorsqu'on est TDS et que donc l'envie de rapports est moins importante à cause de cette activité.

Le rapport au consentement et au libre-arbitre est moins abordé dans le texte de Becker. Mais dans les extraits qui l'évoquent, Becker exprime implicitement une opinion opposée à celle de Tiganus dans *La revuelta de las putas*. Mais le point commun que nous pouvons retrouver dans les deux témoignages, et qui est crucial dans notre recherche, est que les deux autrices parlent des rapports en tant que TDS comme étant des rapports qui ne sont pas pleinement consentis. Bien que Tiganus les décrive comme une violence et Becker plutôt comme un moyen de gagner sa vie même si l'on doit se forcer un peu, ni l'une ni l'autre ne parle de ces rapports (multiples dans la même journée) comme une forme de plaisir ou d'expérience agréable. Nous pouvons donc affirmer que Becker, sur la question du consentement défend plutôt la perspective réglementariste et l'autonomie des femmes à choisir de vendre leur corps. La perspective abolitionniste, que l'on peut rattacher au témoignage de Tiganus, se définit à l'inverse comme une vision qui défend les intérêts des femmes puisqu'elle les protège de toute forme d'exploitation de leur corps et de reproduction d'un schéma de domination patriarcale.

Mathieu évoque les critiques faites à cette perspective, notamment par Noah Zatz qui exprime que cette politique abolitionniste réduit les TDS à des victimes aliénées et a souvent tendance à se montrer moralisatrice en imposant ce qui serait la bonne sexualité, en définissant la vente de services sexuels comme immorale. Mathieu présente également le modèle réglementariste (ou néo-réglementariste en fonction des auteurs ou autrices qui en parlent) qui, à l'inverse, tend à instaurer des lois et des règles pour encadrer la prostitution afin qu'elle puisse exister mais de manière réglementée et a priori moins dangereuse pour les TDS<sup>46</sup>. Cette

---

<sup>45</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.243.

<sup>46</sup> L.Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, op. cit.

perspective suit donc le raisonnement inverse en présentant la prostitution comme un choix personnel qui peut être fait de manière éclairée et consentie.

#### *d) La notion de travail*

Le fait de définir la prostitution comme un travail, donc une activité professionnelle légitime, est également au cœur du débat socio-politique et féministe de la prostitution. Milena Chimienti retrace la naissance de cette opposition entre abolitionnisme et réglementarisme<sup>47</sup>. Elle évoque les mouvements féministes des années quatre-vingt qui militaient pour l'émancipation sexuelle des femmes et des minorités sexuelles (avec le début de la reconnaissance des mouvements queers). Chimienti explique que la prostitution était alors portée comme un moyen d'émancipation du schéma dominant du mariage hétérosexuel et de la famille. Selon cette perspective, que Chimienti raccorde au mouvement féministe libertaire de l'époque, le raisonnement serait que les femmes sont toutes amenées à échanger leur sexualité contre des avantages matériels ou symboliques à un moment au cours de leur vie et que le mariage en serait la représentation et le modèle dominant. C'est dans ce même raisonnement que Paola Tabet a proposé l'expression de continuum des échanges économico-sexuels<sup>48</sup> en référence à tous les échanges de services sexuels contre une forme de compensation (matérielle ou symbolique) dans les relations hétérosexuelles et qui s'étire du mariage à la prostitution, en passant par de nombreuses autres formes. Cette vision de la prostitution (pour Chimienti) défend l'idée qu'il s'agit en fait de la visibilisation et de la rémunération d'un travail sexuel qui n'est socialement accepté que lorsqu'il est fourni de manière gratuite et implicite, dont le mariage est le meilleur exemple. Tabet évoque le fait que les différentes expériences de prostitution seraient basées sur des inégalités de classe : d'un côté il y aurait des femmes blanches bourgeoises qui se marient au sein de leur classe sociale et obtiennent des privilèges importants, et de l'autre des femmes précarisées et souvent étrangères qui vendent leurs services sexuels pour améliorer leurs conditions de vie.

Becker rejoint une nouvelle fois la tendance réglementariste en décrivant l'activité de TDS comme travail légitime, bien qu'épuisant et difficile : « Pute est un travail qui [...] »<sup>49</sup> ; « Ce métier en appelle à la capacité des femmes [...] »<sup>50</sup>, etc... Lorsqu'elle évoque les différences entre ce métier et les autres, elle parle du fait qu'il est plus difficile à assumer, plus éreintant

---

<sup>47</sup> M. Chimienti, « Prostitution – une histoire sans fin ? », *art. cit.*, pp. 11-20.

<sup>48</sup> Paola Tabet, *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2005.

<sup>49</sup> E. Becker, *La Maison*, *op. cit.*, p.270.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.241.

physiquement et intimement. Elle mentionne aussi le fait qu'il est difficile de préserver une vie sexuelle normale sur le côté. Elle compare le métier de TDS à des emplois précaires :

Bien sûr que c'est moins tragique d'être à la Maison que chez Lidl à s'escrimer pour un salaire risible ; la seule supériorité de la caissière sur la pute, c'est de pouvoir dire sans rougir ce à quoi elle occupe ses journées. Quoique sans rougir... Peut-être que le jour où on offrira aux femmes des boulots convenablement payés, elles n'auront plus l'idée de baisser leur culotte pour compléter leurs fins de mois – et le monde ira mieux alors, non ? Ou la morale ?<sup>51</sup>

Avec cet extrait, nous avons le résumé de l'opinion tranchée de Becker. Finalement, elle estime que se prostituer (dans de bonnes conditions, nuance importante) n'est pas pire que de devoir prendre un emploi précaire aux conditions extrêmement difficiles comme le font des milliers de femmes. Mais même dans l'idéal où toutes les femmes auraient accès à un emploi décent, Becker évoque l'idée de morale comme problème central de la prostitution. Pour elle, c'est plutôt l'idée que les femmes puissent vendre leur corps et gagner leur vie par ce moyen qui dérange l'opinion publique.

Cependant, Becker est consciente que les conditions de travail sont particulièrement confortables à la Maison et elle en a eu l'exemple concret avec son expérience au Manège. Elle évoque la vie d'une de ses collègues, Birgit, qui refuse une grande partie des clients pour se contenter de ses quelques habitués : « Et ça lui suffit amplement parce qu'il est évident que Birgit n'est pas vénale, c'est un peu de confort supplémentaire qu'elle vient chercher ici, cinq jours par semaine, de dix à seize heures [...] »<sup>52</sup> Il s'agit donc bien pour l'autrice d'un métier que l'on peut exercer comme une activité professionnelle secondaire pour accéder à plus de confort et sans trop d'inconvénients. Elle insiste également sur le fait que les femmes qui exercent ce métier ne sont pas des femmes dans des situations d'extrême pauvreté mais des femmes comme les autres : « Il n'est pas besoin, pour se prostituer, d'être acculée par la misère ou complètement cinglée, ou sexuellement hystérique ou affectivement démunie. Il suffit simplement d'en avoir assez de trimer pour n'acheter que le strict nécessaire<sup>53</sup> ». Selon Becker, les TDS sont donc la représentation des nombreuses femmes de la classe moyenne qui ne gagnent pas bien leur vie, sans être dans une situation d'extrême pauvreté, et qui veulent et peuvent améliorer leur situation grâce à la prostitution.

---

<sup>51</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, pp.254-255.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.228.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p.254.

La perspective abolitionniste, comme expliqué par Mathieu, nie cette notion de travail puisque la prostitution serait exercée uniquement par nécessité par des femmes ou des personnes en situation de grande précarité et donc comme un moyen de survie. Bien que des métiers pénibles soient exercés par contrainte, pour survivre, l'argument ici est de dire qu'il s'agit d'une activité de survie qui ne préserve pas la dignité humaine de celles et ceux qui l'exercent. Cette activité ne peut donc pas, selon le mouvement abolitionniste, être considérée comme un travail légitime reconnu comme tel par l'ensemble de la société. Les arguments de Tiganus dans son ouvrage rejoignent cette perspective. L'autrice est contre cette appellation et reprend sa comparaison aux camps de concentration lorsqu'il s'agit de la notion de travail : « En la entrada a los campos de concentración nazis ponía “El trabajo os hará libres”<sup>54</sup> ». Tiganus explique qu'effectuer un travail pour survivre, parce qu'on n'a pas le choix ne devrait pas être considéré comme un travail légal. Elle estime même que cette appellation est dangereuse car elle banalise la prostitution et les violences qui l'entourent :

Por ejemplo, lo que la mayoría de la gente y los medios no saben es que la expresión “trabajador/a sexual” fue inventado en las ochenta por un grupo de proxenetas condenados y otras personas con intereses financieros directos o indirectos en el comercio sexual. Acuñaron este término para normalizar la prostitución. La prostitución no es ni “sexo” ni “trabajo”, sino violencia sexual de hombres contra mujeres<sup>55</sup>.

Il s'agit donc bien pour Tiganus d'une violence par essence et non d'un travail légitime dans lequel on trouverait parfois des formes d'exploitation. Hofman et Lesselier évoquent également cet argument et l'approfondissent en expliquant que dans le cas de la prostitution, les femmes les plus précarisées sont les plus en danger<sup>56</sup>. Effectivement, comme nous l'avons vu dans la partie traitant de la violence, si une TDS exerçant dans un environnement privilégié refuse certaines pratiques puisqu'elle estime que c'est son travail et que donc elle est en droit d'en choisir les conditions, les clients se tourneront vers des femmes plus précarisées qui, puisque leur survie en dépend, accepteront les pratiques les plus dangereuses et les plus dégradantes (comme de pratiquer la pénétration sans préservatif ou bien prêter leurs services dans des ruelles ou des endroits dangereux par exemple). Le souhait de reconnaître cette activité

---

<sup>54</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.158 ; Traduction : « À l'entrée des camps de concentration nazis on pouvait lire “Le travail vous rendra libres”. »

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.152 ; Traduction : « Par exemple, ce que la plupart des gens et des médias ignorent c'est que l'expression “travailleur/euse du sexe” a été inventée durant les années quatre-vingt par un groupe de proxénètes condamnés et d'autres personnes avec des intérêts financiers directs ou indirects dans le commerce sexuel. Ils ont inventé ce terme afin de normaliser la prostitution. La prostitution n'est ni du “sexe” ni du “travail”, sinon une violence sexuelle des hommes perpétrée contre les femmes. »

<sup>56</sup> C.Hofman et C.Lesselier, « Sexe : de l'intimité au « travail sexuel », ou prostituer est-il un droit humain ? », art. cit.

comme un travail légitime est donc porté par le mouvement libertaire ou réglementariste, mais doit être nuancé par les arguments abolitionnistes qui mettent en lumière les TDS en situation de précarité extrême qui récupèrent les clients refusés par les TDS reconnues dans leur métier et protégées par certaines limitations et réglementations.

À souligner que pour certains défenseurs de la réglementation, comme Schaffhauser, ces inégalités sont existantes mais de la même manière que dans les autres sphères professionnelles où la compétition est toujours présente et où les personnes les plus précaires récupèrent toujours le travail que les plus privilégiés refusent de faire. Un dernier argument avancé par Becker est celui de l'utilité du métier de TDS : « Ce n'est pas ainsi que devraient être considérées des femmes qui se servent, pour le bien public, d'une partie de leur corps que des nanas comme Jana n'utilisent que pour faire pipi<sup>57</sup> ». Selon l'autrice il y a donc une fonction importante au métier de TDS, comme une sorte d'exutoire à la sexualité des hommes. Il s'agit donc, selon Becker, d'un emploi comme les autres, qui peut permettre à toutes les femmes d'améliorer leur situation et qui est utile aux hommes. Nous observons que les enjeux de la notion de travail ne sont pas les mêmes selon la perspective abolitionniste ou réglementariste.

#### *e) Le facteur économique*

Nous avons déjà évoqué la perspective de Tabet, notamment avec son concept de continuum des échanges économico-sexuels. Un des chapitres de cette recherche sera consacré entièrement au concept de marchandisation des corps et notamment à la perspective du féminisme matérialiste sur la prostitution. Mais pour contextualiser ce prochain chapitre, nous allons déjà présenter les idées de différent·e·s auteur·ices sur le sujet, dont les autrices de nos deux témoignages. En plus de cette notion de travail assimilée ou non à l'activité de prostitution, le fait de vendre ses services sexuels, comme l'explique Tabet, implique un échange contre de l'argent ou des avantages matériels ou symboliques. Il s'agit donc d'un phénomène qui met en place une économie et influence le système économique des pays où il prend place. Nous avons parlé du caractère jugé essentialiste des arguments pro-prostitution par certaines autrices, notamment celui de définir les besoins sexuels des hommes comme primordiaux. Hofman et Lesselier identifient le capitalisme comme facteur de cette vision du besoin des hommes de consommer les corps des femmes. Effectivement, elles dénoncent la construction d'une surconsommation et d'une satisfaction immédiate à tous nos désirs (et encore plus ceux des

---

<sup>57</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.191.

hommes) qui aurait intensifié le phénomène prostitutionnel. La prostitution serait donc devenue un commerce comme les autres, avec les femmes pour objets de consommation.

Le féminisme abolitionniste veut éradiquer toute forme de prostitution puisque celui-ci considère le corps comme une entité non-marchande qui ne peut entrer dans la logique capitaliste. Tiganus argumente dans ce sens dans son témoignage. Elle explique que ce phénomène est engendré par la logique marchande et la sexualisation toujours plus forte du corps des femmes à travers la publicité, les médias, la pornographie, etc... Mais Tiganus insiste sur le fait que ce phénomène est dangereux puisqu'il objectifie les corps et qu'il amplifie donc la culture du viol. La marchandisation des corps représente donc pour l'autrice un phénomène sociétal engendré par la logique capitaliste qui s'étend à tous les aspects de notre vie humaine mais qui représente un danger pour la dignité humaine. Tiganus affirme : « Sin embargo, en la prostitución la violencia sexual queda justificada por el intercambio de dinero<sup>58</sup> ». L'échange économique opéré dans la prostitution semble donc, dans l'imaginaire collectif, justifier cette marchandisation et les violences qui s'y retrouvent.

L'autre versant du féminisme, dans la logique réglementariste, veut laisser libre à chacune le choix de marchandiser les services de son propre corps et prône une désacralisation du corps et en particulier du corps des femmes. C'est également ce que Becker fait comprendre dans son témoignage. Selon elle, la sexualité des femmes et leur corps doivent être désacralisés et dédramatisés. Comme nous l'avons déjà évoqué, Becker, à travers son témoignage, décrit la prostitution comme une manière pour ses collègues de vivre de manière plus confortable et bien que certains aspects de ce métier soient pénibles, il reste une manière pas trop difficile de gagner de l'argent. Lorsqu'elle écrit à propos de son départ du Manège (car l'environnement qu'il représente ne lui plaît pas) elle mentionne l'argent : « Peut-être que je ne vois pas comment le sexe, qui est la plus grande joie sombre et claire de la vie humaine, devrait être glauque sitôt qu'il est tarifé<sup>59</sup> ». Il semble que pour Becker, le fait de vendre ses services sexuels soit une perspective qu'il faut dédramatiser. Elle explique également plus loin, que contrairement à un imaginaire des TDS qui se sentent sales et humiliées, elle n'a jamais ressenti de honte ou de dégoût :

Mais je l'ai fait. Et ça ne m'a pas empêchée, après, de m'enfiler un sandwich aux œufs et quarante pages de Nicholson Baker, ça ne m'a pas empêchée de dormir comme une brique

---

<sup>58</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.107 ; Traduction: « Toutefois, dans la prostitution la violence sexuelle reste justifiée par l'échange contre de l'argent. »

<sup>59</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.192.

la nuit suivante. Est-ce que c'est ça, le problème ? J'aurais dû en perdre le boire et le manger, faire des cauchemars horribles. J'aurais dû me regarder dans le miroir en me disant : *Voilà ce que tu es, une pute*<sup>60</sup>.

Becker soutient l'idée que la prostitution puisse être un emploi sans drame, exercé de manière détachée et déculpabilisée par les femmes. L'autrice se lie donc à nouveau de manière implicite aux idées du réglementarisme qui défend une perspective de libre-arbitre et qui dénonce le fait de brider la sexualité des femmes dans la perspective abolitionniste.

Lavallée rappelle que la prostitution est une économie à elle seule qui rapporte des milliards de dollars, notamment dans les pays d'Asie du Sud Est où le tourisme sexuel des occidentaux est très actif et lucratif. Elle mentionne aussi la constante précarité des femmes par rapport aux hommes : à l'échelle mondiale, bien que les écarts varient grandement entre certains pays, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes et sont plus souvent en situation de précarité. L'autrice souligne qu'une étude a démontré que, meilleur est le niveau de vie pour les femmes, moins l'activité prostitutionnelle est importante<sup>61</sup>. Ces arguments semblent démontrer que l'hypothèse de l'idéologie abolitionniste selon laquelle les femmes se prostituent avant tout pour survivre pourrait être valide. Mais Becker se positionne à l'opposé de cette idée, puisqu'elle évoque le fait de gagner de l'argent de manière plus ou moins facile grâce à la prostitution (même si elle mentionne avant tout qu'elle a exercé pour l'expérience et non pas pour l'argent) :

[...] mais on sait bien, toi et moi, que tant qu'on est jolies et fortes, tant que ça nous amuse et nous flatte, cet argent ne nous demandera que peu d'efforts – voilà ce que j'appelle *facile*, j'ai le droit, moi, d'utiliser ce mot. Tant qu'une partie significative de nous-mêmes est nourrie par l'attention des hommes, par leur désir, tant qu'on se sent payées pour être belles et intelligentes, cet argent nous paraît facile<sup>62</sup>.

Deux choses importantes sont mentionnées dans cet extrait : le fait que Becker ait vécu le fait de vendre ses services sexuels comme de l'argent plus ou moins facilement gagné, et le fait que l'attention et l'admiration des hommes soient pour elle une source de plaisir et un facteur facilitateur de son activité de TDS. Mais il faut garder à l'esprit que même Becker parle de cette phase de facilité et d'amusement comme d'une phase éphémère et elle mentionne que personne ne voudrait exercer ce métier toute sa vie. Becker exprime donc un rapport déculpabilisé et

---

<sup>60</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.299.

<sup>61</sup> D.Lavallée, « Prostitution : profession ou exploitation », art. cit.

<sup>62</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, pp.240-241.

presque détaché à l'argent et au fait que la vente de son corps ne soit pas une expérience traumatisante ou difficile pour toutes les femmes.

Mathieu expose les idées de plusieurs auteurs sur la question de l'échange économique de la prostitution que nous pouvons relier au point de vue de Becker<sup>63</sup>. Notamment Colette Guillaumin qui, dans le même sillage, parle de la notion de sexage qui est l'appropriation illimitée du corps des femmes par les hommes à la fois dans le mariage, mais aussi partout et tout le temps avec par exemple, la prostitution. Cependant, Mathieu critique cette perspective en affirmant que les femmes mariées ne subissent pas les stigmates violents avec lesquels vivent les TDS. Mais Gail Pheterson, sociologue américaine (citée par Mathieu à nouveau) argumente dans l'autre sens en affirmant que justement, les stigmates de la « pute » ou de la « salope » ne sont pas infligés qu'aux TDS, mais bien à toutes les femmes dont la sexualité est jugée déviante ou immorale. La figure de la TDS et sa stigmatisation serait donc un moyen de contrôler la sexualité des femmes et de la brider au mariage, sous la domination masculine. Nous pouvons relier cet argument à la question de la morale soulevée par Becker comme nous l'avons mentionné plus tôt. Becker se demande si le problème ne réside pas plutôt dans une morale misogyne qui voudrait brider la sexualité des femmes, plutôt que dans les problèmes amenés par le mouvement abolitionniste (comme les conditions de travail ou les violences subies).

À travers ces sous-thèmes de la prostitution qui en sont des facteurs ou des aspects, nous avons pu introduire les principales idées développées dans les deux ouvrages de notre corpus sur l'activité de prostitution. Il ressort que Tiganus milite pour un abolitionnisme de la prostitution. Dans son ouvrage, elle se définit elle-même comme appartenant au mouvement abolitionniste et à ses revendications :

Las abolicionistas tenemos un agenda clarísima: pedimos una Ley Abolicionista del Sistema Prostitucional y de Atención Integral a Personas Prostituidas, que incluya la descriminalización de las mujeres prostituidas, así como la reparación económica, acceso a la vivienda, acompañamiento psicosocial, asesoramiento jurídico, formación, terapia y trabajo. Esos son derechos para nosotras<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> L.Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, op. cit.

<sup>64</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.246 ; Traduction : « Nous les abolitionnistes avons un programme clair : nous demandons une loi abolitionniste du système prostitutionnel et d'attention intégrale aux personnes prostituées, qui inclue la décriminalisation des femmes prostituées, ainsi que la réparation économique, l'accès au logement, à l'accompagnement psycho-social, au conseil juridique, à la formation, à la thérapie et au travail. Il s'agit de nos droits. »

Nous identifions une appartenance claire au mouvement abolitionniste. Tiganus considère que la prostitution est un système par essence dangereux puisqu'il véhicule des violences extrêmes et inévitables, il est le facteur d'enlèvements de jeunes filles et de leur trafic à travers l'Europe, il renforce la culture du viol et l'objectification du corps des femmes et il engendre une idée erronée de la notion de travail légitime. Il est toutefois important de signaler qu'une branche du féminisme exclut explicitement les TDS de la lutte féministe, car elle considère que vendre ses services sexuels va à l'encontre du féminisme et ne cherche donc pas à les protéger<sup>65</sup> (en lien donc avec l'idée politique du prohibitionnisme). Il s'agit du mouvement SWERF (*sex worker exclusionary radical feminism*), mouvement auquel Tiganus ne s'allie pas puisqu'elle affirme certes que la prostitution est une violence et non une émancipation, mais au contraire elle invite les TDS à s'allier à la lutte féministe. Becker, quant à elle, développe l'idée d'une prostitution choisie et libre. Elle argumente et défend une sexualité libre et déculpabilisée qui peut être tarifée et commercialisée. Elle défend l'idée que vendre ses services sexuels est un travail légitime, avec ses aspects pénibles et ses aspects négatifs mais qu'il s'agit d'un travail qui peut apporter un confort ou une situation financière plus stable pour les femmes qui ne gagnent pas bien ou pas assez bien leur vie, sans qu'il s'agisse forcément de femmes dans des situations de grande précarité. Becker, sans le dire explicitement dans son ouvrage, rejoint l'idéologie réglementariste qui veut permettre aux TDS d'exercer leur activité dans un cadre sécurisant et réglementé.

À travers ce premier chapitre, nous avons tenté d'exposer les principales idéologies de la prostitution. Nous avons également mis en lien ces idéologies avec notre corpus et nous en avons dégagé les idées principales sur l'activité de TDS. Nous avons pu observer que derrière le débat continu entre la légalisation et l'abolition de la prostitution, se trouvaient des thèmes intrinsèquement liés à ce phénomène qui élargissent le débat binaire entre réglementarisme et abolitionnisme. Notamment lorsqu'il s'agit de représentation et de contrôle du corps des femmes, une thématique sur laquelle nous reviendrons en profondeur dans notre troisième chapitre. Chacune des autrices amène son point de vue à travers l'écriture de son récit personnel. Le deuxième chapitre de cette recherche sera dédié à l'analyse en profondeur des objectifs sous-jacents de Becker et Tiganus à travers leur choix de publier leur vécu sous forme littéraire. Nous allons tenter de déterminer si le but supposé des autrices est de publier un témoignage

---

<sup>65</sup> Thekla Morgenroth, Teri A. Kirby, Miriam K. Zehnter, Michelle K. Ryan, « Sex Wars and TERF Wars: The Divisiveness of Who is Included in Feminism », *Sex Roles*, vol. 90, 2024, pp.676–705.

d'expérience de prostitution afin d'exposer leur point de vue politique ou féministe ou s'il est d'une autre nature, plus complexe.

## Chapitre 2 : Le témoignage littéraire

### 2.1) Histoire et genre testimonial

Le témoignage est un genre relativement jeune dans l'histoire de la littérature. Comme l'expliquent Frédérik Detue et Charlotte Lacoste<sup>66</sup>, on ne témoignait pas en littérature avant la Première Guerre mondiale, dont de nombreux soldats témoignèrent par écrit. Le témoignage est ensuite devenu un genre littéraire à part entière, notamment avec les témoignages de déportés dans les camps durant la Seconde Guerre mondiale. Primo Levi est un des témoins dont les écrits furent cruciaux dans le développement du genre<sup>67</sup>. Le fait que ces moments soient des moments clés dans la création du genre du témoignage est dû au sentiment d'intolérable face à des événements politiques d'une grande violence. Detue et Lacoste expliquent que l'expansion de la presse de cette époque pousse les témoins à partager leur expérience afin de conscientiser le reste de la population. Le fait de passer sous silence ces violences à grande échelle paraît intolérable pour les témoins, ce qui est nouveau d'un point de vue historique. Ce qui est vital pour les témoins ce n'est pas seulement que les événements ne soient pas oubliés, mais surtout qu'ils ne soient pas réécrits ou censurés dans l'histoire. Ce qui se présente alors comme nécessaire, c'est le fait d'apporter la preuve historique de la vérité des expériences vécues afin qu'elles soient prises en compte dans l'écriture de l'Histoire.

Un ouvrage récent et pertinent pour ce chapitre de notre recherche est *L'Écriture du Témoignage. Récits, Postures, Engagements*<sup>68</sup>, qui rassemble les écrits de plusieurs auteurs et autrices. Dans cet ouvrage, sur lequel nous reviendrons à travers ce chapitre, chaque auteur et autrice s'intéresse à un cas spécifique de témoignage et en analyse les caractéristiques et leur rapport au genre littéraire testimonial. Dans l'introduction commune de l'ouvrage, les auteur·ices dégagent deux traits fondamentaux du témoignage : sa dimension éthique et son authenticité, qui est essentielle au genre. D'un point de vue historique, les auteur·ices affirment que, juste après la Seconde Guerre Mondiale, dans les années quarante et cinquante, la société n'est pas prête à recevoir les témoignages des horreurs vécues pendant la guerre, notamment à cause de la responsabilité collective de ces atrocités. Ce sont seulement plusieurs décennies

---

<sup>66</sup> Frédérik Detue et Charlotte Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature », *Europe*. Revue littéraire mensuelle, 2016, Témoigner en littérature, 1041-1042, pp.3-15

<sup>67</sup> Joanna Teklik, « Comment le témoignage devient une œuvre littéraire : Le cas de Robert Antelme et de Primo Levi. » *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 33, 2006, pp.49-63.

<sup>68</sup> Isabelle Meuret, Hubert Roland, Grazia Berger, Chiara Nannicini. *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*. Bruxelles, Belgique : Peter Lang Verlag, 2022.

plus tard que le statut du témoin va changer et que leurs voix commenceront à être écoutées et valorisées. Ce sont d'abord les témoignages de la Shoah qui seront mis en valeur et reconnus.

Mais les auteur·ices précisent que ces témoignages ont été suivis par des témoignages d'autres événements qui n'étaient plus seulement écoutés mais conservés comme outil et héritage pour les générations futures. Les auteurs précisent que, puisque le témoignage doit apparaître authentique et relater des événements que la collectivité peut entendre, il n'a d'abord été accepté que s'il était écrit par un homme, âgé et parlant la langue du pays concerné. Les autres témoignages n'étaient pas considérés comme légitimes. Beaucoup de témoignages de femmes, par exemple, ont été discrédités dans un premier temps à cause de la misogynie, dont ceux de Charlotte Delbo ou Simone Weil. Certains témoins (dont des femmes ou des hommes qui ne parlent pas la langue) se voient alors voler leur témoignage qui est modifié ou dénaturé. Les auteur·ices concluent que, pour que le témoignage soit jugé légitime, il faut que l'auteur ou l'autrice se soit vu attribuer le statut de porteur d'un message légitime. Sans ce qu'ils nomment la scène d'énonciation mise en place par la collectivité pour le témoin, son témoignage sera remis en doute.

Le témoignage est donc né durant le XXe siècle, à la suite de plusieurs événements historiques ayant traumatisé ceux qui les ont vécus directement mais également le reste de la société qui y a participé indirectement de manière collective. Le témoin apparaît donc comme une personne dont le récit est nécessaire afin de déterminer la véracité historique mais également afin de préserver la mémoire des expériences vécues. Nous allons voir que, bien que le témoin commence à être écouté et valorisé socialement, un scepticisme et une méfiance continuent d'exister à son encontre. La notion de vérité est floue et subjective et c'est pourquoi la parole du témoin est souvent remise en question. Il apparaît également que le genre testimonial a été réservé en grande partie aux témoins de guerres et des atrocités de la Shoah durant le XXe siècle, ce qui s'explique par l'occultation collective de ces événements mêlée à son importance de mémoire historique pour les témoins. Nous pouvons alors nous demander si le témoignage, par essence, est nécessaire à la société ou bien s'il peut être un projet exclusivement personnel. Nous approfondirons cette question lorsque nous aborderons les différentes fonctions du témoignage. Mais nous pouvons déjà identifier notre corpus comme des témoignages.

En effet, bien que Becker et Tiganus ne soient pas témoins d'événements historiques perçus collectivement comme des atrocités, elles prennent la parole à propos d'un phénomène social qui touche à un aspect sociétal polémique : la prostitution et, par extension, la sexualité

féminine. Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, les débats féministes actuels tournent notamment autour du corps féminin et de la limite entre la réappropriation par les femmes de celui-ci et la responsabilité collective et morale de l'usage de sa sexualité comme ressource économique. Nous pouvons donc dire qu'il y a une mise en place sociale d'une scène d'énonciation pour intégrer au genre testimonial le sujet de la prostitution. Il ne s'agit cependant pas d'un témoignage de guerre, mais bien de témoignages littéraires. Nous verrons que Becker use de procédés littéraires dans son texte qui sont absents chez Tiganus qui centre son témoignage sur d'autres fonctions que nous exposerons en détails. Le fait de publier un témoignage d'une expérience vécue, en y exposant de manière plus ou moins explicite des objectifs autres que de simplement intégrer un événement au récit de l'Histoire, rattache nos textes au genre du témoignage littéraire qui s'élargit.

Très différents, nos deux textes pourraient être liés à deux sous-catégories du témoignage. Le texte de Becker, usant de procédés littéraires tout en se positionnant comme observatrice d'un univers qu'elle décrit avec précision, peut être lié au journalisme littéraire exposé par Isabelle Meuret<sup>69</sup>. Il s'agit d'un genre anglo-saxon longtemps nié au sein de la littérature française qui différencie traditionnellement la littérature en tant que fiction et le journalisme comme vérité immédiate et objective. L'ouvrage de Tiganus s'apparente plutôt à l'écriture militante qui peut prendre la forme d'un témoignage, comme dans son cas. Il s'agit alors de faire passer un message politique à travers l'exposition de sa propre expérience.

## 2.2) La nature du témoignage et le statut du témoin

### *a) Le gage de vérité*

Le statut du témoin qui veut faire reconnaître son expérience est crucial dans la réception de celui-ci. Le témoignage, comme mentionné plus haut, se doit par essence de relater une expérience réelle. Sans ce contrat de vérité, le témoignage ne peut exister. Michael Riffaterre, dans « Le témoignage littéraire <sup>70</sup> », explique que le témoignage est gage d'authenticité et que la dimension littéraire qui s'y ajoute, même si elle peut paraître paradoxale puisqu'elle est plutôt associée à la fiction, renforce l'effet de réel. Le témoignage est réel et il s'agit d'un contrat de vérité qui certifie que même si les événements racontés s'apparentent à l'incroyable, le lecteur sera incité à y croire puisque l'auteur raconte ce qu'il a vu ou vécu. Le témoin est non seulement

---

<sup>69</sup> I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

<sup>70</sup> Michael Riffaterre, « Le témoignage littéraire », *Romanic Review*, vol. 93, n° 1, Jan-Mar 2002, pp. 217-235.

observateur mais parfois observateur engagé dans les événements auxquels il assiste. L'observateur doit tenter de rester objectif face à ce qu'il observe même s'il y est impliqué. C'est ce que Catherine Coquio, mentionnée par Corinne Grenouillet dans « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire<sup>71</sup> », lie aux deux fonctions du témoignage qu'elle dégage : l'attestation des faits et la révélation d'une vérité. Grenouillet insiste sur la fonction dialectique du témoignage puisqu'il tend à faire comprendre quelque chose au lecteur à travers sa véracité. Elle explique que les témoignages militants ont pour vocation de parler pour un groupe de personnes dans une situation difficile, dans son travail (sur lequel nous reviendrons plus loin) il s'agit de l'emploi précaire. Il y a également une volonté de dévoiler ce qui nous est caché mais qui nous entoure. Par exemple, ce qui nous est caché derrière les emplois précaires que nous côtoyons ; la pénibilité et la souffrance invisibilisées. Le travail du sexe, tout comme les emplois précaires étudiés par Grenouillet, comporte des souffrances et des violences souvent invisibilisées. Ces deux types de témoignage promettent donc un dévoilement d'une vérité qui nous est cachée.

Le témoin, selon Riffaterre, doit rester fidèle à la réalité et préserver ce qu'il nomme l'effet de réel<sup>72</sup>. Il doit émouvoir le lecteur, en faire un sympathisant de la cause qu'il sert tout en faisant un texte plaisant à lire comme une fiction. Riffaterre précise que le lecteur est conscient que le témoin, à travers son témoignage cherche à prouver quelque chose, donc il se méfie et cette méfiance représente le plus grand obstacle à l'effet de réel recherché. La solution à ce problème, selon l'auteur, c'est l'imprévisible. Ce sont les éléments qui s'éloignent du scénario auquel le lecteur s'attendait. Ils peuvent être des détails mais ce sont ces éléments qui créent ce qu'il appelle l'effet de vraisemblable. Dans le témoignage de Tiganus, nous pouvons identifier le passage du tatouage fait sur son corps de force par son compagnon comme un élément auquel le lecteur ne s'attendait pas : « Me emborracharon y cuando desperté al día siguiente me encontré con el logo de la marca BMW tatuado en la ingle izquierda<sup>73</sup> ». Certes, la violence fait partie intégrante de l'expérience de Tiganus et de l'imaginaire collectif par rapport au quotidien des TDS. Mais ce passage du tatouage forcé est d'une telle violence et d'une telle précision qu'il se démarque dans le témoignage. Riffaterre souligne que de tels passages, paraissant non-calculés, renforcent la crédibilité de l'autrice.

---

<sup>71</sup> Corinne Grenouillet, « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire », *La Licorne - Revue de langue et de littérature française*, Dire le travail, vol. 103, 2012, pp.73-88.

<sup>72</sup> M. Riffaterre, « Le témoignage littéraire », *art. cit.*

<sup>73</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, *op. cit.*, p.85 ; Traduction : « Ils m'ont soûlée et lorsque je me suis réveillée le lendemain je me suis retrouvée avec le logo de la marque BMW tatoué sur l'aine gauche. »

Le lecteur, toujours selon Riffaterre, interprète donc ces éléments comme réels et son contexte entier paraît alors authentique. Il explique par exemple que, dans un texte dramatique, un ou plusieurs éléments comiques rendront le tout plus crédible et détourneront les suspicions de manipulation du lecteur et l'impression d'un texte trop calculé ou construit dans une intention précise. Ce contraste humoristique peut venir d'un commentaire de l'observateur (l'auteur), d'un personnage de l'action, ou d'une ironie du sort. Les traits d'humour sont un élément que nous retrouvons dans le témoignage de Becker. Par exemple, lorsqu'elle décrit un client qui la rebute et dont elle n'a pas envie mais pour qui elle se force (ce qui pourrait représenter une situation plutôt triste ou dramatique) : « Gras, dégarni au sommet, le restant de ta chevelure noire ramenée sur le crâne dans une tentative piteuse de n'avoir pas l'air chauve, sanglé dans un costume trop petit, étranglé par une ceinture à l'utilité toute relative – quel fier équipage nous formions<sup>74</sup> ! ». Cette moquerie et ce ton ironique de Becker dans un contexte de prostitution est inattendu pour le lecteur. Cette rupture, qui crée chez le lecteur un effet d'authenticité est appelé par Riffaterre le contraste vraisemblabilisant<sup>75</sup> et apparaît donc dans nos deux ouvrages.

### b) *Écriture et fiabilité du témoin*

Nous pouvons observer un élément supplémentaire qui distingue la forme des deux témoignages de notre corpus : ils n'ont pas été écrits de la même manière. Effectivement, Becker mentionne explicitement dans son texte avoir commencé la rédaction de son livre au moment même de son activité prostitutionnelle : « J'ai donc commencé ma carrière et ce livre au Manège<sup>76</sup> [...] », alors que Tiganus explique avoir entamé son processus de témoignage des années après la fin de son expérience de prostitution. Ses années de prostitution ont eu lieu tôt dans sa jeunesse et elle explique avoir entamé son processus de témoignage en 2016 (Tiganus est née en 1984 et a commencé à se prostituer vers 18 ans) : « Aparte de haber sobrevivido, hago algo más : testifico. Lo hago públicamente desde 2016<sup>77</sup> ». Fransiska Louwagie, dans « Des cris par-delà le silence : témoignage & littérature<sup>78</sup> », souligne la différence entre les témoignages écrits au moment des faits, dans lesquels le témoin s'adresse à un lecteur futur hypothétique, et les témoignages écrits ultérieurement aux événements, dans lesquels le témoin

<sup>74</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.201

<sup>75</sup> M. Riffaterre, « Le témoignage littéraire », art. cit., p.223.

<sup>76</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.143

<sup>77</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.17 ; Traduction : « Outre le fait d'avoir survécu, je fais quelque chose de plus : je témoigne. Je le fais de manière publique depuis 2016. »

<sup>78</sup> Fransiska Louwagie, « Des cris par-delà le silence : témoignage & littérature », *Acta fabula*, vol. 9, n° 7, Notes de lecture, Juillet-Août 2008.

revient sur les événements et sur la personne qu'il ou elle était au moment des faits. Louwagie explique que, dans les deux cas, la relation entre passé et présent est au centre de l'écrit du témoignage. Mais, comme nous le verrons avec les fonctions du témoignage, l'ouvrage de Tiganus comporte une dimension thérapeutique pour faire face à des traumatismes laissés par son expérience. Becker, dans un tout autre registre, se place dans une perspective expérimentale et artistique.

Cette différence entre nos deux témoignages démontre qu'en fonction du statut du témoin et de son vécu, l'écriture de son témoignage sera différente. Dans l'ouvrage collectif *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*<sup>79</sup>, les auteur·ices soulignent cette différenciation d'écriture par rapport au statut du témoin, notamment en comparant les différents témoins analysés dans leur ouvrage. Ils expliquent qu'un journaliste (la dimension journalistique est analysée en détails dans le chapitre d'Isabelle Meuret) s'exprime autrement qu'un auteur expérimenté ou qu'une personne sans formation littéraire. Le témoin direct (nos deux autrices sont des témoins directs) va souvent écrire ce dont il se souvient pour ensuite, dans un second temps, réécrire son témoignage de manière littéraire et transposer son témoignage dans un genre précis (poésie, roman, autobiographie, etc...)

Le témoignage peut donc être plus ou moins direct ou indirect. C'est le cas, comme nous l'avons déjà mentionné, du texte de Becker. Bien que celle-ci ait commencé sa mise à l'écrit de son expérience au moment même des événements, elle a dans un second temps retravaillé son texte jusqu'à sa forme publiée. Son écriture d'auteure déjà expérimentée se différencie également de celle de Tiganus qui ne dispose pas de formation littéraire ou d'expérience de publication. Nous verrons plus tard que l'écriture diffère par rapport aux procédés littéraires utilisés ou non par l'autrice. Le statut du témoin, son écriture et sa fiabilité sont donc distincts entre nos deux témoignages. Comme mentionné plus tôt, le lecteur de témoignage est conscient de l'intention du témoin de le convaincre de son point de vue. Nous pouvons donc supposer que le lecteur sera plus méfiant de l'écriture travaillée et expérimentée de Becker, comparée à l'inexpérience de Tiganus.

Isabelle Meuret, dans son chapitre de l'œuvre collective dédié à l'écriture journalistique de Baldwin<sup>80</sup>, met également en lumière cette attente de fiabilité par rapport au témoin et à son expérience. Cette authenticité, selon Meuret, renforce la dimension morale du témoignage.

---

<sup>79</sup> I. Meuret, H. Roland, G. Berger, C. Nannicini. *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

<sup>80</sup> I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

Mais elle nuance cet essentiel besoin de vérité en mentionnant que le témoin parfois avoue lui-même ne pas être objectif. Comme nous l'avons vu avec Riffaterre, le fait de se révéler comme subjectif renforce finalement le sentiment d'authenticité du lecteur puisque le témoin paraît être d'autant plus sincère. Becker, dans son témoignage, ne dit pas explicitement qu'elle n'est pas fiable, mais avoue une nostalgie et un attachement émotionnel à la Maison, notamment au moment de la quitter pour toujours : « Je ne me souviens pas d'avoir jeté un dernier regard à quoi que ce soit. Depuis le début, tous mes regards avaient la gravité, la lenteur des adieux. Je suis toujours partie de la Maison persuadée que, dans mon dos, elle disparaissait comme un rêve<sup>81</sup> ». La Maison est donc décrite par Becker comme un monde presque onirique. Le témoignage de Tiganus, à l'inverse, décrit une expérience traumatique en prenant le parti de nous le décrire le plus réalistement possible, même si cela choquera le lecteur.

Becker mélange donc un récit d'observation et de description, avec des descriptions métaphoriques et sentimentales. Le fait de décrire ses sentiments et son attachement émotionnel renforcent sans doute le sentiment d'authenticité du lecteur, que ce soit intentionnel ou non de la part de Becker. Ce phénomène est appelé par Riffaterre l'« intériorisation du témoin à l'objet de ses observations<sup>82</sup> », sans lequel le témoignage ne serait pas crédible. Cette intériorisation est, selon l'auteur, une stratégie du témoin. Si l'on suit l'argumentaire de Riffaterre, le fait d'appuyer sur la description de ses sentiments par rapport à la Maison pourrait être une stratégie de Becker afin de convaincre le lecteur de l'authenticité et de la perspective de son témoignage. Cependant, le fait d'être touchée profondément par l'expérience décrite et de ne pas pouvoir être totalement objective dans son écriture pourrait également s'appliquer à Tiganus. Pierre Laborie explique que si les témoignages sont plus pris en compte par les historiens aujourd'hui et plus valorisés par les lecteurs, c'est parce qu'il y a une recherche du vrai dans les récits du quotidien, qui retranscrivent une authenticité dans la chair, dans les émotions<sup>83</sup>. Il y a donc, selon lui, une reconnaissance du témoignage et une insertion de celui-ci dans la démarche historique, d'abord pour ce besoin d'authenticité mais également par la reconnaissance de la valeur du témoignage malgré son absence supposée d'objectivité, qui est de toute façon une notion ambiguë comme l'explique Laborie. Bien qu'on puisse supposer une certaine intention de convaincre d'un certain point de vue tant chez Becker que chez Tiganus, aucun des deux témoignages ne peut prétendre à l'objectivité, ce qui est naturel pour le genre testimonial.

---

<sup>81</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.296

<sup>82</sup> M.Riffaterre, « Le témoignage littéraire », art. cit., p.227

<sup>83</sup> Philippe Artières et Pierre Laborie. « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, pp. 199-206.

## 2.3) La dimension littéraire

### *a) Fiction littéraire et vérité universelle*

Le témoignage se présente donc comme un genre littéraire qui s'est imposé en littérature à travers une nécessité de légitimation des expériences vécues par les témoins d'événements historiques ou de phénomènes sociaux invisibilisés. La littérature, jusque-là, était définie par son aspect fictionnel et détaché du contrat de vérité et d'authenticité. Detue et Lacoste définissent donc le genre testimonial comme une écriture dans l'évitement du sensationnel, à l'opposé du versant fictionnel de la littérature, et comme un genre qui apporte une dimension d'engagement au sein de la littérature. Elles reprennent, dans « Ce que le témoignage fait à la littérature<sup>84</sup> », l'idée de Norton Cru qui explique que les témoins s'éloignent de l'idée d'une vérité absolue pour proposer leur vérité, une vérité humaine. Le but, selon Cru, est donc de proposer le récit véridique d'une expérience vécue dans la chair et qui pourra être comprise par chaque être humain. Il y a donc une perspective du petit et du simple dans l'écriture du témoignage, opposée à la perspective globalisante et universelle, traditionnelle en littérature. Il y a donc, selon Cru, une scission littéraire avec l'apparition du genre testimonial. Il identifie en parallèle l'apparition de textes hybrides, mélangeant la formation littéraire de certains témoins d'événements historiques. Ces cas hybrides, comme le précise Cru, peuvent entacher la crédibilité du genre testimonial et son contrat de vérité. Le témoignage de Becker, écrivaine avant d'être témoin, pourrait correspondre à cette catégorie d'œuvre hybride.

Louwagie, quant à elle, affirme que les témoignages peuvent atteindre le rang d'œuvres littéraires, mais seulement à condition de faire preuve d'un certain degré de puissance et d'universalité dans l'écriture<sup>85</sup>. Selon elle, c'est donc justement cette dimension d'identification du lecteur à l'expérience du témoin, cette empathie créée par l'écriture d'une expérience humaine universelle, qui crée la qualité littéraire du texte. Mais retrouve-t-on cette dimension dans notre corpus ? L'appel à l'empathie est une caractéristique présente dans le témoignage de Tiganus, puisque les événements racontés sont d'une extrême violence et injustice. C'est notamment dans les explications des conséquences de ces événements, toujours présentes même des années après, que le lecteur peut se sentir en empathie avec la souffrance de Tiganus : « Tras el tiempo que llevo en terapia, ya no puedo contar mi experiencia sin

---

<sup>84</sup> F. Detue et C. Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature », *art. cit.*

<sup>85</sup> F. Louwagie, « Des cris par-delà le silence : témoignage & littérature », *art. cit.*

romperme<sup>86</sup> ». L'empathie du lecteur est appelée tout au long de ce témoignage. C'est notamment en démontrant les injustices qu'elle a subies et que de nombreuses TDS subissent quotidiennement, que Tiganus amène son point de vue militant.

Dans le témoignage de Becker, celle-ci ne décrit pas (ou très rarement) des émotions de souffrance qui pourraient résonner dans l'expérience du lecteur et appeler son empathie. Elle exprime plutôt un sentiment de liberté par rapport aux jugements et aux émotions typiques des TDS dans l'imaginaire collectif. Cet esprit décomplexé, à l'opposé de l'imaginaire collectif de la vie des TDS, est notamment mentionné par Becker lorsqu'elle décrit ses émotions lors de sa première prestation : « Ça ne m'a pas fait grand-chose. [...] J'ai trouvé ça facile. Ça m'a surprise de ne pas me sentir sale. Quelque chose me disait que j'aurais dû<sup>87</sup> ». Elle est elle-même surprise de ne pas ressentir ce qu'on attendrait socialement qu'elle ressente en tant que femme qui se prostitue. Le texte de Becker ne comporte donc pas cette dimension d'universalité ni d'appel à l'empathie du lecteur. Au contraire, elle exprime le fait de ne pas ressentir ce que la majorité des gens ressentiraient à sa place. Le texte de Becker, selon l'argumentaire de Louwagie, ne comporterait donc pas cet aspect d'expérience universelle mais nous ne pouvons pas, sur cette base, exclure le texte de Becker du genre testimonial. Il s'agit d'un texte qui décrit une expérience unique et à l'encontre justement d'un sentiment universel. Becker démontre que tout le monde ne rentre pas dans les carcans imposés par la collectivité. Mais le fait de vouloir porter une voix qui va à l'encontre des autres représente une intention de témoigner toute aussi importante. Nous allons voir que Becker, afin de faire entendre cette voix, use de plusieurs procédés littéraires dans son texte.

---

<sup>86</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.180 ; Traduction : « Même après le temps que j'ai passé en thérapie, je ne peux pas raconter mon expérience sans m'effondrer. »

<sup>87</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., pp.297-298

## b) Procédés littéraires

Grenouillet, dans « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire<sup>88</sup> », fait le lien entre ce mélange de vérité et de mise à l'écrit du vécu avec l'expérience des emplois précaires. Elle mentionne Catherine Coquio qui se posait déjà la question de l'intentionnalité artistique conjugée à la volonté du témoignage. Pour Grenouillet, le témoignage sous forme littéraire prend forcément des formes stylistiques comme des métaphores et une certaine esthétique littéraire. Dans son analyse des témoignages de personnes à emploi précaire, elle observe les descriptions rigoureuses et précises du travail effectué, des autres travailleurs, etc... Le témoin décrit de manière minutieuse et visuelle les gestes du travail effectué. L'humour est également parfois employé dans les descriptions littéraires de certains emplois pour décrire leur ironie. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente avec l'argument de contraste vraisemblabilisant de Riffaterre<sup>89</sup>, l'humour est une caractéristique présente dans le témoignage de Becker. Il crée, comme l'affirme Riffaterre, un contraste avec l'imaginaire sombre de la prostitution qui pousse le lecteur à ressentir la dimension authentique du texte. Mais comme l'explique Grenouillet, il sert aussi de procédé littéraire, en décrivant des situations ironiques qui traduisent parfois une ironie sociale ou une injustice.

Dans un extrait que nous avons déjà cité précédemment, Becker compare le fait de se prostituer au fait de travailler en tant que caissière dans un supermarché. Elle affirme qu'il est en effet plus confortable (selon elle) de travailler à la Maison plutôt que de s'adonner à ce genre d'emploi pénible : « Bien sûr que c'est moins tragique d'être à la Maison plutôt que chez Lidl à s'escrimer pour un salaire risible ; [...] Peut-être que le jour où on offrira aux femmes des boulots convenablement payés, elles n'auront plus l'idée de baisser leur culotte pour compléter leurs fins de mois<sup>90</sup> ». Becker emploie le ton ironique pour dénoncer l'injustice sociale vécue par les femmes. L'argument de Grenouillet réside dans le fait que les procédés littéraires employés dans les témoignages servent à défendre un point de vue et à convaincre le lecteur. Ces procédés littéraires, comme le précise Grenouillet, incluent notamment l'empathie du lecteur créée par le témoin, qui est présente dans notre corpus et dont nous avons déjà parlé. Mais la précision apportée par Grenouillet réside dans les descriptions méticuleuses du témoin qui permettent au lecteur de se construire une représentation mentale de l'expérience mise en texte.

---

<sup>88</sup> C. Grenouillet, « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire », *art.cit.*

<sup>89</sup> M.Riffaterre, « Le témoignage littéraire », *art. cit.*

<sup>90</sup> E. Becker, *La Maison*, *op. cit.*, pp.254-255

Dans le texte de Becker, nous pouvons retrouver des exemples de ces descriptions minutieuses, notamment lorsqu'elle décrit très précisément la Maison et chacune des chambres de celle-ci : « Il faut que je me souviene de tout. Il faut qu'il y ait, quelque part, une description précise de ce qu'était la Maison et que cette description fasse naître irrésistiblement des images – les plus proches possibles de la vérité<sup>91</sup> ». L'intention de Becker de créer une représentation mentale de son expérience et de ce qu'elle a vu pour le lecteur est explicite. Par rapport à la description du travail, Becker décrit ses entrevues avec plusieurs clients et les rituels qui se répètent à chaque rendez-vous : « J'ai dû accomplir sous ton regard ma petite routine – déplier les couvertures, chercher le lubrifiant, les capotes, du désinfectant pour les mains, tout en te faisant la conversation<sup>92</sup> ».

En plus de cette routine qu'elle répète avec chaque client, il y a la répétition des rapports sexuels, évoquée plusieurs fois par Becker : « [...] ceux qui ignorent s'il est facile ou non de baiser six fois par jour<sup>93</sup> [...] ». Comme expliqué par Grenouillet, à travers ces descriptions de gestes répétés, le lecteur peut s'imaginer le quotidien, ici, de la travailleuse du sexe. Dans le même ordre d'idée que Grenouillet, les auteur·ices de l'ouvrage *L'écriture du témoignage*<sup>94</sup> soulignent que les effets littéraires et artistiques apportés à l'écriture du témoignage sont également parfois nécessaires pour combler certaines lacunes de la mémoire du témoin, mais qu'ils ne dévalorisent en rien la valeur du témoignage et de son authenticité. En plus de l'humour, de l'appel aux sentiments du lecteur et des descriptions minutieuses, il est important de noter que l'ouvrage de Becker comporte une intention esthétique d'écriture. Certains procédés d'écriture comme la métaphore s'observent tout au long de son texte. Nous approfondirons cet aspect dans notre prochaine partie dédiée aux différentes fonctions du témoignage. Il semblerait donc que ces effets littéraires soient indissociables du genre testimonial comme le rappelle Isabelle Meuret en citant Derrida qui affirme que « tout témoignage responsable engage une expérience poétique de la langue<sup>95</sup> ». Les procédés littéraires seraient donc bien essentiels au genre testimonial, qu'ils se veuillent descriptifs ou plutôt littéraires. Celui-ci apporte une nouvelle dimension d'engagement et une nouvelle esthétique entre poétique et vérité à la littérature.

---

<sup>91</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.61

<sup>92</sup> *Ibid*, p.201

<sup>93</sup> *Ibid*, p.240

<sup>94</sup> I. Meuret, H. Roland, G. Berger, C. Nannicini, *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

<sup>95</sup> J.Derrida, 2005, p.9, in I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit., p.159.

Comme nous l'avons vu, les phénomènes sociaux ou événements historiques faisant l'objet de témoignages ont d'abord été représentés par les drames des guerres et se sont ensuite peu à peu élargis à d'autres dimensions, comme l'emploi précaire que nous avons mentionné avec le travail de Grenouillet. C'est cette dimension de réalité sociale qui symbolise une évolution de la société, des institutions ou des politiques sur laquelle insiste Riffaterre<sup>96</sup>. Selon lui, l'objet du témoignage doit être un phénomène représentant soit un tournant soit une stabilité sociale. Le témoignage est donc indissociable d'une morale donnée par le témoin. Riffaterre signale donc l'importance des symboles dans le témoignage. La notion de symbole serait l'élément du témoignage qui amène la dimension morale. C'est sur cette perspective de différenciation entre le témoignage comme outil collectif ou comme projet personnel que nous nous concentrerons dans la partie suivante de cette recherche. La question de la fonction du témoignage étant primordiale à appréhender.

## 2.4) Les fonctions du témoignage : dimension collective ou objectifs personnels ?

### *a) Type de prise de parole et protection des pairs*

Nous avons vu, notamment avec l'analyse du travail de Baldwin par Isabelle Meuret, que le témoignage peut avoir une fonction collective<sup>97</sup>. Ses ouvrages représentent un genre du témoignage mais peuvent être également considérés comme œuvres littéraires notamment grâce à l'appel à l'empathie par rapport aux souffrances vécues et la dimension collective des violences subies par un groupe de personnes (ici, les afro-américains violentés par les policiers blancs). L'écriture en « je », dans son cas, n'efface pas l'intention de réflexion collective à propos du racisme. Le témoignage de Becker est également écrit à la première personne, mais dans son cas nous avons vu qu'il n'y a pas de dimension collective mais plutôt, à l'inverse, l'affirmation d'une position personnelle unique. Nous pouvons observer dans le témoignage de Tiganus, une prise de parole principalement en « je » mais également des passages écrits avec le pronom « nous », notamment lorsqu'elle évoque les revendications du mouvement abolitionniste auquel elle s'associe : « Exigimos la prohibición y castigo de todas formas de

---

<sup>96</sup> M. Riffaterre, « Le témoignage littéraire », *art. cit.*

<sup>97</sup> I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, *op. cit.*

proxenetismo<sup>98</sup> ». Nous observons donc, chez Tiganus, l'association explicite à une collectivité en plus du partage de son vécu personnel.

Un autre élément important de l'analyse de Baldwin par Meuret est ce qu'elle identifie comme la stratégie de survivance et de protection des pairs. Comme nous l'avons dit, Baldwin cherche en témoignant à dénoncer les violences faites par les policiers blancs aux afro-américains et donc à protéger cette minorité opprimée dont il fait partie. Une fonction similaire peut être identifiée dans l'ouvrage de Tiganus dans lequel elle affirme vouloir protéger les autres TDS et les femmes de manière générale. Un chapitre à la fin de son texte est intitulé « A mis hermanas<sup>99</sup> ». Tiganus y exprime son intention, avec l'écriture de son témoignage, de venir en aide à toutes les TDS: «Este relato es reparador para mí y un puente que tiendo para -ojalá- encontrar y ayudar a otras mujeres como yo y que juntas contruyamos un relato coral<sup>100</sup> [...]». Nous retrouvons également, avec cet extrait, l'idée d'invitation à la pluralité des témoignages faite au lecteur par le témoin dont parle Meuret.

### *b) Perspective politique*

Au-delà de la protection des pairs, Tiganus, tout au long de son témoignage exprime son intention politique notamment dans les chapitres dans lesquels elle expose les différentes réglementations de la prostitution et en quoi elles sont problématiques. Elle exprime clairement ses revendications politiques en tant que militante abolitionniste. Même si cette intention politique n'est pas explicitée dans le témoignage de Becker, nous avons vu précédemment que celle-ci exprime son avis sur l'activité de prostitution et ses réglementations, notamment lorsqu'elle évoque le fait que les TDS de la Maison sont libres de partir, en précisant bien que ce n'est pas le cas partout : « Celles qui veulent partir se contentent de le faire, ce n'est pas la Maison qui les en empêchera. [...] Beaucoup d'établissements exigent des filles la même fiabilité qu'un salon de coiffure ou qu'un restaurant – pas celui-ci<sup>101</sup> ». Becker affirme explicitement ne pas faire l'apologie de la prostitution mais plutôt de la Maison : « Ceci n'est pas une apologie de la prostitution. Si c'est une apologie, c'est celle de la Maison<sup>102</sup> ». Cependant, l'objet de son témoignage étant en grande partie la description d'une expérience enrichissante en tant que TDS et, comme nous l'avons vu plus tôt, des descriptions de son

---

<sup>98</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.247 ; Traduction : « Nous exigeons la prohibition et la répression de toute forme de proxénétisme. »

<sup>99</sup> *Ibid.*, p.273 ; Traduction : « À mes sœurs »

<sup>100</sup> *Ibid.*, p.285 ; Traduction : « Ce récit est réparateur pour moi et un pont que je construis -je l'espère- pour trouver et aider d'autres femmes comme moi et qu'ensemble nous construisions un récit commun. »

<sup>101</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.290

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.299

attachement émotionnel à la Maison et à ses collègues TDS, nous pouvons supposer que son témoignage soit reçu par les lecteurs comme une certaine défense de l'activité de prostitution : « J'ai été fière. J'ai été heureuse à la Maison<sup>103</sup> ». C'est d'ailleurs ce que nous avons mentionné au début de cette recherche, avec les nombreux articles et critiques de son témoignage littéraire qui le définissent comme un exemple de témoignage de TDS heureuse et épanouie dans son activité. Nous pouvons donc affirmer que, bien qu'implicite et peut-être involontaire, une fonction politique ou militante est également présente dans le témoignage de Becker.

### c) *Fonction esthétique*

Cependant, le témoignage de Becker s'inscrit dans une démarche littéraire à l'inverse de Tiganus. En effet, Tiganus précise explicitement recourir au témoignage dans un but politique et militant. Becker, quant à elle, écrit son témoignage dans le sillage de ses précédentes publications littéraires. L'écriture de Becker est effectivement plus travaillée que celle de Tiganus qui est plus rationnelle et descriptive. Tiganus relate les événements de sa vie sans artifices et droit au but, alors que Becker prend des détours à plusieurs reprises avec le récit (supposément en partie fictionnel) des mésaventures personnelles de certaines de ses collègues de la Maison dans leur vie privée, en parallèle de leur activité de TDS.

De plus, bien que son langage soit cru, Becker s'adonne beaucoup plus aux procédés littéraires que Tiganus. Elle emploie des métaphores, prend le temps de décrire le temps ou l'atmosphère de certaines scènes qu'elle décrit, comme dans cet extrait : « Petit matin rose sur la Maison<sup>104</sup> ». Elle exprime le fait de ne pas pouvoir restituer par écrit la beauté de ce qu'elle a vécu : « Ma tête est pleine à craquer de ces bijoux ; et je ne peux pas les raconter autrement que comme ça, en les juxtaposant au hasard, dans l'espoir que cette page en restitue la joliesse. Peine perdue<sup>105</sup> ». Nous pouvons identifier l'emploi de plusieurs figures de style<sup>106</sup> dans son texte. Nous retrouvons des métaphores : « Gita se laisse choir dans un canapé, drapée dans le kimono rouille qu'elle enfle entre deux clients, comme un boxeur. [...] et maintenant, superbe, perlée de sueur, l'œil brillant, elle confectionne avec sa crinière blonde une queue-de-cheval d'étudiante<sup>107</sup> » ; et des hyperboles : « [...] j'avais envie de rentrer chez moi et de fumer un

---

<sup>103</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.305

<sup>104</sup> *Ibid.*, p.332

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.226

<sup>106</sup> Nicole Ricalens-Pourchot, *Dictionnaire des figures de style*, Armand Collin, 2011.

<sup>107</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.106

*joint de la taille d'une ogive nucléaire*<sup>108</sup> ». Nous observons également le procédé d'ironie comme nous l'avons déjà démontré avec par exemple les moqueries faites à certains clients.

Becker use également fréquemment de comparaisons, une figure de style courante. Un bon exemple de celles-ci est la comparaison qu'elle fait entre elle et sa nouvelle collègue française Pauline, qu'elle met en parallèle avec les chevaux de Zola dans *Germinal* qui sont descendus dans la mine :

À peine celui-ci a-t-il touché le sol que Bataille le caresse de son museau, comme pour lui communiquer son courage de vieux routier. Inutile de dire que le parallèle, s'il est joli, s'arrête là pour la raison qu'il n'y a pas, dans Zola, de paragraphe tendre qui ne se paie tôt ou tard d'un contrecoup tragique : voués au même destin funeste, les deux chevaux, je crois, finiront noyés comme des rats. C'est à mon tempérament dramatique que je dois de nous comparer, Pauline et moi, à deux bourrins martyrs d'une mine imaginaire<sup>109</sup>.

Nous retrouvons également des descriptions oniriques, comme celle-ci que nous avons déjà citée précédemment : « Je suis toujours partie de la Maison persuadée que, dans mon dos, elle disparaissait comme un rêve<sup>110</sup> » et des changements d'énonciation<sup>111</sup>, notamment quand elle interpelle d'un « tu » le client dont elle se moque durant un chapitre entier : « Tu m'as jeté un regard affolé<sup>112</sup> » ; « Tu m'as serré la main en partant<sup>113</sup> ». Becker utilise ces figures de style tout au long de son ouvrage pour décrire la Maison, ses sentiments ou les filles qui y travaillent.

Nous pouvons donc affirmer qu'il y a chez Becker, à l'inverse de Tiganus, une fonction esthétique et créatrice dans l'écriture de son témoignage. L'intention du témoignage de Tiganus ne semble pas impliquer une esthétique littéraire mais plutôt une volonté de réalisme et d'éveil d'une conscience politique à propos des problématiques de la prostitution et des nombreuses violences qui l'entourent.

#### *d) Expérience corporelle et traumatisme*

Un aspect important du texte de Tiganus, qui représente cette fois-ci une fonction personnelle du témoignage, est l'aspect thérapeutique lié au rapport au corps. Meuret affirme que l'écriture de Baldwin est imprégnée d'une expérience corporelle intense<sup>114</sup>. En effet,

---

<sup>108</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.263

<sup>109</sup> *Ibid.*, p.233

<sup>110</sup> *Ibid.*, p.296

<sup>111</sup> Raymond Queneau, *Exercices de style*, Gallimard Collection Folio, 1982 [1947].

<sup>112</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.208

<sup>113</sup> *Ibid.*, p.214

<sup>114</sup> I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

Baldwin et Tiganus sont tous les deux des témoins rapportant le récit de violences physiques (et sexuelles pour Tiganus) qu'ils ont endurées. Comme nous l'avons vu, la violence subie par Tiganus et les traumatismes liés à son corps ont persisté (et persistent sans doute toujours) dans sa vie et notamment dans ses relations affectives et sexuelles. Elle mentionne les conséquences de ce trauma dans la relation à son corps et à sa sexualité lorsqu'elle relate les débuts de sa première relation saine avec un homme après s'être prostituée : « Estábamos follando y en algún momento desconecté porque desde un principio no tenía ganas. Pero yo no sabía que eso importaba. [...] Y ser libre es muy complicado cuando nunca lo has sido<sup>115</sup> ». Nous pouvons affirmer que l'écriture de Tiganus est, comme celle de Baldwin, une écriture imprégnée des traumatismes et de la violence vécue et que celle-ci incarne donc une fonction personnelle thérapeutique. Tiganus mentionne d'ailleurs à plusieurs reprises son suivi psycho-thérapeutique qu'elle lie à son militantisme et donc à l'écriture de son témoignage : « Y con el tiempo, muchos años después y con la ayuda de la psicoterapia, he vuelto a sentir. [...] Una herida que solo cura el feminismo<sup>116</sup> ». En voici un autre exemple :

Este libro llegó en el momento justo a mi vida. En pleno proceso de psicoterapia. Hace dos años que soy paciente de la doctora Carmina Serrano, experta en violencia sexual y trauma. El libro se asentó sobre el rico pozo de sabiduría que Carmina siembra en mí cada semana<sup>117</sup>.

Le témoignage de Becker, comme nous l'avons observé dans notre partie sur la violence, ne décrit pas un traumatisme vécu mais décrit plutôt un détachement par rapport au fait de vendre ses services sexuels. Cependant, Becker relate les pensées de certaines filles de la Maison qui expliquent que la prostitution ne laisse pas indifférente et change le rapport au corps : « “Le problème avec ce métier, c'est qu'au bout d'un moment, ton corps ne sait plus quand tu fais semblant et quand tu sens vraiment quelque chose”<sup>118</sup> ». Mais Becker ne se dit pourtant pas elle-même marquée négativement par ce changement ni par la pratique de cette activité. Elle en garde plutôt des souvenirs heureux : « J'ai adoré fréquenter ces filles, j'ai aimé ces hommes, aimé la couleur de ma chair dans la lumière rose et les jeux d'ombres sur mon visage, la sensation d'inventer à l'envi une nouvelle Emma, de nouvelles Justine, j'ai aimé

<sup>115</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., pp. 215-216 ; Traduction : « On était en train de baiser quand tout d'un coup je me suis déconnectée car depuis le début je n'en avais en fait pas envie. Mais je ne savais pas que ça avait de l'importance. [...] Et être libre est très compliqué quand on ne l'a jamais été. »

<sup>116</sup> *Ibid*, pp. 286-287 ; Traduction : « Et avec le temps, bien des années après et avec l'aide de la psychothérapie, j'ai été à nouveau capable de sentir. [...] Une blessure que seul le féminisme peut guérir. »

<sup>117</sup> *Ibid.*, p.33 ; Traduction : « Ce livre est arrivé au bon moment dans ma vie. En plein processus de psychothérapie. Je suis patiente de la docteure Carmina Serrano depuis deux ans, une experte en violence sexuelle et en traumatisme. Le livre s'est basé sur le riche puits de sagesse dont Carmina m'imprègne chaque semaine. »

<sup>118</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.84

l'impression que rien n'était impossible<sup>119</sup> ». La possibilité de se réinventer et de vendre son corps semble avoir été une expérience corporelle heureuse pour Becker. Il y a donc une dimension corporelle importante dans les deux témoignages, même s'ils ne traitent pas des mêmes sujets. Cette importance du rapport au corps sera approfondie dans notre troisième chapitre.

Par rapport à cette fonction thérapeutique, les auteurs de *L'écriture du témoignage*<sup>120</sup> s'interrogent. De fait, la réelle fonction du témoignage est-elle l'acte judiciaire, la guérison personnelle, la reconnaissance de son expérience par les lecteurs ? Les auteurs se questionnent sur le gage de vérité et d'authenticité qui pourrait être remis en question par le fait d'avoir vécu un traumatisme. Meuret met également en garde par rapport à ce caractère de réponse à un traumatisme observé dans le témoignage de Baldwin. Elle mentionne Anne Cubilié et Carl Good qui affirment que le témoignage n'est pas toujours progressif car il est, avant tout, une réponse à un traumatisme. Le contrat de vérité, essentiel au témoignage, est donc remis en question lorsque l'on s'interroge sur cette fonction personnelle de guérison par le témoignage. Effectivement, si le témoignage présente une dimension personnelle de gestion d'un traumatisme enduré, comment le lecteur peut-il s'assurer de l'objectivité ou du moins de la sincérité du témoin ? Ces interrogations sur les fonctions du témoignage nous amènent à la partie suivante de notre analyse : l'éthique du témoignage en lien avec le témoignage lié au travail. Car, en réalité, n'y-a-t-il pas un problème éthique au témoignage ? Si le témoin cherche à convaincre le lecteur d'une vision politique, ou s'il cherche à légitimer son traumatisme en partageant son expérience, ne cherche-t-il pas à le convaincre à tout prix ?

## 2.5) Le travail comme objet du témoignage et la question éthique

### *a) Prise de parole collective et militantisme*

Le témoignage représente un genre littéraire aux multiples fonctions tant collectives qu'individuelles. La fonction collective de représentation d'une expérience vécue est la première que nous avons mentionnée. Mais nous avons pu observer d'autres fonctions du genre testimonial, notamment en observant l'évolution de ce genre à travers le souhait de reconnaissance d'autres phénomènes sociaux collectivement occultés. Nous avons évoqué, à ce sujet, le travail de Grenouillet avec sa recherche portant sur les témoignages de personnes

---

<sup>119</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, p.305.

<sup>120</sup> I. Meuret, H. Roland, G. Berger, C. Nannicini. *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit

survivant grâce à des emplois précaires, notamment dans les usines<sup>121</sup>. Grenouillet affirme que les témoignages militants, dont ceux qu'elle analyse, ont pour but de parler pour un groupe de personnes qui se trouvent dans une situation difficile. Il y a donc une volonté, selon elle, de s'exprimer au nom d'un groupe de personnes par rapport à une situation commune. Grenouillet se pose la question de la place des travailleurs par rapport au statut de témoin. Elle argumente que l'expérience du travail peut également pousser à écrire pour témoigner et pour mettre en lumière des réalités inconnues à la majorité de la société. Grenouillet explique également qu'il s'agit, dans le cas des ouvriers, d'une réalité qui nous concerne tous indirectement, puisque tout le monde consomme les produits qui sont fabriqués en usine. Il s'agit donc également de porter à la connaissance du public la manière dont sont réalisés les produits et les services qu'il consomme au quotidien.

Dans le cas du témoignage de Tiganus, il ne s'agit pas seulement de mettre en lumière des conditions de travail pénibles et dangereuses, mais également de militer contre l'existence même du travail du sexe qui est intolérable pour l'autrice. Le témoignage de Tiganus est donc la représentation d'une écriture militante, qui correspond à la description de Grenouillet. En effet, Tiganus affirme ne pas parler au nom des autres TDS, mais vouloir visibiliser sa réalité que partagent bien d'autres femmes qui ne peuvent s'exprimer et dont l'existence et les souffrances doivent être reconnues par toutes et tous : « No quiero y no debo hablar por todas vosotras. Ninguna puta debería hablar por todas. [...] Lo que debéis saber es que vuestra historia personal es parte de un gran entramado que arroja a la prostitución a miles, millones de mujeres y niñas<sup>122</sup> ». Tiganus ne souhaite pas prendre la parole pour les autres mais plutôt prendre la parole afin que les autres TDS qui ont vécu les mêmes atrocités puissent également trouver la force de prendre la parole.

Le témoignage de Becker, qui comporte comme nous l'avons vu une fonction esthétique ou créatrice absente chez Tiganus, décrit lui aussi les risques du travail du sexe, notamment lorsqu'elle parle du client violent qu'elle a connu : « Si demain un fondu se ramène avec une lame de rasoir dans la poche et décide de refaire le portrait d'une fille, personne ici ne pourra l'en empêcher<sup>123</sup> ». Bien que l'objectif politique soit moindre dans le cas de Becker, le fait qu'elle décrive son quotidien en tant que TDS participe à visibiliser l'expérience des autres

---

<sup>121</sup> C. Grenouillet, « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire », *art.cit.*

<sup>122</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, *op. cit.*, p.273 ; Traduction : « Je ne veux et je ne peux parler en votre nom à toutes. Aucune pute ne devrait parler au nom de toutes. [...] Ce que vous devez savoir c'est que votre histoire personnelle fait partie d'une plus grande histoire qui pousse des milliers, des millions de femmes et de filles à la prostitution. »

<sup>123</sup> E. Becker, *La Maison*, *op. cit.*, p.272

travailleuses du sexe (du moins de celles qui travaillent dans les mêmes conditions que Becker, c'est-à-dire pas toutes). Les deux témoignages de notre corpus participent donc, à leur manière, à la mise en lumière d'une réalité sociale méconnue d'un grand nombre de personnes. Contrairement au travail des ouvriers, le travail des TDS ne concerne pas directement tout le monde, puisqu'il touche seulement directement les consommateurs de la prostitution. Mais comme nous avons pu le constater dans notre premier chapitre, le travail du sexe, au-delà d'un service proposé, touche à la morale et à la politique de la collectivité.

### *b) Éthique du témoignage et (in)visibilisation des expériences*

La question de l'éthique du témoignage est également à prendre en compte dans notre analyse. Nous pourrions nous poser la même question que Grenouillet par rapport à ses recherches : qu'en est-il de la question éthique lorsque l'on s'infiltré sous une fausse identité dans un groupe de personnes opprimées afin de se documenter ? Cette question éthique est particulièrement pertinente par rapport au témoignage de Becker. En effet, bien qu'elle soit autrice, Becker emprunte le nom de Justine pour investiguer le monde du travail du sexe dans lequel elle s'infiltré en pratiquant elle-même, afin d'en décrire l'univers et de produire un texte littéraire. Bien que Becker ne revendique pas le fait de parler ou non au nom des autres TDS (à l'inverse de Tiganus), nous avons observé qu'à travers ses descriptions précises et son ouvrage qui décrit en détails son expérience en tant que TDS, elle porte malgré elle la voix de celles qui ne peuvent ou ne veulent pas décrire à la collectivité leur expérience. Sachant que Becker s'est prostituée par choix, à l'inverse de Tiganus, qu'elle a également décidé d'arrêter son activité après deux ans car il s'agissait avant tout d'une expérience éphémère, et qu'elle ne décrit pas de traumatisme laissé par cette expérience et donc pas de fonction thérapeutique à son témoignage (encore une fois à l'inverse de Tiganus), la question de l'éthique de son témoignage apparaît inévitablement. Selon Isabelle Meuret, si le témoignage est toujours celui d'un vécu personnel, il peut néanmoins donner une perspective plus globale puisque certains témoins prennent la parole et parlent donc indirectement pour ceux qui ne s'expriment pas<sup>124</sup>.

Nous pouvons donc nous poser une série de questions par rapport à la dimension éthique du témoignage de Becker. Sans le revendiquer explicitement, est-ce que le fait de publier un témoignage d'une expérience vécue par un groupe de personnes mais de manière choisie et non imposée, n'est-t-il pas une manière de prendre la parole au nom de ce groupe de personnes ? Peut-on réellement visibiliser une réalité que nous avons infiltré de manière consciente et

---

<sup>124</sup> I. Meuret, « L'écriture-vérité ou l'œuvre-témoignage de James Baldwin », in *L'écriture du témoignage : Récits, Postures, Engagements*, op. cit.

choisie et donc, par essence, de manière externe ? Becker, à travers l'écriture de son témoignage, ne met-elle pas en danger les TDS qui exercent dans des conditions différentes des siennes et qui ne veulent ou ne peuvent prendre la parole comme elle ? Il est également important de souligner le fait que Tiganus exprime une obligation éthique à témoigner, tout comme Baldwin décrivait son témoignage comme un devoir moral : « Y empecé a pensar, a indagar, a encontrar respuestas, a perder el miedo y la vergüenza y a sentirme en la obligación ética de actuar<sup>125</sup> ». Nous retrouvons donc un souci éthique dans le témoignage de Tiganus, absent de celui de Becker.

Nous avons pu observer plusieurs aspects du genre testimonial en lien avec notre corpus tout au long de ce chapitre. Effectivement, nous avons vu que le témoignage s'est imposé comme genre littéraire d'abord à travers le besoin des témoins de certains événements de faire reconnaître leur expérience et que celle-ci soit intégrée à l'Histoire. La notion de vérité et le statut du témoin se sont révélés être des éléments essentiels au témoignage dont le lecteur, par définition, se méfie puisqu'il prétend être authentique et gage de pure vérité. Ces éléments sont présents dans les témoignages de notre corpus, bien qu'ils soient amenés de manière différente par les deux autrices. Chez Becker, son attachement émotionnel à la Maison, ses traits d'humour et ses descriptions crues de son quotidien en tant que TDS font office de gages d'authenticité. Quant à Tiganus, le traumatisme causé par les violences qu'elle a endurées tend à convaincre le lecteur que celle-ci nous décrit son expérience au plus proche de la réalité. Nous avons ensuite pu observer un certain nombre de procédés littéraires employés dans nos deux témoignages : un appel à l'empathie du lecteur chez Tiganus, une description décomplexée et parfois ironique ainsi que l'usage de figures de style chez Becker, avec des descriptions très précises de son quotidien et des détails de la Maison et de son atmosphère. Le témoignage se veut, dans son cas, comme une œuvre littéraire même s'il se décrit comme une description de la réalité et non comme une fiction.

Nous avons également pu dégager plusieurs fonctions du témoignage. Tout d'abord, une fonction de représentation collective d'un phénomène ou d'un événement occulté ou nié par la société : dans nos deux témoignages il s'agit du phénomène de prostitution. Ensuite, chez Tiganus, une fonction présente dans beaucoup de témoignages, la fonction personnelle de thérapie par l'écriture et de reconnaissance par autrui du traumatisme vécu. Toujours chez Tiganus, nous avons observé une fonction collective de protection des pairs (donc ici des autres

---

<sup>125</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., p.286 ; Traduction : « J'ai commencé à réfléchir, à investiguer, à trouver des réponses, à perdre la peur et la honte et à me sentir dans l'obligation éthique d'agir. »

TDS), liée au témoignage de Baldwin. Dans le témoignage de Becker, nous avons également pu détecter une fonction personnelle de création. Effectivement, Becker étant autrice avant d'être TDS et s'étant prostituée afin d'en écrire un ouvrage, nous pouvons affirmer que celle-ci a cherché à construire une œuvre personnelle inspirée de son expérience en tant que TDS. Enfin, à travers le travail de recherche de Grenouillet, nous avons pu identifier le travail comme un objet légitime du témoignage. Le travail du sexe, tout comme le travail d'usine analysé par Grenouillet, représente une réalité méconnue du grand public alors qu'il pose une question morale et politique qui concerne la société entière.

La question de l'éthique du témoignage s'est également présentée, notamment à travers le témoignage de Becker. En effet, puisqu'il s'agit d'un projet d'écriture personnel, et puisque celle-ci s'est intégrée au groupe social des TDS afin d'en expérimenter le quotidien et d'en écrire un livre, nous pouvons nous poser la question de l'éthique du témoignage et donc de son authenticité, que nous avons identifiée comme caractéristique essentielle du genre testimonial. Les deux témoignages de notre corpus tentent donc de mettre en lumière une certaine réalité, mais aussi de convaincre le lecteur de son authenticité et donc d'un certain point de vue politique et moral. Un des éléments authentifiants de nos témoignages que nous avons pu identifier au cours de ce chapitre est l'expérience vécue dans le corps des témoins. La relation au corps et à la chair est indissociable du témoignage, particulièrement pour des témoignages sur la prostitution dans laquelle le corps est au centre de l'expérience vécue. Nous pourrions donc nous demander si le débat politique influencé par nos témoignages est réellement celui de la prostitution, ou plus globalement celui de la marchandisation des corps et de l'acceptation morale et sociale d'une telle objectification.

## Chapitre 3 : Le corps féminin comme marchandise

### 3.1) Politique et lutte féministe de la matérialité des corps

#### *a) La question politique du corps*

La lutte féministe est régulièrement retracée à travers plusieurs vagues historiques durant lesquelles la lutte s'est concentrée sur des thématiques différentes. Camille Froidevaux-Metterie insiste sur l'importance d'une lutte féministe centrée sur les questions corporelles et donc, par extension, sur des questions plutôt individuelles que collectives<sup>126</sup>. C'est cette dimension de son argumentaire que critique Michel Kail<sup>127</sup>. Effectivement, selon Kail, cette concentration des années septante et actuelle sur les questions corporelles des femmes définies par Froidevaux-Metterie comme des questions personnelles et non collectives pose question. Pour lui, ces questions concernent des choix personnels (le droit à l'avortement ou plus récemment le fait de porter plainte en cas d'agression sexuelle par exemple), mais font partie d'une lutte collective puisqu'elle suppose un impact sur un groupe de personnes, ici les femmes.

Nous retrouvons ce lien entre individu et collectivité dans le débat féministe sur la prostitution. Comme nous l'avons vu précédemment, le courant réglemmentariste argumente que le fait de se prostituer est un choix personnel qui doit être respecté. Cet argument ressemble à celui du choix corporel personnel des années septante par rapport au droit à l'avortement. Seulement, ce choix personnel fait l'objet de certaines lois et réglementations qui doivent être fixées collectivement. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les débats autour de ces réglementations sont importants car ils touchent à des questions morales. Tout comme pour la question de l'avortement, la collectivité pose une limite morale à ce qui est permis de faire individuellement par rapport à son propre corps. Il est alors question d'éviter les dérives de ces pratiques. Pour la prostitution, ces dérives et la violence qui en découle sont le centre du témoignage de Tiganus. Cependant, il apparaît que le corps des femmes est le lieu de questions morales spécifiquement sensibles pour nos sociétés. Il semblerait que la question posée soit : est-il moral de vendre son corps ? plutôt que : est-il moral de consommer le corps d'une femme ? La dimension de genre apparaît centrale aux débats moraux et politiques sur l'utilisation de son corps. Bien sûr, elle doit être prise en compte puisque, comme de

---

<sup>126</sup> Camille Froidevaux-Metterie. « Le féminisme et le corps des femmes », *Pouvoirs*, vol. 173, n° 2, 2020, pp. 63-73.

<sup>127</sup> Kail, Michel. « Camille Froidevaux-Metterie : *La Révolution du féminin* », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 35, n° 1, 2016, pp. 158-161.

nombreuses recherches féministes l'ont démontré, les femmes subissent des violences systémiques et donc leur protection au niveau étatique est primordiale. Mais nous pourrions nous demander où s'arrête cette dimension de protection du corps des femmes par rapport aux violences et où commence la volonté de contrôler leur corps et leur sexualité. Becker, par exemple, rapporte un détachement par rapport à l'affect et à son activité de TDS : « Pute n'est pas tant un métier, en fait, qu'un accord pris un jour avec soi-même : la décision de déplacer la notion d'affect accrochée au sexe et de s'en moquer<sup>128</sup> ». Le fait de détacher toute dimension affective aux rapports sexuels est plutôt rattaché aux stéréotypes de genre masculin et en opposition aux stéréotypes féminins. Nous pourrions nous demander si la lutte féministe, dans certains de ses aspects, au lieu de protéger les femmes, ne renforce pas les stéréotypes de genre. Il y a une tension entre la décision personnelle de Becker de s'émanciper des stéréotypes féminins, et l'impact de son témoignage sur les représentations collectives des TDS et du corps féminin.

### *b) Matérialisme et écoféminisme*

Le féminisme se divise en plusieurs courants, au sein desquels on retrouve parfois des idées contradictoires. Flavia Bujor identifie deux courants du féminisme qui se concentrent sur une lecture du corps féminin : le féminisme matérialiste et l'écoféminisme<sup>129</sup>. Le féminisme matérialiste, inspiré des théories marxistes, analyse le corps féminin comme une entité mise à profit dans le travail domestique et reproductif fourni gratuitement, ou exploitée dans des emplois précaires. C'est ce lien des femmes aux sphères de production sur lequel insiste Christine Delphy dans sa description du féminisme matérialiste<sup>130</sup>. Delphy défend l'idée que, malgré sa non-homogénéité, le groupe des femmes représente une classe sociale qui doit lutter contre son exploitation par la structure patriarcale. Colette Guillaumin expose les différents moyens d'appropriation de la classe des femmes par cette structure : le marché du travail, le confinement dans l'espace, la démonstration de force, la contrainte sexuelle et l'arsenal juridique<sup>131</sup>.

<sup>128</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.269

<sup>129</sup> Flavia Bujor, « Situer les théories et les lectures féministes des corps : entre naturalisation et dénaturalisation ? », dans *Fabula LhT*, n° 26, « Situer la théorie : pensées de la littérature et savoirs situés (féminismes, postcolonialismes) », dir. Marie-Jeanne Zenetti, Flavia Bujor, Marion Coste, Claire Paulian, Heta Rundgren et Aurore Turbiau, Octobre 2021.

<sup>130</sup> Clémentine Autain, « Autour du livre de Christine Delphy L'ennemi principal », *Travail, genre et sociétés*, vol. 4, n° 2, 2000, pp. 157-200.

<sup>131</sup> Colette Guillaumin, « Pratique Du Pouvoir et Idée de Nature (1) L'appropriation Des Femmes » *Questions Féministes*, n° 2, 1978, pp. 5-30.

Alexis Cukier souligne la mise en lumière par ce courant matérialiste des aspects économiciste et androcentrique du travail<sup>132</sup>. Selon lui, le féminisme matérialiste cherche donc à visibiliser non seulement l'exclusion des femmes de la sphère du travail reconnu socialement, mais également le travail de lutte et tout le travail reproductif et domestique fourni par celles-ci. Il s'agit donc d'une critique du système patriarcal et capitaliste dans lequel est ancré notre notion traditionnelle du travail. Bujor, quant à elle, situe le courant matérialiste dans le versant dénaturisant du corps féminin. Selon elle, les théories *queer*, reliées au féminisme de la troisième vague, ont en commun avec le mouvement matérialiste cette volonté de dénaturiser ou désacraliser le corps féminin. Dans la perspective de ce courant, le corps féminin doit être déconstruit en tant qu'entité essentialisée et rattachée à un imaginaire du sacré qui occulte sa dimension de construction sociale. Le courant matérialiste et celui des théories *queer* se rencontrent dans cette perspective de mise en lumière de la construction sociale du corps féminin et son association à une série de croyances et de stéréotypes.

Les témoignages de Tiganus et de Becker, très récents tous les deux, semblent faire partie d'un recentrage des questions politiques et féministes sur le corps féminin et son usage. Becker, dans son témoignage, exprime un détachement de la dimension d'affect par rapport aux rapports sexuels tarifés, elle amène donc cette perspective de désacralisation du corps dont parle Bujor. Le corps de Becker est utilisé comme un outil de travail, un moyen d'expérimenter sa sexualité et de gagner de l'argent. Cependant, Becker développe dans son témoignage une perspective très personnelle et ne défend pas une idée de rassemblement des femmes en tant que classe sociale qui doit lutter ensemble. Bien qu'il y ait cette dimension de détachement de l'aspect sacré du corps féminin, Becker ne peut être rattachée au courant matérialiste.

Becker rapporte également une forme de dépossession de son identité lorsqu'elle fait face à un client violent et dégradant, notamment lorsqu'il la qualifie de « pute », ce dont elle n'a pas l'habitude :

Le mot *pute*, généralement, nous appartient pleinement ; on ne l'entend pas dans la bouche des clients, ou alors rarement, [...] Sa manière de le prononcer me mettait moi aussi face à ma condition, et c'était une condition assez peu enviable puisqu'elle autorisait ce genre de rapports. [...] Ecris ce que tu veux, embellis les choses autant qu'il te l'est possible, mais

---

<sup>132</sup> Alexis Cukier. « De la centralité politique du travail : les apports du féminisme matérialiste », *Cahiers du Genre*, vol. 4, n° 3, 2016, pp. 151-173.

une pute reste une pute, et tu sais ce que c'est, une pute ? Ton métier, c'est de te taire quand une fille normale se ferait respecter<sup>133</sup>.

Bien que cet épisode soit le seul du genre à travers le témoignage des deux ans de prostitution de Becker, il prouve non seulement que la violence est indissociable de cette expérience comme nous l'avons déjà observé, mais également que, inhérente à cette violence, la TDS se voit dépossédée de son identité et ramenée à son statut de TDS et donc d'objet sexuel. Le corps des TDS, lorsqu'il est violenté ou abusé, est perçu comme un corps dépourvu d'humanité, il est ramené à l'état d'objet. Mais c'est bien Tiganus, et non Becker, qui présente ce corps violenté systématiquement comme une entité collective autour de laquelle plusieurs mouvements de lutte doivent se rassembler. Becker ne présente qu'une perspective personnelle, et ne peut donc pas être rattachée à un courant de lutte féministe collective.

L'écoféminisme se définit comme l'analyse du parallèle entre la domination des hommes sur les femmes et de la domination des hommes sur la nature et sur la Terre. Ce mouvement fût longtemps critiqué au sein même du féminisme pour sa dimension essentialiste. Autrement dit, sa tendance à définir corps féminin différent par essence du corps masculin avec la particularité d'être connecté à la nature par son aliénation et la violence que tous deux subissent de la part des structures patriarcale et capitaliste<sup>134</sup>. Pour certaines écoféministes (il y a des débats internes dans chaque branche du féminisme), le corps des femmes serait en connexion avec la nature par la dévalorisation et l'objectification qu'ils subissent de manière parallèle et similaire. Le témoignage de Tiganus, sans pouvoir être rattaché directement à l'écoféminisme, insiste plutôt comme nous l'avons vu sur les violences corporelles et psychiques endurées de manière systémique par les femmes. Tiganus n'essentialise pas le corps féminin en le comparant à la nature ou en le définissant comme naturellement différent du corps masculin. Cependant, elle met en parallèle l'exploitation des TDS avec l'exploitation coloniale :

España tiene una larga tradición imperialista y colonial en su pasado y ese colonialismo continúa en la actualidad a través de la esclavitud de las mujeres pobres de otros países: colonialismo sexual que permite a los hombres de todas las clases sociales tener a su alcance a rumanas, paraguayas, dominicanas, brasileñas, nigerianas...<sup>135</sup>.

---

<sup>133</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.279.

<sup>134</sup> Catherine Larrère, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 22, 2012.

<sup>135</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.93 ; Traduction : « L'Espagne a une longue tradition impérialiste et coloniale due à son passé et cette tradition colonialiste persiste encore aujourd'hui à travers l'esclavage de toutes les femmes pauvres d'autres pays : colonialisme sexuel qui permet aux hommes de toutes les classes sociales de garder à portée de main des roumaines, des paraguayennes, des dominicaines, des brésiliennes, des nigériennes, etc... »

Sans essentialiser le corps des femmes en le connectant à la nature, Tiganus effectue un lien entre la logique d'objectification du corps des femmes et celle d'objectification des peuples colonisés qui continuent d'être exploités par l'Europe. Cette perspective rapproche Tiganus du courant matérialiste, puisque celui-ci dénonce l'exploitation du corps des femmes sous toutes ses formes. C'est également la perspective avancée par Paul B. Preciado, qui met en parallèle la volonté de contrôle du corps féminin et du corps racisé. Effectivement, Preciado met en lien la différenciation entre colons et colonisés et la différenciation faite entre les sexes. Dans les deux cas, il y a une affirmation de supposée supériorité sur le groupe minorisé, un effacement des identités et une objectification des corps considérés comme inférieurs. Pour lui, les logiques de résistance décoloniale et féministe sont donc des formes de résistance qui se ressemblent puisqu'elles luttent contre les mécanismes des mêmes structures de domination. Tiganus, à travers sa concentration sur les mécanismes de soumission du corps féminin et racisé, peut être mise en lien avec le courant matérialiste qui perçoit le corps marginalisé et exploité comme le centre de la lutte féministe<sup>136</sup>.

Carolyn Merchant établissait déjà un raisonnement similaire en liant l'exploitation de la nature à l'exploitation du corps féminin. Elle affirme que la volonté de percer les secrets de la nature par les hommes est similaire au désir d'appréhender et de dominer l'essence féminine<sup>137</sup>. Il y a donc une idée de conquête de la nature, tout comme une idée de conquête du corps des femmes. Le phénomène de colonisation met donc en pratique ces deux conquêtes puisque les terres latino-américaines notamment furent conquises et exploitées, tout comme les peuples indigènes furent esclavagisés et massacrés (en plus de quoi les femmes étaient également violées et objectifiées). Tiganus effectue un lien similaire en liant la lutte féministe à la lutte décoloniale. Ce concept de parallélisation entre les différents systèmes de domination se rapporte à la notion d'intersectionnalité, amenée initialement par Kimberlé Crenshaw en 1989<sup>138</sup>. Nous reviendrons plus en détails sur ce lien avec la notion d'intersectionnalité effectué par Tiganus, dans notre partie suivante, lorsque nous aborderons le lien entre lutte féministe et lutte anticapitaliste.

Nous observons donc que les témoignages de notre corpus s'inscrivent, sans se rattacher directement à un courant précis, à l'aspect corporel présent dans plusieurs courants de la lutte

---

<sup>136</sup> Paul B. Preciado, *Je suis un monstre qui vous parle : Rapport pour une académie de psychanalystes*, Paris, Grasset, 2020.

<sup>137</sup> Catherine Larrère, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *art.cit.*

<sup>138</sup> Kimberlé W. Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1, Article 8, 1989, pp.139-167.

féministe. Le corps féminin est au cœur des batailles féministes, même si d'un courant à l'autre sa perception et son importance dans la lutte varient. Nous pouvons également observer qu'à travers les différents courants féministes et nos différents témoignages, une constante s'impose : le corps féminin est objectifié et exploité par les structures patriarcale, capitaliste et colonialiste. Nous avons identifié, à travers notre analyse, une dimension de convergence des luttes (que nous allons investiguer plus en profondeur) mais également un centrage de ces luttes autour de la question du corps. Cette focalisation moderne du débat sur le corps et les différents mécanismes qui cherchent à le dominer nous est notamment amenée par Preciado et Tiganus. Cette exploitation peut prendre diverses formes et divers degrés d'intensité. Nous allons maintenant nous concentrer plus en profondeur sur l'exploitation économique du corps féminin.

### 3.2) Le corps féminin comme pilier du système capitaliste

#### *a) Féminisme et anticapitalisme : convergence des luttes*

Nous avons déjà mentionné, en évoquant l'exploitation économique du corps féminin, le travail domestique et reproductif non rémunéré des femmes. Le courant matérialiste, comme nous l'avons vu, a pour objectif de visibiliser et de valoriser ce travail sur lequel la logique capitaliste repose. Le travail des femmes et l'objectification de leur corps paraît enraciné dans la construction des structures du travail et de la production. Nicola J. Smith s'est intéressée à l'entremêlement de l'histoire de la sexualité et de celle du capitalisme<sup>139</sup>. Dans sa recherche, Smith part du postulat que l'économie politique et la sexualité ont été presque toujours séparées en deux entités distinctes. L'économie politique est rattachée à la sphère publique de la production et est liée, dans l'imaginaire collectif, au masculin. La sexualité, quant à elle, se rattache à la sphère privée et au féminin. Cette distinction invisibilise grandement le travail de la sphère domestique, comme nous l'avons déjà vu avec d'autres autrices. Le thème du travail du sexe est donc un thème touchant au lien entre sexualité et capitalisme. Smith affirme que le débat entre les mouvements réglemtariste et abolitionniste n'est pas celui sur lequel il faudrait nous concentrer, car il occulte la réalité des vraies conditions de travail des TDS et que, malgré ce débat philosophique, le capitalisme continue de prospérer. L'argument avancé par Smith est que le bon fonctionnement du capitalisme repose sur l'immoralité du travail du sexe pour continuer à profiter du travail sexuel gratuit des femmes, par exemple dans l'institution du mariage.

---

<sup>139</sup> Nicola J. Smith, *Capitalism's sexual history*, Oxford University Press, Oxford studies in gender and international relations, J. Ann Tickner & Laura Sjoberg editors, 2020.

Dans notre premier chapitre, nous avons vu que Gail Pheterson (mentionnée dans l'ouvrage de Mathieu<sup>140</sup>) avançait un argument similaire en affirmant que la stigmatisation des TDS permettait de contrôler la sexualité féminine et de la cantonner principalement au mariage. Smith amène donc l'aspect économique à cet argument en affirmant que la structure capitaliste et consumériste repose sur la restriction de la sexualité féminine au mariage hétérosexuel. La répression étatique de la prostitution représenterait donc également une volonté de garder en place les structures économiques actuelles avec, au centre de celle-ci, la famille hétérosexuelle comme modèle principal. Ce modèle familial représenterait un des extrêmes du continuum sexuel féminin dont l'autre extrême est la figure diabolisée de la TDS. Smith observe également que la dichotomie entre sexualité et économie persiste afin d'occulter les réalités d'injustices économiques et sociales auxquelles les femmes sont plus exposées que les hommes. Smith souligne alors l'importance d'une convergence des luttes sans laquelle la question du travail du sexe, et avec elle les inégalités économiques, ne peut être résolue.

Dans la perspective de Smith, cette convergence des luttes doit avoir lieu afin d'abattre la structure capitaliste. Pour Tiganus, qui insiste également sur la convergence des luttes féministe, anticapitaliste et anti-raciste, la principale structure à déconstruire est le patriarcat mais la logique de convergence est similaire : « Sin olvidar la perspectiva interseccional, porque, en palabras de Rosa Cobo, la prostitución es un fenómeno social que se desarrolla en el marco de tres sistemas de dominio : el patriarcal, el capitalista neo-liberal y el racial/cultural<sup>141</sup> ». La lutte féministe abolitionniste à laquelle se rattache Tiganus est donc directement liée, selon elle, à une lutte contre toute forme d'oppression systémique. Mais la lutte de Tiganus étant abolitionniste, elle ne souscrit pas à l'idée que le travail du sexe puisse être une manière pour les femmes de s'émanciper du contrôle de leur corps, de la bride du mariage et de l'offre gratuite de leurs services sexuels. Pour elle, il s'agit d'abolir toute forme de marchandisation du corps féminin, dont le travail du sexe fait partie. La lutte féministe se doit donc d'être anticapitaliste : « El feminismo es anticapitalista o no es<sup>142</sup> ». Nous observons donc que, même si un consensus au sein du féminisme se forme pour promouvoir une convergence des luttes et une destruction à la fois des structures patriarcale et capitaliste, la vision de cette déconstruction varie. Le travail du sexe est parfois vu comme un élément

---

<sup>140</sup> L. Mathieu, *Sociologie de la prostitution*, op. cit.

<sup>141</sup> Rosa Cobo, *La prostitución en el corazón del capitalismo*, Madrid, Catarata, 2017, in A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.143 ; Traduction : « Sans oublier la perspective intersectionnelle, car, comme le dit Rosa Cobo, la prostitution est un phénomène social qui se développe dans le cadre de trois systèmes de domination : le patriarcat, le capitalisme néo-libéral et le système racial/culturel. »

<sup>142</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.280 ; Traduction : « Le féminisme est anti-capitaliste ou n'existe pas. »

émancipateur du corps féminin qui est utilisé comme outil et ressource gratuite, et parfois perçu comme un de ces usages abusifs de leurs corps. Dans les deux cas, le travail du sexe apparaît profondément lié à la construction du modèle capitaliste.

### *b) Consommation des corps : hypersexualisation et pornographie*

Dany-Robert Dufour, dans « Le tournant libidinal du capitalisme »<sup>143</sup>, explique que l'érotisation du corps féminin a été un élément salvateur de la crise économique de 1929 aux États-Unis (et ensuite diffusée en Europe). Dufour parle de l'émergence de la figure de la *pin-up*, donc de la femme sexualisée à outrance qui a permis la relance du consumérisme et de la dynamique capitaliste. Ensuite, cette figure s'est élargie au cinéma hollywoodien et a construit petit à petit l'imaginaire collectif de la femme sexualisée en toute circonstance et qui fait vendre encore aujourd'hui. Dufour affirme que « Le marché est ainsi devenu peu ou prou pornographe : il y avait une pin-up affriolante derrière, ou devant, chaque objet<sup>144</sup> ». Ce marché pornographe, comme qualifié par Dufour, peut être mis en lien avec les références faites par les autrices de nos deux témoignages à la pornographie. Becker évoque ce sujet juste après l'épisode du client violent dont nous avons déjà parlé plusieurs fois :

Depuis quelques dizaines d'années, c'est le porno qui remplit ce rôle : il existe sur Internet au moins un million de films montrant ce que désire ce type, à savoir des filles massacrées par des hommes. [...] Peut-être que ces films sont un mal nécessaire, l'occasion d'expulser des fantasmes de violence et de domination, et que grâce à eux, les femmes normales comme les putes n'ont pas à gérer autant de brutalité qu'avant, quand la technologie n'avait pas encore les moyens de donner corps à des images passagères<sup>145</sup>.

L'hypothèse de Becker dans cet extrait suggère que l'hypersexualisation des femmes incarnée par la pornographie servirait d'exutoire aux pulsions violentes des hommes, ce qui permettrait une moindre violence faite à toutes les femmes, dont les TDS. En ayant à l'esprit les développements du premier chapitre dédiés aux violences nous pouvons remettre en question cette hypothèse puisque comme le dit Becker elle-même, la pornographie représente un phénomène extrêmement répandu aujourd'hui et comme nous l'avons vu, les violences faites aux TDS et aux femmes en général n'ont pas diminué pour autant.

---

<sup>143</sup> Dany-Robert Dufour. « Le tournant libidinal du capitalisme », *Revue du MAUSS*, vol. 44, n° 2, 2014, pp. 27-46.

<sup>144</sup> D-R.Dufour,. « Le tournant libidinal du capitalisme », *art. cit.*, p.17.

<sup>145</sup> E. Becker, *La Maison*, *op. cit.*, pp.286-287-288.

Le témoignage de Tiganus lui aussi représente à lui seul un contre-argument à cette hypothèse. Tiganus rapporte les violences psychiques et sexuelles provoquées durant plusieurs années par les acteurs du système prostitutionnel mais également de son partenaire abusif. En plus de sa propre expérience, Tiganus amène également des chiffres clés dans son témoignage, en citant notamment Graciela Atencio :

Quando comenzamos a documentar los feminicidios nos encontramos con una violencia extrema ignorada, el asesinato de mujeres en situación de prostitución. Entre 2010 y 2020 se cometieron al menos 54 feminicidios y otros asesinatos de mujeres en el sistema prostitucional del Estado español, la inmensa mayoría de ellos perpetrados por “clientes” de prostitución<sup>146</sup>.

Cette violence systémique subie par les femmes et à laquelle les TDS sont d'autant plus exposées, vient mettre en doute l'hypothèse de Becker sur l'exutoire de violence que représenterait la pornographie. Tiganus en parle directement, par rapport au cas des jeunes espagnols :

Antes de tener una experiencia sensual compartida son agredidos psicológicamente por la pornografía. Estamos ante una catástrofe, porque la pornografía se consume desde edades cada vez más tempranas y es la única educación sexual. [...] Para muchos chicos jóvenes alcanzar el placer sexual se convierte en una gran frustración, que alimenta la violencia, porque el único placer lo sienten violentando mujeres. Estamos fabricando agresores sexuales a escala industrial<sup>147</sup>.

Selon Tiganus, il s'agit donc de l'argument inverse : la pornographie, paroxysme de l'imaginaire d'objectification et de violences faites aux femmes, est l'un des moteurs des violences de genre. Les deux autrices se rejoignent néanmoins sur le fait que la pornographie présente essentiellement l'érotisation de la violence faite aux femmes. Nous voyons donc le lien avec la démonstration historique de Dufour : nous pouvons affirmer que la pornographie est une représentation pertinente du marché pornographe auquel il se réfère. L'hypersexualisation des femmes est l'un des moteurs de la dynamique capitaliste et il est plus

---

<sup>146</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit., pp.189-190 ; Traduction : « Lorsqu'on commence à documenter les féminicides, on se heurte à une violence extrême qui est ignorée, le meurtre de femmes en situation de prostitution. Entre 2010 et 2020, au moins 54 féminicides et d'autres agressions ont été commis au sein du système prostitutionnel de l'Etat espagnol, dont l'immense majorité ont été perpétrés par des « clients » de prostitution. »

<sup>147</sup> *Ibid.*, pp.107-108 ; Traduction : « Avant d'avoir une expérience sexuelle partagée, ils sont agressés psychologiquement par la pornographie. Nous assistons à une catastrophe, car la pornographie se consomme à des âges de plus en plus jeunes et c'est la seule éducation sexuelle accessible. [...] Pour de nombreux jeunes hommes, atteindre le plaisir sexuel devient une grande frustration, qui alimente la violence, car ils ressentent du plaisir seulement à condition de violenter les femmes. Nous sommes en train de fabriquer, à échelle industrielle, des agresseurs sexuels. »

probable d'affirmer, dans le sillage de Tiganus, qu'en plus de faire fonctionner le système consumériste, elle perpétue l'érotisation et la banalisation des violences de genre.

Nous avons pu observer que le corps féminin a été historiquement ancré dans la construction des structures qui servent de piliers à nos sociétés occidentales. La prostitution a été notamment une figure qui permet d'invisibiliser les injustices économiques des femmes qui persistent encore aujourd'hui. Nous avons également observé que la lutte féministe, malgré ses différents courants, se lie à la déconstruction de la logique capitaliste et prône donc une convergence des luttes contre toutes les formes de domination. Car nous avons vu que le corps féminin, à travers sa sexualisation, était et reste un moteur de la dynamique consumériste, notamment avec la pornographie qui met en valeur la violence faite aux femmes et contribue à la promotion de l'assouvissement des pulsions violentes et consuméristes des hommes. C'est sur la thématique du contrôle de la sexualité féminine, notamment grâce au travail de Silvia Federici, que nous nous concentrerons dans la prochaine partie. Car si le corps féminin est utilisé comme ressource économique, nous verrons qu'il est surveillé et contrôlé de près car il représente une ressource vitale pour les hommes et pour nos sociétés en général.

### 3.3) Contrôle de la sexualité féminine : échange económico-sexuel et chasse aux sorcières

#### *a) L'échange económico-sexuel : (non)agentivité sexuelle*

Le corps des femmes représente depuis plusieurs siècles une ressource économique importante qui est donc contrôlé par les structures de domination. Mais ce contrôle n'est pas seulement opéré afin de garder une ressource de production et de reproduction efficace. Si aujourd'hui l'enjeu de produire et d'éduquer une main-d'œuvre efficace n'est plus un enjeu, nous avons vu que le contrôle du corps féminin est encore d'actualité, notamment avec la question de la prostitution. Pour quelles raisons le contrôle du corps féminin par l'État et par la société demeure-t-il si important ? Pour tenter de répondre à cette question, nous nous aiderons de l'ouvrage *La grande arnaque*<sup>148</sup> de Paola Tabet que nous avons déjà évoqué dans notre partie sur le facteur économique de la prostitution. Nous avons vu que Tabet amène l'idée du continuum d'échange económico-sexuel pour exprimer le fait qu'avoir des relations sexuelles contre une certaine compensation est une expérience féminine universelle. Elle évoquait le mariage, à l'instar d'autres auteurs et autrices, comme l'institution par excellence dans laquelle

---

<sup>148</sup> P. Tabet, *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange económico-sexuel*, op. cit.

on retrouve ce type d'échange tout en étant socialement toléré. La prostitution représente l'autre versant du continuum avec un échange économico-sexuel moralement et socialement intolérable.

En Occident, il apparaît que l'échange économico-sexuel prend soit la forme implicite du mariage, soit à l'autre extrême, la forme explicite de la prostitution. Tabet analyse la nature de cet échange dans plusieurs sociétés non-occidentales et observe que dans la plupart de ces sociétés, les rapports sexuels dans les relations hétérosexuelles sont perçus socialement comme un service offert par la femme, qui nécessite donc une compensation qui peut prendre plusieurs formes. La sexualité féminine représente donc une source de revenus. En revanche, Tabet précise que si la femme exprime elle-même son désir ou entreprend de mener librement sa vie sexuelle, elle sera réprimée par la violence et notamment la violence sexuelle. On attend donc socialement de la femme qu'elle n'use de sa sexualité que comme monnaie d'échange avec un homme de manière passive et qu'en plus de cela, elle prenne en charge les tâches domestiques et reproductives. Le concept opposé à cette passivité, est l'agentivité. Nous entendons ici par ce terme, la capacité d'action et la reconnaissance comme sujet proactif et compétent de sa vie, et dans ce cas-ci plus spécifiquement de sa vie sexuelle<sup>149</sup>. Tabet se demande donc si les femmes se cantonnent à ces échanges à cause de leur manque d'accès au travail.

Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, Becker se pose la même question dans son témoignage : « Peut-être que le jour où on offrira aux femmes des boulots convenablement payés, elles n'auront plus l'idée de baisser leur culotte pour compléter leurs fins de mois<sup>150</sup> ». Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'une idée reliée au courant réglemmentariste puisqu'il s'agit de l'idée que les femmes, plus enclines à être exposées à la précarité, peuvent s'émanciper financièrement grâce à la prostitution. Tiganus n'est pas d'accord avec cette idée puisque, selon elle, certes les femmes sont plus exposées aux situations de précarité et donc poussées vers la prostitution, mais celle-ci ne peut être un lieu d'émancipation puisqu'il s'agit selon elle d'une violence et d'une situation de précarité encore plus importante. Tabet précise, dans ce sens, que ce sont rarement les femmes qui finalement bénéficient le plus de ces échanges. Ce sont plutôt les structures qui facilitent les échanges qui en bénéficient le plus, et il s'agit souvent d'hommes.

Il apparaît que ce continuum ne concerne que les relations hétérosexuelles et qu'il s'agit donc d'une problématique liée à la vision de la sexualité féminine. Tabet parle également d'une

---

<sup>149</sup> Marie-Ève Lang, « L'"agentivité sexuelle" des adolescentes et des jeunes femmes : une définition », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 2, 2011, pp. 189-209.

<sup>150</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.255

recherche menée au Mexique par Zelize qui démontre que les hommes qui recherchent des partenaires masculins ne se sentent pas obligés de compenser les rapports sexuels qu'ils entretiennent. Mais lorsqu'il s'agit de rapports avec des femmes, la norme sociale veut que l'homme paye une série de choses à celle-ci avant tout rapport. Tabet identifie cette différence de traitement comme un refus de reconnaître les femmes comme des sujets sexuels. Leur sexualité ne peut pas être régie par leurs désirs, mais seulement par la recherche de compensations financières. Tabet nuance cette idée en mentionnant des entretiens qu'elle a effectués avec certaines TDS qui affirmaient utiliser le travail du sexe comme moyen d'exploiter la sexualité des hommes et de trouver une agentivité sexuelle dans ce travail. Cette nuance est importante car, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, c'est la perspective que décrit Becker dans son témoignage. Elle exprime plusieurs fois le fait d'avoir trouvé du plaisir sexuel et un épanouissement personnel en vendant ses services. Elle exprime même une satisfaction à se faire désirer par les clients :

[...] mais on sait bien, toi et moi, que tant qu'on est jolies et fortes, tant que ça nous amuse et nous flatte, cet argent ne nous demandera que peu d'efforts [...] Tant qu'une partie significative de nous-mêmes est nourrie par l'attention des hommes, par leur désir, tant qu'on se sent payées pour être belles et intelligentes, cet argent nous paraît facile<sup>151</sup>.

Becker, à travers cet extrait exprime implicitement une réappropriation de sa sexualité. Mais force est de constater, notamment avec le témoignage de Tiganus, que dans la majorité des cas les TDS et toutes les femmes sont dépossédées du contrôle de leur sexualité. Sans compter que si l'on effectue une autre lecture de cet extrait de Becker, nous pourrions également conclure que c'est seulement à travers le regard et le désir des hommes que la femme (ici Becker) pourrait conquérir une agentivité sexuelle. Les hommes maintiennent donc leur contrôle sur la sexualité féminine.

### *b) Mécanismes de contrôle : violences et accès au savoir*

Certains mécanismes sociaux sont mis en place afin de garder ce contrôle efficace. Nous avons déjà identifié le mécanisme des différentes violences subies par les femmes, auxquelles les TDS sont encore plus exposées. Nous avons notamment évoqué plusieurs fois, via Tiganus, les violences sexuelles et la culture du viol qui maintiennent les femmes dans la peur d'être étiquetée comme « salope » et de se faire agresser. La figure de la prostituée est donc socialement connotée très négativement. Tabet mentionne le viol conjugal, le plus répandu et

---

<sup>151</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit, pp.240-241.

reconnu seulement récemment comme une violence, qui représente également un outil important de contrôle des femmes.

Tiganus, tout au long de son témoignage, évoque les nombreuses violences subies dans le cadre du travail du sexe mais également avant son activité. Lors du récit de sa première relation sexuelle consentie (elle a subi avant cela des viols à répétition de son oncle), elle rapporte une absence totale d'éducation sexuelle et de connaissances : « Yo pensaba que follar era frotar el pene entre las piernas de la chica, literal. No meterlo dentro. No digo nada porque nada sé. Él tampoco parece que sabe mucho pero al menos sabe algo más que yo<sup>152</sup> ». Dans cet extrait, nous observons un manque de connaissance de Tiganus par rapport à la sexualité. Ce manque de connaissance, qui est dû à un empêchement de l'accès aux connaissances, est identifié par Tabet comme un autre mécanisme de contrôle de la sexualité féminine. En effet, elle dénonce un accès limité et contrôlé des femmes à leur propre corps et à la sexualité. À travers des recherches menées dans des écoles dans plusieurs pays, Tabet constate que les jeunes filles ne connaissent pas leur propre anatomie. Elles sont le plus souvent considérées et éduquées à n'être que de potentielles futures victimes d'agressions et l'objet des désirs masculins. Les femmes sont donc éduquées à être des objets passifs et non des sujets actifs lorsqu'il s'agit de sexualité. La connaissance de soi et la recherche du plaisir sexuel chez les femmes se lient à la stigmatisation de la figure de la prostituée. Selon Tabet, ce contrôle de la sexualité féminine est systématiquement accompagné de la privation de la parole des femmes. Nous verrons que cette privation de parole et cette négation d'agentivité sexuelle peuvent être contrées par l'écriture.

En plus de ce contrôle actif de leur sexualité, le corps des femmes est objectifié depuis l'âge de la puberté. Les normes de beauté féminines extrêmes et strictes sont donc internalisées par les femmes. C'est ce qu'explique Claudia Labrosse dans son analyse des textes de Nelly Arcan et de Lise Tremblay<sup>153</sup>. Labrosse observe qu'Arcan a internalisé ces normes de beauté et est prête à tout pour s'y conformer et reproduit donc, malgré elle, les diktats de beauté qui lui sont imposés afin de plaire aux hommes. Nous identifions donc un mécanisme supplémentaire dans le contrôle du corps féminin que nous pouvons relier au besoin de se sentir désirée par les hommes, évoqué par Becker.

---

<sup>152</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.50 ; Traduction : « Je pensais que baiser consistait à frotter le pénis entre les jambes de la fille, littéralement. Pas l'insérer. Je ne dis rien parce que je ne sais rien. Lui non plus ne paraît pas y connaître grand-chose mais il en sait déjà un peu plus que moi. »

<sup>153</sup> Claudia Labrosse, « L'impératif de beauté du corps féminin : la minceur, l'obésité et la sexualité dans les romans de Lise Tremblay et de Nelly Arcan », *Recherches féministes*, vol. 23, n° 2, 2010, pp.25-43.

### *c) La sorcière comme figure de transgression*

Une autre analyse historique de la dépossession du corps des femmes est celle de Federici, présentée par Jean-Baptiste Vuillerod dans « De Michel Foucault à Silvia Federici : écrire l'histoire du corps des femmes<sup>154</sup> ». Federici y fait notamment le lien entre la chasse aux sorcières et le contrôle du corps féminin. Elle propose également un parallèle entre le mouvement des enclosures, mouvement de la fin du Moyen-âge en Angleterre qui mit fin aux droits d'usage des terres communes pour les privatiser, et ce qu'elle nomme le mouvement d'enclosure corporelle des femmes. Selon elle, la dépossession des terres des paysans peut être comparée à la dépossession des corps des femmes à travers le contrôle de leur fécondité et la répression brutale des sorcières, qui étaient souvent des sage-femmes qui possédaient les savoirs de la contraception. Ces sorcières étaient des femmes qui s'étaient réapproprié le contrôle de leur corps en refusant par exemple le mariage et en contrôlant les processus d'avortement ou de soins médicaux. Elles venaient donc également en aide à d'autres femmes. Le fait de refuser l'institution du mariage et la tâche reproductive et domestique, de vivre de manière indépendante et d'accéder aux savoirs sur le corps (qui est un enjeu important d'émancipation comme nous l'avons vu), représente une libération du contrôle des corps féminins de l'époque. C'est pourquoi ces sorcières, comme nous l'explique Federici, étaient brutalement punies par l'Église.

Becker, par sa transgression de la morale et de la stigmatisation des prostituées, pourrait être mise en parallèle avec la figure de la sorcière. Son envie de se prostituer par recherche de son épanouissement sexuel et par curiosité de l'expérience du travail du sexe va à l'encontre de la morale et du modèle du mariage, ou du moins des relations hétérosexuelles stables et monogames. Comme le dit Federici, le corps des femmes est autant un lieu de domination qu'un outil de résistance. Il semblerait que Becker utilise son corps et son activité de TDS comme moyen de résistance face aux injonctions de contrôle et de bridage de la sexualité des femmes. Cependant, bien que Becker mentionne brièvement l'expérience plus pénible que la sienne d'autres TDS dans d'autres établissements, son ouvrage se concentre sur sa propre expérience et celle de ses collègues de la Maison. Nous ne retrouvons pas la dimension de collectivité que nous avons identifiée chez Tiganus. Bien qu'elle transgresse les diktats de contrôle de sa sexualité en tant que femme grâce à son expérience personnelle en tant que TDS, Becker ne

---

<sup>154</sup> Jean-Baptiste Vuillerod, « De Michel Foucault à Silvia Federici : écrire l'histoire du corps des femmes. » *Recherches féministes*, vol. 34, n° 2, 2021, pp. 237–252.

cherche pas, comme Tiganus, à raconter un récit collectif et à inciter les autres TDS à s'exprimer.

Nous pouvons donc nous demander comment les femmes pourraient s'émanciper, comme Becker, et se réapproprier leur corps avec la prostitution, sans se confronter à de nouvelles formes de violences, décrites notamment par Tiganus. Nous avons observé, grâce au travail de Tabet, que la sexualité et le corps des femmes persistent à être perçus uniquement comme une monnaie d'échange, que ce soit contre une compensation implicite dans l'institution du mariage ou bien contre de l'argent dans la prostitution. Mais nous avons également observé que toute forme d'émancipation de la part des femmes (ici, la prostitution) est punie par la violence. En effet, là où Becker a pu trouver une certaine libération et une réappropriation de son corps, Tiganus a subi encore plus de violences systémiques et une dépossession encore plus traumatisante de son corps. La prostitution ne semble donc pas être une alternative d'émancipation sans risques. Au-delà du fait de devenir TDS, une autre initiative a été prise par Becker et Tiganus : le témoignage. Nous avons, dans le chapitre précédent, identifié plusieurs fonctions distinctes et communes aux témoignages des deux autrices. Mais en terminant ce chapitre nous pouvons avancer l'hypothèse que le témoignage, la prise de parole par rapport à son vécu, soit en réalité un acte d'émancipation sexuelle féminine. Nous allons approfondir cette hypothèse en se concentrant dans notre prochaine partie sur le lien entre l'écriture du témoignage et la notion d'agentivité.

### 3.4) Prise de pouvoir et agentivité dans l'écriture du témoignage

#### *a) Dépossession identitaire*

La prostitution apparaît donc comme une structure dans laquelle se reproduisent, malgré ses différentes configurations, les différents mécanismes de contrôle du corps des femmes et de leur sexualité. En se penchant sur l'acte de l'écriture et de la diffusion du témoignage, nous nous tournons vers un autre aspect de notre corpus. Le fait de prendre la parole et de partager son expérience de prostitution, qu'elle soit positive ou négative, représente un acte important. Il s'agit de prendre la parole en tant qu'individu proactif, un enjeu d'une grande importance pour les femmes et particulièrement pour les TDS. C'est ce qu'explique Joséphine Vodoz, en insistant sur le fait que l'essor de la déconstruction de la culture du viol ne s'applique pas aux TDS<sup>155</sup>. En effet, Vodoz démontre que si la majorité des femmes en occident profitent de la

---

<sup>155</sup> Joséphine Vodoz, « Le corps comme marchandise ? », *Revue critique de fiction française contemporaine*, vol. 24, 2022.

vague actuelle du féminisme qui met en lumière l'imprégnation de la culture du viol dans de nombreux aspects de nos sociétés et le danger que celle-ci représente, il en va autrement pour les TDS. Dans l'imaginaire collectif, les TDS ne sont pas des femmes comme les autres car la violence serait indissociable de leur activité. Leur corps, comme l'explique Vodoz, n'est pas une entité à protéger comme pour les autres femmes mais un objet commercialisé car il est tarifié. Par la vente de leur services sexuels, leur humanité leur est donc niée socialement. En conséquence, puisqu'elles n'ont plus d'humanité mais ne sont plus que des « putes », les TDS ne sont plus à même de poser les limites de leur consentement.

Vodoz, dans son analyse associe l'expérience des TDS aux actrices de pornographie. Selon elle, cette négation d'identité se retrouve également chez ces femmes qui acceptent de vendre l'utilisation de leur corps d'une autre manière. Il n'y a pas de reconnaissance d'agressions sexuelles puisque ces femmes sont privées d'agentivité. Il y a donc, selon Vodoz, une privation de parole pour ces femmes TDS ou actrices de pornographie. Cette privation de la parole, liée au refus de reconnaître des agressions sexuelles, est également soulevée par Mona Chollet dans le chapitre « Histoire d'une silenciation » de son ouvrage *Réinventer l'amour*<sup>156</sup>. Chollet y retrace l'histoire de Vanessa Springora avec l'auteur Gabriel Matzneff, relation maltraitante et abusive qui a poussé celle-ci à écrire des années plus tard son livre *Le Consentement*. Chollet explique que dans son récit, Springora démontre la dépossession progressive de son identité notamment avec une privation de sa parole. Elle explique, par exemple, que Matzneff ne l'encourage à écrire que des lettres à son attention dont il publie des extraits dans ses propres ouvrages. Il s'approprie sa parole en décrivant leur relation et sa personnalité dans ses textes qui sont publiés. Matzneff la prive de sa propre voix, ce qui rend encore plus difficile le fait de dénoncer les agressions qu'elle a subies dans cette relation (relation que l'on peut qualifier de pédophilie puisque Springora est âgée de quatorze ans et Matzneff de cinquante ans lorsque débute leur relation).

Rose Lamy, dans son ouvrage *Préparez-vous pour la bagarre*, amène une dimension supplémentaire à l'affaire Matzneff<sup>157</sup>. Comme elle l'explique, celui-ci est un auteur reconnu et primé par de grandes institutions littéraires dont les membres le protègent depuis de longues années. De ce fait, bien que plusieurs alertes aient été lancées depuis les années deux-mille sur l'inquiétant contenu de ces œuvres dans lesquelles il décrit des rapports avec des mineurs, beaucoup de grands noms de la littérature et des médias le défendent publiquement. Lamy

---

<sup>156</sup> Mona Chollet, « Histoire d'une silenciation », in *Réinventer l'amour*, Paris, La Découverte, Zones, 2021.

<sup>157</sup> Rose Lamy, *Préparez-vous pour la bagarre. Défaire le discours sexiste dans les médias*, Paris, JC Lattès, 2021.

explique notamment que Matzneff et certains présentateurs d'émissions télévisées ne se cachaient pas et riaient publiquement des relations pédocriminelles de l'auteur dans des interviews. C'est seulement en 2020, avec l'ouvrage de Springora qui témoigne de sa relation avec Matzneff, que la parole des victimes sera écoutée publiquement. Tout comme il y a une volonté de protection des pairs par l'écriture du témoignage (comme nous l'avons vu avec Tiganus), nous observons grâce à Lamy qu'il y a également une protection des pairs entre agresseurs masculins et cela particulièrement lorsqu'il s'agit de personnalités. La littérature est donc autant un lieu de mise sous silence que d'émancipation.

Nous avons pu observer cette restriction de l'identité chez Becker, lorsque nous avons mentionné dans notre partie sur le féminisme matérialiste l'épisode dans lequel elle vit une dépossession identitaire avec le client violent qui la traite de « pute ». Ce terme réducteur normalement appartient pleinement aux TDS elles-mêmes comme Becker l'explique. Pour Tiganus également, de manière bien plus récurrente durant ses années d'activité, elle exprime un sentiment de déshumanisation et d'objectification de son corps : « El grado de deshumanización es tal que los objetos-mujer no hacen amistad, los objetos-mujer son para el otro, el hombre <sup>158</sup> ». Le ressenti de Tiganus traduit donc un sentiment intense de déshumanisation et de réduction du corps des TDS à une marchandise mise à disposition des hommes. Elle évoque également, lié à cette dépossession de son propre corps, un sentiment de dissociation, phénomène courant chez les victimes d'agressions sexuelles : « En realidad no sentía nada porque estaba totalmente desconectada de mis emociones debido a la disociación <sup>159</sup> ». Tiganus décrit une perte de son humanité, et ajoutée à cela une perte de sa connexion interne à ses émotions et à son corps.

Nous pouvons observer que, même dans le cas où une TDS trouve une certaine agentivité dans son activité, comme pour Becker, une forme de réduction de leur identité à leur statut de TDS qui se rattache à la construction sociale de la « pute » est toujours présente de manière plus ou moins récurrente dans leur expérience. Dans l'épisode du client violent décrit par Becker, on retrouve les éléments de déshumanisation présentés par Vodoz dans son analyse de plusieurs récits d'actrices de pornographie et de TDS : la réduction au statut de « pute », la privation de parole et le déni de leur autonomie à travers une volonté de les immobiliser<sup>160</sup>. On

---

<sup>158</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.135 ; Traduction : « Le degré de déshumanisation est tel que les femmes-objets ne se lient pas d'amitié, les femmes-objets appartiennent à l'autre, à l'homme. »

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.162 ; Traduction : « En réalité je ne sentais plus rien car j'étais complètement déconnectée de mes émotions en raison de la dissociation. »

<sup>160</sup> J. Vodoz, « Le corps comme marchandise ? », art cit.

retrouve effectivement une immobilisation du corps de Becker par le client violent, malgré ses protestations verbales et physiques :

Il s'est redressé brusquement, m'a attrapée par la gorge, et comme ses yeux soudain me faisaient peur j'ai voulu rouler hors du lit. Mais il m'a rattrapée par les cheveux, allongée par terre, insensible aux coups de pied que j'envoyais à l'aveugle au-dessus de moi<sup>161</sup>.

Nous observons dans cet extrait la résistance physique et donc la volonté de résister aux actes violents, niée par le client. L'agentivité de poser des limites est refusée aux TDS et aux femmes qui vendent leur corps de manière générale car on estime qu'elles ne sont pas des sujets sexuels en droit de refuser certaines pratiques ou certains clients.

### *b) Émancipation et prise de parole*

Si nous observons que la volonté de Becker a été niée à travers cet épisode de violence, nous n'oublions pas que celle-ci décrit une grande liberté dans son activité à la Maison. Comme nous l'avons vu, elle et ses collègues de la Maison peuvent refuser certains clients, choisir leurs jours de travail et leur tenue, etc... Toutes ces libertés sont bien sûr absentes de l'expérience de Tiganus. Ce degré de liberté dans les conditions de travail des TDS représente l'un des critères par lesquels Isabelle Boisclair définit l'agentivité des femmes dans le travail du sexe<sup>162</sup>. Les deux autres critères qu'elle analyse sont les raisons qui ont poussé à l'activité prostitutionnelle et le sentiment de honte associé au travail du sexe ou bien au contraire l'émancipation du stigmate de la TDS honteuse. Comme nous l'avons vu précédemment, Becker a été amenée à la prostitution pour plusieurs raisons : un projet créatif à travers la rédaction de son livre et une curiosité personnelle mêlée à l'envie d'explorer ses propres limites et sa sexualité.

Tiganus, quant à elle, a été poussée au travail du sexe à travers la violence de son environnement familial et social. Il y a donc une plus grande part d'agentivité dans la mise en activité prostitutionnelle de Becker. Enfin, par rapport au sentiment de honte, nous avons déjà observé à plusieurs reprises que Becker s'en émancipait explicitement et qu'elle exprimait une absence totale de culpabilité et de sentiment de saleté qu'elle avait imaginé indissociable du travail du sexe avant de s'y adonner. S'agissant de Tiganus, nous avons déjà identifié l'expression de sentiments de dépossession de son corps et de son humanité au moment de son

---

<sup>161</sup> E. Becker, *La Maison*, op. cit., p.278.

<sup>162</sup> Isabelle Boisclair, « L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je », *Recherches féministes*, 2019, vol. 32, n° 1, 2019, pp.35-47.

activité, mais au moment de la rédaction de son témoignage, Tiganus exprime une acceptation de son expérience de TDS et son envie d'agentivité malgré cette expérience traumatisante : « Quiero ser sujeto. Intento hacerlo todos los días al esforzarme por ser más y que mi identidad no gire en torno a la violencia sufrida<sup>163</sup> » ; « No puedo negar mi parte puta. No puedo negar la huella que dejó en mí. Ni puedo, ni debo, ni quiero. La transformo en algo revolucionario<sup>164</sup> ». Tiganus explique avoir reconstruit son identité avec cette expérience. Il y a donc également une agentivité chez Tiganus, puisqu'à partir d'une expérience traumatisante de marchandisation de son corps, elle reprend le contrôle de sa vie et reconstruit son identité de femme, notamment grâce au féminisme.

Tant chez Tiganus que chez Becker, nous retrouvons l'action de prise de parole à travers le témoignage écrit de leur expérience. Cette prise de parole représente pour Boisclair, en plus des trois critères que nous avons énumérés, une prise de pouvoir importante. Il s'agit, selon elle, de présenter son expérience à travers sa propre écriture et à la première personne du singulier, donc à partir d'un point de vue personnel. C'est ce que Flavia Bujor lie au concept d'« incorporation »<sup>165</sup>, qui signifie poser son récit personnel à travers l'écriture d'une expérience corporelle. Il y a une reprise de pouvoir par la prise de parole liée à l'expérience corporelle. Boisclair évoque notamment l'absence totale de la parole des hommes dans les textes de TDS qu'elle analyse (ceux de Roxane Nadeau et Nelly Arcan)<sup>166</sup>. Effectivement, celles-ci ne laissent aucune place à la parole des hommes dans leurs textes, ne retraçant que leurs pensées personnelles. Ce n'est pas le cas dans notre corpus. Effectivement, tant dans le témoignage de Becker que dans celui de Tiganus, les autrices relatent les propos tenus par les hommes qui les entourent. Dans le cas de Becker, il s'agit des clients dont elle rapporte plusieurs des échanges qu'elle a eus avec eux et avec certains de ses compagnons. Chez Tiganus, il y a également quelques épisodes avec des clients, ainsi qu'avec les trafiquants ou les propriétaires des réseaux de prostitution qu'elle a fréquentés, et des discussions qu'elle a eues avec son compagnon violent durant son activité de TDS. Il y a donc bien (même si c'est

---

<sup>163</sup> A. Tiganus, *La revuelta de las putas*, op. cit, p.20 ; Traduction : « Je veux être sujet. J'essaye de le faire tous les jours en m'efforçant d'être plus et que mon identité ne tourne pas autour de la violence dont j'ai souffert. »

<sup>164</sup> *Ibid*, p.179 ; Traduction : « Je ne peux pas nier ma part de pute. Je ne peux pas nier la trace qu'elle a laissé en moi. Je ne peux pas, je ne dois pas et je ne veux pas le faire. Je la transforme en quelque chose de révolutionnaire. »

<sup>165</sup> F. Bujor, « Situer les théories et les lectures féministes des corps : entre naturalisation et dénaturalisation ? », *art cit*, p.3.

<sup>166</sup> I. Boisclair, « L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je », *art cit*.

plus le cas dans le témoignage de Becker) une mise à l'écrit de la parole masculine, bien qu'elle soit maîtrisée par les autrices qui écrivent depuis leur propre point de vue.

Les autrices de notre corpus présentent une ambiguïté par rapport à la binarité du dominant et de l'opprimé que l'on retrouve dans beaucoup de discours militants, dont le féminisme. Elisabeth Grosz affirme que «à travers cette binarité, la libération des femmes est souvent rattachée à l'émancipation complète de la domination patriarcale<sup>167</sup>. Cependant, l'autrice trouve cette définition trop étroite et propose plutôt une définition de la liberté définie par la capacité d'action. Il s'agit alors plutôt, pour Grosz, d'insister sur ce que les femmes peuvent créer et pas par rapport à quelles structures elles continuent d'être aliénées. Par rapport à cette notion, Boisclair précise qu'il est trop réducteur d'associer le travail du sexe seulement à l'aliénation des femmes au patriarcat. Effectivement, bien que comme nous l'avons vu le travail du sexe ne peut être dissocié du souhait de contrôle masculin de la sexualité féminine, étiqueter les TDS comme des entités aliénées leur retire toute proactivité. Pour Boisclair, bien qu'il y ait une part d'aliénation féminine dans le phénomène de prostitution, il n'est pas éthique de priver les TDS de leur parole<sup>168</sup>. Selon elle, notre parole est toujours aliénée par une structure sociale et n'est jamais totalement objective. Nous pouvons donc associer notre corpus au phénomène d'incorporation amené par Bujor. Il s'agit de récits personnels, ancrés dans une expérience corporelle, qui imposent une voix à travers la prise de parole par écrit. Nos deux ouvrages vont donc à l'encontre de cette privation de parole féminine à propos de leur sexualité, ce qui représente une forme de résistance.

---

<sup>167</sup> Elisabeth Grosz, « *Féminisme, matérialisme et liberté* », *Critique d'art*, vol. 46, Printemps/Été 2016.

<sup>168</sup> I. Boisclair, « L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je », *art cit.*

## Conclusion

Tout au long de ce travail, nous avons tenté d'amener des éléments de réponse à la question suivante : quelle influence ont les témoignages *La Maison* d'Emma Becker et *La revuelta de las putas* d'Amelia Tiganus par rapport aux débats féministes ? En premier lieu nous avons, dans notre premier chapitre, identifié les différents facteurs et aspects importants du phénomène de prostitution, présents au cœur de nos deux témoignages. Ces différents aspects illustrent les différents arguments avancés par les mouvements opposés de l'abolitionnisme et du réglementarisme, mouvements politiques et féministes. Nous avons notamment investigué es différents types de violences dont les TDS sont victimes ou du moins auxquelles elles sont exposées, ainsi que le facteur migratoire et économique. La violence, même si elle se retrouve plus et de manière plus intense dans les milieux prostitutionnels les plus dangereux, semble indissociable du travail du sexe même s'il prend des formes différentes. Nous avons donc pu observer à travers l'analyse de différents aspects, que le texte de Tiganus appuie explicitement le mouvement abolitionniste et que l'ouvrage de Becker, moins politisé, suit plutôt la tendance réglementariste au sein du débat féministe.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux notions de consentement et de libre-arbitre, notions particulièrement importantes dans les débats sur la prostitution. Nous avons pu observer que dans le cas de Tiganus qui apparaît comme similaire à celui de nombreuses TDS, le fait de se prostituer n'est pas un choix libre. Becker, à l'inverse, exprime le choix personnel de se prostituer et de se sentir détachée du jugement moral lié à la vente de ses services sexuels. Elle exprime aussi le fait qu'avoir des rapports non-consentis, que ce soit dans le cadre du travail du sexe ou dans le cadre privé, est une expérience universelle et banale dans la vie des femmes. Tiganus, quant à elle, affirme que toute forme de prostitution est une violence, dont les rapports sexuels vendus. Bien que leur vision du consentement soient différentes, ce que les perspectives des deux autrices ont en commun est d'affirmer que les TDS ont des rapports qui ne sont pas pleinement consentis. S'il s'agit d'agressions pour Tiganus, il s'agit plutôt pour Becker d'une forme de contrainte obligatoire mais non traumatisante pour toutes les femmes. Enfin, nous avons analysé la notion de travail au sein de nos ouvrages. Dans la même perspective, Becker défend un droit à se prostituer et à légitimer cette activité comme un travail. Tiganus, quant à elle, n'accepte pas cette appellation puisqu'elle banaliserait le travail du sexe et les violences qui s'y déroulent. Les positions des deux autrices par rapport à tous ces aspects de la prostitution

sont donc presque opposées et traduisent deux visions bien différentes du travail du sexe et des droits des femmes.

Dans notre second chapitre, nous nous sommes penchés sur la question du genre littéraire du témoignage. En décrivant brièvement l'histoire du genre testimonial et son développement, nous avons pu remarquer qu'une ouverture et un élargissement du genre du témoignage étaient en cours, puisque le phénomène ne se cantonne plus aux expériences de guerres ou de drames historiques, mais à plusieurs phénomènes sociaux actuels occultés ou invisibilisés collectivement. Nous avons identifié nos ouvrages comme appartenant au genre testimonial dans son aspect large et récent, bien qu'ils se raccrochent respectivement à des types de témoignages distincts. Le style d'écriture de Becker peut être comparé au journalisme littéraire décrit par Isabelle Meuret. Le texte de Tiganus est quant à lui plus proche de l'écriture militante qui cherche à convaincre d'une certaine perspective politique, ici l'abolitionnisme. Nos deux textes usent de différents procédés d'écriture que nous avons investigués. Le statut des deux témoins et la fiabilité du témoignage sont également des aspects que nous avons analysés. Mais nous avons vu, notamment avec Laborie<sup>169</sup>, que l'objectivité totale est impossible dans l'écriture du témoignage puisqu'il s'agit de la mise par écrit d'une expérience humaine et donc d'une certaine vision du monde.

En approfondissant l'analyse de la dimension littéraire de notre corpus, nous avons pu observer deux procédés distincts utilisés par les autrices. Tiganus se concentre plutôt sur l'intention d'identification du lecteur et l'appel à son empathie. Becker use plutôt de procédés littéraires voir poétique avec un détachement par rapport au travail du sexe mais un attachement émotionnel à la Maison. Elle ne présente donc pas, à l'inverse de Tiganus, une expérience humaine universelle (celle de la souffrance) à laquelle le lecteur peut s'identifier et entrer en empathie avec le témoin. Nous avons pu faire le lien avec le travail de Grenouillet qui analyse les témoignages d'ouvriers en usine<sup>170</sup>. Le travail et sa pénibilité (dont le travail du sexe fait partie) se présentent donc comme un phénomène social dont les acteurs témoignent par écrit afin de faire entendre leur voix et leur vécu.

En nous intéressant par la suite plus en profondeur aux différentes fonctions de nos deux textes, nous avons pu identifier, en plus de la dimension littéraire, une véritable fonction esthétique chez Becker. Effectivement, en plus du ton humoristique et des effets de réel, Becker

---

<sup>169</sup> P. Artières et P. Laborie. « Témoignage et récit historique », *art.cit.*

<sup>170</sup> C. Grenouillet, « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire », *art.cit.*

use de figures de style et d'une écriture métaphorique pour décrire son quotidien et celui des autres filles de la Maison. Dans le cas de Tiganus, nous avons pu faire un lien avec l'œuvre de Baldwin en identifiant une même fonction de protection des pairs. Comme nous l'avons observé dans notre premier chapitre, nous identifions clairement dans le témoignage de Tiganus une fonction politique explicite. Bien que Becker affirme ne pas faire l'apologie de la prostitution dans son texte, nous avons pu à travers l'avancée de notre analyse, observer une défense implicite du travail du sexe. Enfin, nous avons pu identifier dans le témoignage de Tiganus une fonction thérapeutique de l'écriture du témoignage, avec une recherche de reconnaissance des violences et des traumatismes vécus. Pour finir, nous nous sommes interrogés par rapport à l'aspect éthique du témoignage en général et particulièrement par rapport au texte de Becker qui s'infiltre par choix dans le monde de la prostitution avec un objectif littéraire. Nous avons mis en lumière l'invisibilisation possible de certains vécus plus difficiles de TDS comme conséquence de la visibilisation de témoignages comme le sien qui relatent une expérience enrichissante et détachée. Sans délégitimer ou censurer la parole et l'expérience de Becker, nous pouvons tout de même nous questionner sur l'aspect moral de la publication de son ouvrage.

Enfin, notre troisième chapitre a été dédié au thème large de la marchandisation des corps. Nous avons pu constater que le corps féminin, notamment à travers les débats sur la prostitution, est un enjeu politique important. Débattre politiquement de la vente de ses services sexuels, phénomène majoritairement féminin, pose la question de la perception sociale du corps féminin. Nos textes présentent tous les deux le corps comme un objet central de leur expérience. Ils participent donc, comme nous l'avons vu, au centrage féministe des dernières années par rapport aux questions du corps. Nous avons d'abord fait le lien entre nos témoignages et deux grands courants féministes : le courant matérialiste et le courant écoféministe. Becker présente une désacralisation du corps et de son utilisation qui rappelle le courant matérialiste, mais sans s'y rattacher car elle ne présente pas de perspective de lutte collective. De l'autre côté, avec le texte de Tiganus, nous avons une vision différente qui n'essentialise pas le corps des femmes, mais qui le décrit comme systématiquement violenté, au même titre par exemple que les peuples colonisés et exploités. Ce parallèle intersectionnel est effectué explicitement par Tiganus et la rattache à la perspective écoféministe mais également à la perspective matérialiste, qui lutte contre toute forme d'exploitation du corps.

Nous avons ensuite fait le lien entre la sexualité féminine et le système capitaliste. En effet, nous avons appris que la sexualité des femmes, comme construction sociale, est restreinte

à un continuum allant du mariage hétérosexuel à la prostitution. Il y a donc une croyance sociale selon laquelle la sexualité féminine n'est offerte que lorsqu'elle est rétribuée d'une certaine façon. Selon Tiganus, le système capitaliste repose sur la prostitution et sur la vente immorale mais lucrative des services sexuels. Il s'agit donc, dans sa perspective, de prôner une convergence des luttes et d'abattre la structure capitaliste en même temps que la domination patriarcale, puisque celles-ci sont entremêlées. L'entrelacement de ces structures de domination se révèle également, comme nous l'avons vu, à travers l'industrie pornographique. La pornographie perpétue la banalisation des nombreuses violences et maltraitements infligés aux femmes et auxquelles les TDS sont doublement exposées par leur activité. Pour Becker, à l'inverse, il s'agirait plutôt d'un exutoire qui permettrait de canaliser les pulsions violentes des hommes et qui réduirait la violence réelle. Cependant, nous avons réfuté cette hypothèse de Becker, à l'aide des réalités relatées par Tiganus, mais également avec l'expérience de violence vécue par Becker elle-même. Nous nous sommes ensuite attardés plus en détails sur ce contrôle de la sexualité des femmes en présentant la théorie du continuum d'échange économico-sexuel de Paola Tabet et son lien avec nos ouvrages. Nous avons ensuite identifié les différents mécanismes qui permettent de garder le contrôle de la sexualité féminine, grâce au témoignage de Tiganus : la discrimination des TDS, les violences, le non-accès au savoir et les diktats de beauté (ce dernier étant présent dans l'expérience de Becker). Pour finir, nous avons fait le parallèle entre la transgression du contrôle de sa sexualité par Becker avec la figure de la sorcière exposée par Federici<sup>171</sup>.

Finalement, nous nous sommes penchés sur ce manque d'agentivité accordée aux femmes notamment en rapport avec leur sexualité. Ce manque d'agentivité leur est notamment associé puisque les structures de domination les dépossèdent de leur proactivité et les rend passives, notamment les TDS qui se voient dépossédées de leur humanité. Nous l'avons vu avec Tiganus à travers plusieurs exemples, et même avec Becker qui pourtant s'émancipe en partie de ce contrôle et de cette réduction de son identité. Cette dépossession est également soulevée par Vodroz qui l'associe à une privation de parole systémique des femmes<sup>172</sup>, dont nous avons donné un exemple avec l'histoire de Springora. Pour finir, nous nous sommes concentrés sur les critères définis par Boisclair afin de définir le degré d'agentivité des TDS ou des actrices de pornographie<sup>173</sup>. Elle en identifie trois : les libertés dans les conditions de travail, les raisons

---

<sup>171</sup> J-B. Vuillerod, « De Michel Foucault à Silvia Federici : écrire l'histoire du corps des femmes. », *art.cit.*

<sup>172</sup> J. Vodroz, « Le corps comme marchandise ? », *art.cit.*

<sup>173</sup> I. Boisclair, « L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je », *art.cit.*

qui ont poussé à la prostitution et le sentiment présent ou absent de honte par rapport à son activité. Nous avons vu que ces caractéristiques variaient en fonction des autrices, dont les nôtres. Mais ce sur quoi nous nous sommes finalement concentrés, était plutôt l'acte du témoignage en lui-même.

Effectivement nous avons remarqué que le fait de prendre la parole et de décrire avec ses propres mots son histoire, même si elle rapportait un certain contrôle exercé par les structures de domination, était un acte d'émancipation en soi. Le fait de témoigner et de diffuser son vécu par écrit, déjoue les mécanismes de contrôle de privation de parole et de dépossession identitaire puisque les autrices écrivent sous leur véritable nom. Nous avons lié leur prise de parole au phénomène d'incorporation amené par Bujor, qui inscrit un vécu corporel dans la mise par écrit<sup>174</sup>. Elles se réapproprient donc leur parole, leur corps et leur vécu. Le parallèle que nous avons fait entre Becker et la figure de transgression de la sorcière pourrait donc finalement s'élargir également au cas de Tiganus, puisque même si elle ne s'émancipe pas mais souffre de son activité de TDS, elle reprend le contrôle avec l'écriture et la publication de son témoignage. Nous avons également pu constater avec l'affaire Matzneff et les différentes autrices qui en ont parlé, que la littérature si elle est un lieu d'émancipation, a été et persiste à être un lieu de domination et de solidarité masculine dans la mise sous silence de la parole des femmes.

Ce que nos deux ouvrages amènent aux débats féministes est large et complexe. Becker apporte un point de vue unique et émancipé, mais qui, à un certain degré invisibilise d'autres vécus très différents du sien et banalise certaines violences (comme nous l'avons vu avec le consentement). Tiganus amène une perspective qui correspond plus à l'imaginaire de l'activité de TDS puisqu'il s'agit d'une expérience vécue par un grand nombre de femmes. Elle emploie des parallèles intéressants, avec la pornographie et avec l'intersectionnalité qui est un aspect important des courants actuels du féminisme qui prônent une convergence des luttes et la déconstruction commune des différentes structures de domination. Les deux autrices apportent également un rapport au genre testimonial, en mélangeant dans le cas de Becker les codes littéraires et testimoniaux. Mais ce que nos ouvrages développent de manière commune, c'est d'abord une focalisation autour des questions du corps, à la fois comme entité dominée par plusieurs structures, mais également comme outil d'émancipation. Enfin, la clé de réponse amenée à notre question de recherche par les deux autrices, c'est cette réappropriation de la

---

<sup>174</sup> F. Bujor, « Situer les théories et les lectures féministes des corps : entre naturalisation et dénaturalisation ? », *art cit*

parole à travers l'écriture du témoignage et donc une émancipation des mécanismes de contrôle de leur sexualité. Le fait de s'émanciper ou non à travers la prostitution n'est pas là où réside la réponse à notre question de départ. Il s'agit finalement de se réapproprier sa parole et à travers elle, sa sexualité, que cette parole amène une expérience de traumatisme ou d'enrichissement par la prostitution. Nos autrices avec leurs textes, amènent donc un moyen d'émancipation complexe aux débats féministes actuels.

Ce que nous pouvons retirer de cette réponse à notre question, c'est que les débats théoriques féministes ou politiques, bien qu'ils soient compréhensibles, posent question. En effet, puisque nous avons observé que finalement c'est la parole des TDS, quoi qu'elle rapporte, qui est la réelle clé d'émancipation féminine, nous pouvons nous demander si les débats idéologiques sur le travail du sexe et l'utilisation du corps féminin en général par des personnes qui n'en ont pas l'expérience, sont bien légitimes. Même si nous avons constaté qu'au-delà de prendre la parole, les témoignages de nos autrices comportaient des fonctions personnelles, les intellectuel·les féministes qui s'intéressent au travail du sexe devraient, selon notre travail, s'intéresser en premier lieu aux témoignages des TDS elles-mêmes afin d'en construire un point de vue plus proche de la réalité.

Dans un deuxième temps, si la réelle clé d'émancipation provient de la prise de parole des femmes concernées, ici les TDS, nous pouvons faire un lien avec les victimes d'agressions sexuelles comme nous l'avons entamé avec l'histoire de Springora. Il semblerait que dans plusieurs aspects de la structure patriarcale, la parole féminine n'est pas mise au premier plan. Dans le cas des violences, la vague féminine la plus récente que l'on associe avec le phénomène *MeToo*, a eu pour vocation de mettre en lumière la parole des femmes victimes et de les écouter. Bien que, même avec ce mouvement la société persiste à censurer la parole des victimes et à protéger les agresseurs, nous pouvons dire qu'il y a eu une certaine libération de la parole autour des violences sexuelles. Mais qu'en est-il d'une libération de la parole féminine autour d'autres expériences dans lesquelles les femmes ne sont pas toujours victimes mais parfois des actrices proactives ? Comme nous l'avons vu, dans le cas du travail du sexe, de nombreuses violences sont perpétrées et ce même dans les expériences enrichissantes plus rares comme celle de Becker et ces violences doivent être dénoncées et écoutées comme dans le cas du témoignage de Tiganus. Mais bien que le cas de Becker se rapporte plutôt à l'exception dans le domaine du travail du sexe, il amène tout de même une réappropriation et une désacralisation du corps féminin qui choque l'opinion publique. Si cette expérience, comme nous l'avons mentionné, ne doit pas servir d'exemple phare du travail du sexe et invisibiliser les nombreux autres cas plus

violents et dangereux, la prise de parole d'une femme autour de sa proactivité et de son comportement décomplexé par rapport à sa sexualité est précieuse pour la lutte féministe.

Au sein des débats féministes il est donc important de garder à l'esprit que la question du travail du sexe comporte des enjeux bien plus larges que la simple question morale et sécuritaire de la vente de ses services sexuels. Il faut également penser à retourner la perspective de la question, et peut-être s'interroger plus à pourquoi les hommes cherchent à tout prix à consommer le corps féminin sous n'importe quelle forme, et moins à si les femmes sont-elles soumises ou non si elles vendent leur corps. Un conflit entre les violences systémiques et un désir d'émancipation sexuelle se joue au cœur du travail du sexe. Il nous faut également garder à l'esprit que c'est dans la prise de parole que réside la liberté féminine. S'il est évident que les violences rapportées par de nombreuses voix, dont celle de Tiganus, doivent être éradiquées, il est primordial que ces voix ne soient pas censurées et que ce soient bien les personnes concernées qui décrivent les violences subies et leurs conséquences. Même si ces voix, à l'instar de celles de Becker et de Tiganus, s'entrechoquent et s'opposent parfois radicalement, et même si elles doivent être remises dans un contexte global et pas seulement individuel comme pour le travail du sexe, chacune d'elles représente une prise de parole et une imposition de l'expérience féminine dans l'horizon patriarcal. La littérature sert d'outil à la réappropriation féminine de l'espace public de la parole. Le témoignage sert à faire avancer les luttes sociales.

Bien que nous ayons répondu à notre question de recherche initiale, d'autres questions se sont ouvertes à travers notre recherche et mériteraient d'être investiguées dans d'autres travaux. Par exemple, en comparant Becker et sa transgression au contrôle de la sexualité féminine à la figure de la sorcière présentée par Federici, nous nous sommes également interrogés sur la possibilité d'émancipation du travail du sexe pour les femmes sans s'exposer aux violences qui paraissent inévitables. Une piste de réponse à cette question pourrait être le travail du sexe présenté comme travail de *care* que nous avons très brièvement mentionné dans notre premier chapitre. Certains services de travail du sexe existent par exemple (notamment en Belgique) pour les personnes en situation de handicap et semblent moins poser un problème éthique à l'opinion publique. Il serait intéressant d'investiguer plus en profondeur ce phénomène et de le comparer au travail du sexe dont nous avons parlé dans ce travail, qui lui n'est pas présenté comme un travail de *care*. Est-ce que si les TDS sont, comme dans ce cas de services aux personnes porteuses de handicap, moins exposées aux violences et rendent un service à la société par leurs prestations, elles peuvent alors s'émanciper sans contraintes des

mécanismes de contrôle de leur sexualité ? Cette question pourrait fournir un travail de recherche enrichissant.

# Bibliographie

## Bibliographie primaire :

BECKER, Emma, *La Maison*, Paris, Flammarion, 2019.

TIGANUS, Amelia, *La revuelta de las putas: de víctima a activista*, Espagne, B, Sine qua non, 2021.

## Bibliographie secondaire :

ARTIÈRES, Philippe et LABORIE, Pierre, « Témoignage et récit historique », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, pp.199-206, URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2002-1-page-199.htm>, page consultée le 10 juin 2024.

ARTUS, Hubert, « C'est quoi ce bordel ? », *Lire*, Paris, n° 481, Dec 2019/Jan 2020, p.51, URL : <https://www.proquest.com/openview/5ff60d71167b04bfa77b5670de81b0ab/1?pq-origsite=gscholar&cbl=5001983>, page consultée le 25 mai 2024.

AUTAIN, Clémentine, « Autour du livre de Christine Delphy *L'ennemi principal* », *Travail, genre et sociétés*, vol. 4, n° 2, 2000, pp. 157-200, URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2000-2-page-157.htm>, page consultée le 19 juillet 2024.

BOISCLAIR, Isabelle, « L'agentivité sex/tex/tuelle de la travailleuse du sexe à travers le prisme de l'écriture au Je » *Recherches féministes*, vol. 32, n° 1, 2019, pp.35-47, URL : <https://www.erudit.org/en/journals/rf/2019-v32-n1-rf04777/1062223ar.pdf>, page consultée le 15 juillet 2024.

BUJOR, Flavia, « Situer les théories et les lectures féministes des corps : entre naturalisation et dénaturalisation ? » in ZENETTI, Marie-Jeanne (dir.), BUJOR, Flavia, COSTE, Marion, PAULIAN, Claire, RUNDGREN, Heta et TURBIAU Aurore, *Fabula LhT*, n° 26, *Situer la théorie : pensées de la littérature et savoirs situés (féminismes, postcolonialismes)*, Octobre 2021, URL : <https://www.fabula.org/lht/26/bujor.html>, page consultée le 17 juin 2024.

- CHIMIANTI, Milena, « Prostitution – une histoire sans fin ? », *Sociétés*, vol. 99, n° 1, 2008, pp.11-20, URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-2008-1-page-11.htm>, page consultée le 12 avril 2024.
- CHOLLET, Mona, *Réinventer l'amour : Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles*. Paris, La Découverte, Zones, 2021.
- COQUIO, Catherine, « L'émergence d'une "littérature" de non-écrivains : les témoignages de catastrophes historiques », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, n° 2, 2003, pp.343-363, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2003-2-page-343.htm>, page consultée le 25 mai 2024.
- CRENSHAW, Kimberlé W., « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1, Article 8, 1989, pp.139-167, URL: <https://chicagounbound.uchicago.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1052&context=uclf>, page consultée le 30 juillet 2024.
- CRENSHAW, Kimberlé W., « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, 2005, pp.51-82, URL : <https://www.cairn.info/journal-cahiers-du-genre-2005-2-page-51.htm>Activistes, page consultée le 30 juillet 2024.
- CUKIER, Alexis, « De la centralité politique du travail : les apports du féminisme matérialiste », *Cahiers du Genre*, vol. 4, n° 3, 2016, pp.151-173, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-151.htm>, page consultée le 19 juillet 2024.
- DE LA ROCHEFOUCAULD, Louis-Henri, « Emma Becker comme à la maison », *Lire*, Paris, n° 514, Dec 2022/Jan 2023, pp.66-68, URL : <https://www.proquest.com/openview/5203b46002d607fbc81e355ee1b7bf82/1?cbl=5001983&pq-origsite=gscholar>, page consultée le 25 mai 2024.
- DESPENTES, Virginie, *King Kong théorie*, Paris, Grasset, 2015 [2006].

- DETUE, Frédérik et LACOSTE, Charlotte, « Ce que le témoignage fait à la littérature », *Témoigner en littérature*, 1041-1042, 2016, pp.3-15, URL : <https://hal.science/hal-01362527/document>, page consultée le 10 juin 2024.
- DUFOUR, Dany-Robert, « Le tournant libidinal du capitalisme », *Revue du MAUSS*, vol. 44, n° 2, 2014, pp.27-46, URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2014-2-page-27.htm>, page consultée le 16 juin 2024.
- FROIDEVAUX-METTERIE, Camille, « Le féminisme et le corps des femmes », *Pouvoirs*, vol. 173, n° 2, 2020, pp.63-73, URL : [https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2020-2-page-63.htm?ora.z\\_ref=li-46446595-pub](https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2020-2-page-63.htm?ora.z_ref=li-46446595-pub), page consultée le 2 juillet 2024.
- GONZALEZ-QUIJANO, Lola, « Lilian Mathieu, *La fin du tapin : Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Éditions François Bourin, Paris, 2014 », *Travail, genre et sociétés*, vol. 34, n° 2, 2015, pp.207-209, URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2015-2-page-207.htm>, page consultée le 12 mai 2024.
- GRENOUILLET, Corinne, « Petit boulot et sale boulot : le travail précaire entre témoignage et fiction littéraire », *La Licorne - Revue de langue et de littérature française, Dire le travail*, vol. 103, 2012, pp.73-88, URL : <https://hal.science/hal-03147460/>, page consultée le 28 juin 2024.
- GROSZ, Elizabeth, « Féminisme, matérialisme et liberté », *Critique d'art*, vol. 46, Printemps/Été 2016, URL : <https://journals.openedition.org/critiquedart/21187>, page consultée le 13 juillet 2024.
- GUILLAUMIN, Colette, « Pratique Du Pouvoir et Idée de Nature (1) L'appropriation Des Femmes », *Questions Féministes*, n° 2, 1978, pp. 5–30, URL : <https://www.jstor.org/stable/40619109>, page consultée le 27 juillet 2024.
- GUILLEMAUT, Françoise, « Prostitution et immigration. Une histoire conjointe », *Vacarme*, vol. 46, n° 1, 2009, pp.40-41, URL : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2009-1-page-40.htm>, page consultée le 12 avril 2024.
- JACKSON Stevi, « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 28, n° 3, 2009, pp. 16-33, URL :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2009-3-page-16.htm>,  
page consultée le 12 juillet 2024.

JUTEAU, Danielle, « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité », *Cahiers du Genre*, vol. 4, n° 3, 2016, pp. 129-149, URL : [https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-129.htm?ora.z\\_ref=li-69290488-pub](https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2016-3-page-129.htm?ora.z_ref=li-69290488-pub), page consultée le 14 juillet 2024.

KAIL, Michel, « Camille Froidevaux-Metterie : La Révolution du féminin », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 35, n° 1, 2016, pp.158-161, URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2016-1-page-158.htm>, page consultée le 11 juillet 2024.

LABROSSE, Claudia, « L'impératif de beauté du corps féminin : la minceur, l'obésité et la sexualité dans les romans de Lise Tremblay et de Nelly Arcan », *Recherches féministes*, vol. 23, n° 2, 2010, pp.25-43, URL : : <https://id.erudit.org/iderudit/045665ar>, page consultée le 10 juillet 2024.

LACOSTE, Charlotte, « Le discrédit du témoignage en littérature. Un exemple d'“injustice épistémique” ». *Fabula / Les colloques, Fiducia (I). Crédibilité, confiance, crédit dans les récits de soi*, 2024, URL : <https://www.fabula.org/colloques/document12246.php>, page consultée le 26 mai 2024.

LAMY, Rose, *Préparez-vous pour la bagarre. Défaire le discours sexiste dans les médias*, Paris, JC Lattès, 2021.

LANG, Marie-Ève, « L'“agentivité sexuelle” des adolescentes et des jeunes femmes : une définition », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 2, 2011, pp. 189–209, URL : <https://www.erudit.org/en/journals/rf/2011-v24-n2-rf5005937/1007759ar/>, page consultée le 28 juillet 2024.

LARRÈRE, Catherine, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 22, 2012, URL : <http://journals.openedition.org/traces/5454>, page consultée le 23 juin 2024.

- LAVALLÉE, Diane, « La prostitution : profession ou exploitation ? », *Éthique publique*, vol. 5, n° 2, 2003, URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/2078>, page consultée le 9 avril 2024.
- LESSELIER, Claudie, et HOFMAN, Cecilia, « Sexe : de l'intimité au “travail sexuel”, ou prostituer est-il un droit humain? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n° 2, Garde parentale Prostitution, 2002, pp. 137-146. URL : <https://www.jstor.org/stable/40619748>, page consultée le 5 avril 2024.
- LOUWAGIE, Fransiska, « Des cris par-delà le silence : témoignage & littérature », *Acta fabula*, vol. 9, n° 7, Juillet/Août 2008, URL : <https://www.fabula.org/revue/document4390.php>, page consultée le 17 mai 2024.
- MATHIEU, Lilian, *Sociologie de la prostitution*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2015.
- MEURET, Isabelle, NANNICINI, Chiara, ROLAND, Hubert, et BERGER, Grazia, *L'Écriture du Témoignage. Récits, Postures, Engagements*, Bruxelles, Peter Lang, Collection Comparatisme et Société, n° 43, 2022.
- MORGENROTH, Thekla, KIRBY, Teri A., ZEHNTER, Miriam K., & RYAN, Michelle K, « Sex Wars and TERF Wars: The Divisiveness of Who is Included in Feminism », *Sex Roles* vol. 90, 2024, pp.676-705, URL: <https://doi.org/10.1007/s11199-024-01473-2>, page consultée le 14 juillet 2024.
- PLUMAUZILLE, Clyde, « Prostitution », in *Encyclopédie critique du genre*, La Découverte, 2021, pp.588-600, URL : <https://hal.science/hal-03495855>, page consultée le 22 juillet 2024.
- PRECIADO, Paul B., *Je suis un monstre qui vous parle : Rapport pour une académie de psychanalystes*, Paris, Grasset, 2020.
- QUENEAU, Raymond, *Exercices de style*, Gallimard, Collection Folio, n°1363, 1982 [1947].
- RANEA TRIVIÑO, Beatriz, «Entrevista a Amelia Tiganus », *Atlánticas. Revista Internacional de Estudios Feministas*, 2018, n° 3 (1), pp.136-147, URL : <http://hdl.handle.net/2183/21871>, page consultée le 13 mai 2024.

- RICALENS-POURCHOT, Nicole, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Gallimard, Armand Collin, 2e édition, 2011 [2003].
- RIFFATERRE, Michael, « Le témoignage littéraire », *Romanic Review*, vol. 93, n° 1, 2002, pp.217-235, URL : <https://www.proquest.com/docview/1994229846?pq-origsite=gscholar&fromopenview=true&sourcetype=Scholarly%20Journals>, page consultée le 21 mai 2024.
- ROBINSON, Cynthia C., « Chapter Two: Feminist Theory and Prostitution », *Counterpoints*, vol. 302, 2007, pp.21-36, URL : <https://www.jstor.org/stable/42979426>, page consultée le 5 avril 2024.
- SCHAFFAUSER, Thierry, *Les luttes des putes*, Paris, La fabrique éditions, 2014.
- Service public fédéral Justice, Banque de données Justel, Articles 417/5 et 417/11 [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/article.pl?language=fr&sum\\_date=&pd\\_search=1867-06-09&numac\\_search=1867060850&page=1&lg\\_txt=F&caller=list&1867060850=6&trierr=promulgation&dt=CODE+PENAL&fr=f&choix1=et&choix2=et#LNK0111](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/article.pl?language=fr&sum_date=&pd_search=1867-06-09&numac_search=1867060850&page=1&lg_txt=F&caller=list&1867060850=6&trierr=promulgation&dt=CODE+PENAL&fr=f&choix1=et&choix2=et#LNK0111), page consultée le 31 juillet 2024.
- Site internet de l'agence littéraire Rubinstein, URL : <https://agencelitterairerubinstein.com/>, page consultée le 13 mai 2024.
- SMITH, Nicola J., *Capitalism's sexual history*. Oxford University Press, Oxford studies in gender and international relations, J. Ann Tickner & Laura Sjoberg editors, 2020.
- TABET, Paola, *La grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2005 [2004].
- TEKLIK, Joanna, « Comment le témoignage devient une œuvre littéraire : Le cas de Robert Antelme et de Primo Levi », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 33, 2006, pp.49-63, URL : <https://pressto.amu.edu.pl/index.php/srp/article/view/3884/3926>, page consultée le 20 mai 2024.
- TERPEREAU, Jean-Marie, « La maison des dames. *La Maison*, d'Emma Becker, Ed. Flammarion, 2019 ». *Cahiers de Gestalt-thérapie*, vol. 44, n° 2, 2020, pp.115-126, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-gestalt-therapie-2020-2-page-115.htm>, page consultée le 25 mai 2024.

TREFFOT, Anne, « L'immigration féminine roumaine en Espagne », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 2019, URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/3798>, page consultée le 12 avril 2024.

VODOZ, Joséphine, « Le corps comme marchandise ? », *Revue critique de fixxion française contemporaine*, 24, 2022, URL : <http://journals.openedition.org/fixxion/2239>, page consultée le 10 juillet 2024.

VUILLEROD, Jean-Baptiste, « De Michel Foucault à Silvia Federici : écrire l'histoire du corps des femmes », *Recherches féministes*, vol. 34, n° 2, 2021, pp.237-252, URL : <https://www.erudit.org/en/journals/rf/2021-v34-n2-rf07282/1092240ar/>, page consultée le 26 juin 2024.

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire. Toutes ces personnes m'ont apporté leur aide et leur soutien, surtout dans les étapes les plus difficiles.

Tout d'abord, ma promotrice, la professeure Marta Sábado qui m'a suivie et soutenue dans l'écriture et la structure de ce travail qui n'ont pas toujours été simples pour moi. Durant mes années d'études, à travers ses séminaires et ses cours de littérature, j'ai pu trouver l'inspiration de ce mémoire et développer mon angle d'analyse féministe avec ses encouragements.

J'aimerais aussi remercier le professeur Hubert Roland pour le prêt de son ouvrage collectif, *L'écriture du témoignage*, qu'il m'a laissé emprunter bien plus longtemps que prévu et qui m'a offert de précieuses indications sur celui-ci.

Bien sûr, je tiens à remercier mes parents et Sophie qui ont pris le temps de relire, corriger, et se renseigner sur mon travail afin de m'aiguiller au maximum dans la bonne direction. Merci pour toutes les heures passées à m'aider. Et merci à ma sœur Olga.

Un tout grand merci également à mon amie Coline Gérard, qui m'a soutenue, encouragée et aidée pendant la rédaction de son propre mémoire. Merci aussi pour la confiance en mon travail et tes précieux conseils. Travailler ensemble a été d'un grand réconfort.

**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**  
**Faculté de philosophie, arts et lettres**

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | [www.uclouvain.be/fial](http://www.uclouvain.be/fial)